T. XXVIII — N° 3 10 Mai 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

ROMA

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Fermeté de pensée.*

Nous avons la doctrine du Christ qui ne trompe pas : Pourquoi sommes-nous si incertains et changeants?

P. GLORIEUX. *L'Action Catholique et l'enseignement dogmatique.*

L'Action Catholique vient répondre aux besoins les plus urgents de notre temps : quelles sont les conditions de cette participation des laïcs à l'apostolat qui semblait jusqu'ici réservé aux prêtres? Dans une série d'études, nous nous efforcerons de les préciser. Il importait de commencer par l'enseignement dogmatique et de montrer comment la doctrine du corps mystique est l'âme de ce rayonnement du chrétien dans son milieu.

PIERRE DUPOUEY. *Les deux Prudences*

Notes inédites.

MAURICE DE GANDILLAC. *Après les treizièmes Journées Universitaires.*

Journées de Nantes et Journées de Bordeaux.

K. T. *L' « Association des Allemands Catholiques ».*

Un organe du parti national-socialiste.

A travers les revues : Du nationalisme au catholicisme.

FERMETÉ DE PENSÉE

Quand on cherche à caractériser notre civilisation contemporaine, non pas du point de vue de sa structure économique et sociale, mais de celui des courants intellectuels qui la remuent, parfois jusque dans le tréfonds, ce qui apparaît au premier abord comme la note dominante, c'est le désarroi de l'opinion publique, l'anarchie et l'instabilité de la pensée. Plus de tables de marbre, plus d'échelle de valeurs, plus de hiérarchie directrice universellement acceptée. Non seulement les nations, les partis, les classes sociales, sont en désaccord sur les bases fondamentales de la vie, non seulement ces tables des valeurs humaines sont le plus souvent faussées, mais encore elles varient au gré des événements, au sein de chaque groupe et dans le cerveau de chaque individu. En aucune époque sans doute n'a sévi une telle absence de fermeté dans la pensée.

***

Au milieu de ce tourbillon de systèmes, le catholicisme seul demeure ferme avec sa table éternelle des valeurs humaines et des lois divines de la vie. Sa stabilité n'est point celle des rochers inertes que le temps, d'ailleurs, rongerait peu à peu; c'est celle d'un principe transcendant de vie spirituelle qui permet toutes les adaptations nécessaires, mais selon une même idée directrice.

Dans le grand désarroi de la pensée moderne, au moment où elle prend enfin, semble-t-il, si tragiquement conscience de ce désarroi même et de l'impuissance mortelle dont il est cause, le catholicisme devrait polariser dans son plan à lui toutes les pensées hésitantes de ceux qui souffrent de leur propre hésitation et cherchent la lumière avec bonne volonté. Alors, pourquoi ne le fait-il pas ? Pourquoi a-t-il si peu d'action sur les événements ?

*
* *

La réponse est simple : c'est que le catholicisme ne peut agir que par les catholiques, et que les catholiques, du moins pour tout ce qui touche à la vie publique, sont presque en aussi grand désarroi que les autres.

Au lieu de juger les événements comme ils devraient le faire, d'après la table chrétienne des valeurs humaines, et des grandes lois de justice et de charité, c'est sur leurs intérêts de classe, qui paraissent souvent opposés, sur leurs passions individuelles qui sont forcément diverses, sur leurs impressions du moment qui ne peuvent être que changeantes, qu'ils règlent leurs attitudes.

Quand il ouvre le matin son journal, le catholique, — et pas seulement la masse, mais même un trop grand nombre de ceux qui ont des titres à être ses guides, — devrait y projeter la lumière de l'Évangile ; au lieu de cela c'est dans son journal qu'il cherche la lumière. Loin de dominer les événements d'une pensée ferme, appuyée à la sagesse du Christ, il laisse sa pensée ballottée par les événements mêmes. A l'entendre, il semblerait que le cours des événements change la table même des valeurs. Et c'est pourquoi on voit tant de catholiques passer d'un extrême à l'autre : pacifistes à outrance au temps de Brüning, nationalistes à tous crins après l'avènement d'Hitler ; fidèles trop confiants de la démocratie naguère, et partisans aveugles d'une dictature après le 6 février ; une grève malencontreuse suffit de même à leur faire douter de la valeur de l'effort social auquel ils collaborent.

Quel enfantillage ! Quelle absence totale de cette fermeté de pensée qui, au milieu d'un monde en désarroi, devrait être une des caractéristiques les plus frappantes d'un catholique instruit !

*
* *

D'un catholique instruit. *Cette épithète, jaillie spontanément de ma plume, suffit à souligner l'origine profonde du mal.*

Combien y en a-t-il parmi nos catholiques dirigeants qui soient vraiment instruits de la véritable doctrine catholique

et de ses exigences relatives à la vie publique ? Combien qui soient assez pénétrés de la table des valeurs de l'Évangile, pour être dans l'impossibilité absolue de l'oublier au moment critique, ce qui pourrait seul donner de la sécurité à leur attitude et à leurs directives ? « Comment ? Mais est-ce que je ne suis pas un catholique pratiquant ? convaincu ? — Eh, mon ami, ce ne sont pas vos intentions que je suspecte ; mais, théologien, je suis bien obligé de constater que vous trahissez l'Évangile au moment même où vous prétendez le servir : Vous renversez la hiérarchie des valeurs. Vous oubliez la primauté du dedans sur le dehors, de la morale sur la politique, de la douceur sur la violence, de la franchise sur l'habileté, et par-dessus toutes choses de la charité fraternelle sincère, vécue, faite non de sentimentalité vague mais de dévouement courageux et désintéressé. »

La table des valeurs du catholicisme est une table éternelle qui ne varie pas avec la tournure que prennent les événements. Ceux-ci ne changent rien aux principes, mais seulement à leurs applications. Ils peuvent bien amener à modifier les méthodes pour les adapter aux faits, mais non à toucher aux hiérarchies directives. Après comme avant Hitler, la paix reste l'idéal chrétien ; et l'effort persévérant, ingénieux, inlassable pour son organisation, un devoir ; après comme avant le 6 février, la liberté et l'autorité demeurent deux biens nécessaires, qu'il faut ordonner et non sacrifier l'une à l'autre ; après comme avant une grève, le respect de la personne humaine reste l'idée directrice de toute réforme sociale.

*
* *

Catholiques, vous vous plaignez que l'on ne vous écoute pas, vous gémissez du peu d'influence de vos idées sur le monde qui vous entoure. Si vos idées étaient plus uniformément et plus véritablement celles de Jésus-Christ, plus étroitement modelées sur la table évangélique des valeurs, il n'en serait pas ainsi. Que l'Évangile devienne vraiment le ferment de toutes vos idées, et vos idées seront le ferment de l'opinion du monde.

CHRISTIANUS.

L'Action Catholique et l'enseignement dogmatique

Sous une rubrique un peu large, qui s'intitulerait par exemple « Action Catholique et Dogme », trois séries d'études pourraient solliciter l'attention : l'Action Catholique et ses fondements dogmatiques ; l'Action Catholique et le développement du dogme ; l'Action Catholique et l'enseignement dogmatique ; études voisines l'une de l'autre encore que suffisamment distinctes. La première regarderait le passé, ou très lointain ou tout proche, et montrerait sur quoi reposent les consignes pontificales ; la seconde considérerait au contraire l'avenir et les répercussions possibles d'une méthode d'apostolat qui ne fait que débuter ; la troisième, d'application immédiate cette fois, instituerait un examen de conscience et de prévoyance tout ensemble, pour essayer d'adapter à des besoins nouveaux des ressources anciennes.

C'est à ce dernier problème que l'on entend s'arrêter ici.

Mais on souhaiterait tout d'abord le bien situer.

L'Action Catholique est une nouveauté ; non pas invention, mais reprise nouvelle d'une technique ancienne, employée à l'origine du christianisme, abandonnée ensuite, remise en honneur sous la poussée des circonstances actuelles. Ses traits principaux : apostolat du laïcat sous la direction de la hiérarchie ; apostolat organisé ; apostolat spécialisé du semblable sur le semblable, — qui

veulent aboutir à la transformation chrétienne des individus, des milieux et des institutions, sont une nouveauté incontestable. Bien que l'on eût auparavant l'action des catholiques, des plus variées et des plus généreuses sans contredit, on n'avait point l'Action Catholique.

L'action des catholiques découlait de leur foi, des convictions qu'un enseignement, traditionnel dans ses formes comme dans ses méthodes, avait développées en eux. Ce même enseignement dogmatique, méthodes, fond et forme, est-il capable de susciter également et d'appuyer suffisamment l'Action Catholique? Ou bien les éléments spécifiquement nouveaux de cette dernière, caractéristiques de l'orientation imprimée par le pape, vont-ils demander qu'on révise les méthodes, qu'on adapte l'enseignement, qu'on modifie non point le dogme évidemment mais la façon de le présenter aux fidèles devenus militants d'A. C.?

Tel est sommairement, peut-être même rudement posé, le problème.

Les raisons de ce doute, de ce point d'interrogation que certains pourraient trouver injurieux vis-à-vis de procédés qui ont fait leurs preuves, quelles sont-elles? Les expériences déjà tentées dans le domaine de l'Action Catholique? Non pas. Elles sont trop sporadiques et l'effort est trop récent encore pour offrir une base assez large aux réflexions ou aux réformes. Sans doute y a-t-il des essais intéressants, des remarques pleines de justesse; elles n'autorisent pas cependant à ériger en règle générale les conclusions qu'elles auraient suggérées.

Le doute naît d'ailleurs. Et les circonstances mêmes qui ont rendu possible, nécessaire, urgente enfin l'organisation de l'Action Catholique posent la question, qu'on le veuille ou non.

Il y a en effet, à la base des consignes données et repri-

ses avec insistance par le pape, la constatation d'un fait auquel l'Église ne peut pas, et ne veut pas, s'habituer, auquel pareillement aucun fidèle digne de ce nom ne doit s'accoutumer et se rendre insensible : c'est le fait réel de la déchristianisation progressive, mais sûre et organisée, sous quantité d'influences, assez souvent rappelées pour qu'il soit inutile de les redire ici, de la grande masse des nations jadis officiellement chrétiennes.

A cet état de choses il faut à tout prix porter remède. Et puisque en trop d'endroits ni les institutions, ni la famille, ni l'État ne sont plus chrétiens, c'est tout un travail, énorme, de redressement et de l'individu et des institutions et de la famille qui s'impose. Et ses artisans, le pape y revient continuellement, ne peuvent être que les chrétiens eux-mêmes, les laïques. Seuls en effet bien souvent ils gardent avec ceux qu'il s'agit de transformer et de reconquérir, le contact que le prêtre n'a plus. La déchristianisation s'est presque partout accompagnée non seulement d'indifférence mais d'hostilité vis-à-vis du clergé. On fuit le représentant de l'Église qui ne peut plus faire entendre sa voix qu'au petit troupeau de ses fidèles. Les laïcs, eux, ont gardé le contact. Ils peuvent, s'ils le veulent, en profiter pour parler, présenter leur foi, agir et convaincre. Ils connaissent d'ailleurs le langage qu'il faut tenir, les mots qu'on peut employer, les objections plus ou moins avouées auxquelles il est nécessaire de répondre, les besoins, et les difficultés, et les espoirs de ceux auprès de qui ils sont, dont ils partagent la vie. Et c'est pourquoi leur influence, s'ils veulent la mettre au service de leur cause et de leur Christ, peut être d'une incroyable efficacité.

C'est de cela que le pape s'est avisé ; c'est dans ce sens qu'il tend leur activité. Il ne craint pas de leur confier ce que d'aucuns auraient pu croire privilège exclusif du sacer-

doce : l'apostolat, la conquête des âmes. Il ne craint pas, en demandant à chacun de se spécialiser dans son milieu pour agir sur ceux avec qui il vit et qu'il est plus à même d'atteindre, de rompre ainsi l'unité de l'Église ; il sait bien que la charité du Christ les rejoindra tous au-dessus des classes et des catégories ; mais il sait aussi que pour faire connaître et accepter cette charité du Christ l'apostolat doit s'adapter aux milieux divers.

L'Église demande donc des militants, des apôtres laïcs, qui osent et veuillent aller rechristianiser leurs frères, ceux qui ignorent le Christ ou qui se sont détachés de Lui. Porteurs d'un message de vie qui se fasse accueillir comme la Bonne Nouvelle que les Douze prêchèrent jadis aux Juifs et aux Gentils, ces militants doivent croire à leur message, en avoir fait eux-mêmes l'expérience, en vivre, pour se donner en exemple aux autres. Ils doivent aussi accepter et aimer leur rôle d'apôtres volontaires, d'associés à l'œuvre de la hiérarchie catholique.

Cela suppose qu'ils aient découvert dans leur christianisme ce qu'il y a de beau, de profond, capable de répondre à tous les besoins du cœur et de l'âme ; d'un et de pacifiant aussi, capable d'accorder harmonieusement toutes les activités en un même cantique et une même ascension ; de conquérant et d'expansif enfin, capable de leur mettre au cœur le souci, la hantise des âmes à ramener au Maître.

Et cela suppose à son tour qu'ils aient triomphé des trois grands obstacles qui barrent la route à semblable connaissance et amour du message : le formalisme ; la dispersion ; l'individualisme, capables de tout ruiner dès le départ.

Pouvons-nous nous flatter que l'enseignement dogmatique distribué d'ordinaire aux fidèles les aide à en triompher? ait su les en préserver? Voilà le second point du

problème qu'il faut avoir le courage d'envisager sérieusement, car il obligera peut-être à réviser bien des méthodes.

A côté des statistiques qui donnent les chiffres, durs, des abandons et celui des fidélités, il est d'autres constatations qui en disent long sur la façon dont nos fidèles, ou réputés tels, ont compris leur religion.

Faut-il mentionner d'abord pour mémoire tous ceux qui, inscrits officiellement sur les registres de baptême, n'ont de contacts avec l'église que trois ou quatre fois dans leur vie, aux très grandes dates : baptême, première communion, mariage, funérailles ? Quatre démarches dont deux sont inconscientes parce que c'est la famille qui les accomplit pour l'enfant ou pour le défunt ; et dont les deux autres, bien souvent, sont de pure convenance.

Plus véritablement chrétiens sont ceux que l'église voit aux grandes fêtes et à Pâques ; meilleurs encore ceux qui assistent régulièrement à la messe du dimanche. Mais quelle est leur exacte proportion ? Bien faible déjà dans notre pays, même dans ses régions réputées les meilleures.

Au-dessus, le *pusillus grex*, les assidus, ceux qui garnissent régulièrement nos églises, même quand des offices un peu extraordinaires sont annoncés ; ceux qui donnent à leurs pasteurs l'impression du nombre, de la piété et de la vie : quelques hommes ; davantage de femmes, et... les bonnes dévotes dont la lettre de deuil portera qu'elles étaient membres de toutes les confréries de la paroisse.

Oserait-on se demander ce que nos fidèles, même de ces deux dernières catégories, connaissent de leur religion ? Ont-ils dans l'ensemble soupçonné quelque chose de la vie profonde et des richesses de leur foi ? Ne consiste-t-elle pas plutôt, à leurs yeux, en des prières qu'on multiplie et

des pratiques extérieures auxquelles on se soumet, consciencieusement d'ailleurs ; en une série de recettes grâce auxquelles s'obtient le salut éternel? Aucun prêtre en contact avec les âmes et le ministère pastoral ne peut le nier : la grande majorité de nos chrétiens ne sait pas.

Il n'y a d'ailleurs en tout ceci aucune intention de critique à leur égard ; leur bonne foi et leur bonne volonté bien souvent sont totales ; et la foi du charbonnier, nul ne l'ignore, lui peut procurer le salut.

Mais on se voit forcé de constater que pour beaucoup, pour le grand nombre, les mots et les formules seuls sont demeurés, privés de leur sens ; les pratiques, les attitudes, dénuées de leur signification profonde ; peu à peu leur religion s'est vidée et s'est réduite à un cadre, à des manifestations extérieures, sans vraie vie.

Et l'on ne peut s'empêcher de songer que semblable ignorance est dangereuse. La preuve s'en trouve, trop fréquente, hélas ! quand les chrétiens ainsi formés sont arrachés au cadre ou au milieu qui les soutenait ; quand, de leurs villages encore bons, nos jeunes gens sont jetés dans le milieu de la caserne ou de l'inscription maritime ; quand nos familles de paysans quittent leur province lointaine pour se perdre, de toute façon, dans les grandes villes industrielles ; quand les enfants que seule l'autorité paternelle ou maternelle contraignait à communier ou à assister à la messe (n'en pourrait-on dire autant de beaucoup de nos collégiens?) se trouvent en contact avec le dur milieu du monde du travail, ou le milieu dissolvant du monde tout court. Pourquoi tant et tant de défections, d'abandons souvent rapides, et bien souvent aussi définitifs ?

C'est qu'il n'y avait rien dans cette façon de pratiquer et de comprendre la religion qui ait réussi à conquérir le cœur, à satisfaire l'intelligence ; c'est que seules s'impo-

saient des pratiques et des démarches qui à la longue deviennent onéreuses, puis insupportables. Quand la tentation se fait plus violente, ou quand le milieu nouveau dans lequel on est transplanté n'offre plus le soutien de traditions rigides où le respect humain jouait dans le sens de la pratique religieuse, tout cède sans plus offrir de résistance.

Si pour trop de chrétiens ce formalisme est le grand obstacle, n'y en a-t-il pas un autre, presque aussi grave, pour ceux qui, ayant réussi à franchir ou à éviter le premier, risquent de se perdre dans une multiplicité de croyances et de pratiques? Dommage d'autant plus regrettable que pour eux déjà le christianisme est une réalité vivante, aimée, à laquelle ils soumettent sans hésitation leur intelligence, leur volonté, leur vie entière. Celle-ci, pourtant, ne donne pas tout ce qu'elle eût été capable de produire si une vue plus exacte, parce que plus cohérente, de leur religion leur avait été donnée.

Dogme, morale, piété, la religion est tout cela. Nos bons chrétiens le savent. Et ils acceptent toutes les croyances que l'Église leur impose, encore qu'ils ne saisissent pas toujours, — se le demandent-ils même d'ailleurs, — pourquoi elles se succèdent dans l'ordre que leur assigne le symbole ou la première partie du catéchisme. Ils connaissent également et se soumettent à toutes les obligations que leur apportent les commandements de Dieu et ceux de l'Église; et comme ils les récitent encore pieusement en guise de prière, ainsi prennent-ils soin dans la pratique de leur vie de ne point les enfreindre. Par les commandements de l'Église qui ont réglementé l'usage des sacrements de pénitence et d'eucharistie, déterminé aussi le culte à rendre à Dieu le dimanche et aux grandes fêtes, la troisième partie du catéchisme entre à son tour dans le cadre de la vie. C'est la vie de piété : la prière et les sacre-

ments, moyens et préceptes à la fois, préceptes surtout.

La grande majorité de nos meilleurs chrétiens n'a point d'autres perspectives : on priera parce qu'il faut prier, et que la prière est à la fois nécessaire et commandée ; on observera tous les commandements parce que telle est la volonté divine ; on croira tout ce que Dieu a enseigné, parce qu'Il réclame de notre raison cette soumission à sa parole. Ces trois parties se juxtaposent dans la vie comme elles se suivent dans le catéchisme ; entre elles point d'unité organique ni de lien véritable.

A fortiori ne perçoit-on pas de relation entre la religion ainsi entendue et la vie courante, la vie matérielle, avec ses obligations et occupations multiples, avec ses contacts et ses heurts, avec ses difficultés et ses joies. Pratiquement le divorce est total entre cette vie quotidienne et la religion. La question de la répercussion de l'une sur l'autre ne se pose même pas. Combien y en a-t-il en effet qui comprennent, ou qui accepteraient l'intrusion de leur religion dans tous les détails de leur vie ; qui admettraient qu'aucune part de notre activité ne doive échapper à son influence ; qu'un chrétien ne peut être semblable aux autres ni dans sa vie publique, ni dans sa vie familiale, ni dans sa vie sociale ou professionnelle ; que partout et toujours, quoi qu'il en ait et qu'il en veuille, il est chrétien et doit agir comme tel ? Quel ébahissement, ou quel scandale peut-être, si on s'avisait de leur lire tel ou tel passage du chapitre VI de saint Matthieu !

C'est que pour eux la religion n'est qu'un des éléments, dûment étiquetés et catalogués, de leur activité ; le plus digne et le plus noble sans doute ; une tâche dont on entend s'acquitter très loyalement et sérieusement, mais auprès de laquelle d'autres activités s'offrent à l'homme, qui sont totalement différentes et nettement séparées. Cloisons étanches ; fossés ; compartiments ; quelles que

soient les formules ou les images employées pour la traduire, cette rupture profonde entre les divers ordres d'activité est, pour la plupart des chrétiens, chose qui va de soi.

Que dire alors de l'apostolat? A qui pourra-t-on faire admettre qu'il soit un devoir essentiel, inéluctable, de la vie chrétienne? Allez faire comprendre à des parents foncièrement chrétiens et pieux, qui ont assuré à leurs filles une éducation parfaite et une formation sérieuse, qu'ils n'ont pas le droit de les garder jalousement auprès d'eux et pour eux, mais que, toute vocation religieuse étant mise à part, elles ont des devoirs qui débordent le cadre familial et qu'elles se doivent aux autres. L'apostolat, oui, on l'acceptera comme un pieux excès, chez des êtres d'exception (un peu déséquilibrés d'ailleurs, pensera-t-on), comme quelque chose d'éminemment surérogatoire. Mais le regarder comme l'épanouissement logique et nécessaire du christianisme, comme inséparable de sa vraie conception, qui donc parmi nos fidèles en a même le soupçon?

Il faut le reconnaître très loyalement, et simplement : l'enseignement dogmatique tel qu'il est généralement distribué aux fidèles, au petit troupeau dont les statistiques disent le nombre infime en face de la grande masse des non-pratiquants et des indifférents, cet enseignement ne les arme pas suffisamment pour l'Action Catholique. Il ne leur donne pas du Message qu'ils auront à porter à leurs frères la connaissance profonde, chaude, riche qui pourrait répondre d'emblée aux inquiétudes, aux sourds désirs de bonheur surtout, de ceux qu'ils doivent rechristianiser. Il ne leur en procure pas, pour eux-mêmes, la connaissance joyeuse, pleine d'enthousiasme et de foi, qui le leur ferait considérer comme le trésor pour lequel on s'en va sans l'ombre d'une hésitation vendre tout ce

qu'on possède, afin de l'acquérir. Il n'allume pas en eux cette flamme ardente qui les jetterait hors d'eux-mêmes dans l'extase de l'œuvre et de la conquête, non pas dans l'emballement chimérique et passager, mais dans le don total, patient, résolu que réclame justement l'Action Catholique.

Ne récriminons pas; gardons-nous surtout d'accuser qui que ce soit. Un examen de conscience sérieux sur ces matières ne concluera pas nécessairement à une négligence ou une culpabilité. Il montrera plutôt qu'on n'avait point envisagé dans sa plénitude et toute son exigence le vrai problème; qu'on n'avait point suffisamment vérifié ses méthodes et ses procédés; qu'on poursuivait une ligne sûre et féconde jadis, quand, la société étant chrétienne, les institutions et la famille continuaient et complétaient l'enseignement donné par le prêtre; mais que les conditions et les circonstances ont changé sans que ligne ou méthodes se soient adaptées aux besoins nouveaux.

Alors? Nous voici précisément au point où se noue le vrai problème et où va sans doute se jouer la partie décisive. L'Action Catholique projette brusquement la lumière de ses exigences, fait apparaître les lacunes et les insuffisances. Que l'examen de conscience se termine en examen de prévoyance; rien ne sera perdu; au contraire, tout sera gagné.

Car la doctrine chrétienne est assez riche et l'enseignement dogmatique assez souple pour pouvoir apporter à chacun des siècles de l'histoire de l'Église et aux circonstances qu'elle traverse la réponse adéquate. Elle peut, à l'heure présente, munir les chrétiens désireux de répondre à l'appel du pape, de ces vérités profondes, vitales, rayonnantes, qui leur sont indispensables et que plus ou

moins consciemment ils réclament. Elle le doit ; car la tâche n'est pas facultative et ne peut être différée.

Déjà même elle le fait. Car le travail s'amorce ; et le sens dans lequel se fera cet approfondissement de la doctrine se laisse percevoir. Toute une série d'indications convergentes, d'expériences déjà faites, et concluantes, en des milieux d'ailleurs très divers, de suggestions, enfin, venues de très haut, rejoignent en effet les conclusions auxquelles, de son côté, l'étude de l'Action Catholique et de ses exigences concrètes permet d'aboutir. Si bien que, à peine posé en somme par celle-ci, le problème se trouve déjà presque résolu pour qui sait voir ou réfléchir.

Dans la construction qu'il s'agit de tenter, c'est la notion même d'apostolat, avec son fondement dogmatique qui donne d'emblée l'indication la plus nette.

Les militants d'Action Catholique ont besoin d'une grande idée, d'une vérité solide qui fonde et soutienne le don total, désintéressé, persévérant qu'on requiert d'eux. Or, s'il en est une qui ait chance de répondre à ce besoin, de leur rendre pleinement raison des sacrifices auxquels ils devront consentir, et en même temps de les soutenir et enthousiasmer pour une tâche qui leur deviendra ainsi aimable et chère, c'est bien celle que tout dernièrement encore, dans un des plus récents documents relatifs à l'Action Catholique, le pape rappelait, soulignant même comment elle commandait l'apostolat des laïcs : la grande thèse du corps mystique.

Dans ce but, disait-il dans sa lettre au patriarche de Lisbonne, pour faire des laïcs des auxiliaires actifs et généreux de la hiérarchie ecclésiastique,

il sera utile de leur faire bien comprendre, — car bien des fidèles l'ignorent encore, — que l'apostolat est un des devoirs inhérents à la vie chrétienne ; et que l'Action Catholique est de toutes les formes d'apostolat, toutes méritantes de l'Église, la plus conforme aux

besoins de notre époque... En réalité, à les bien observer, ce sont les sacrements de baptême et de confirmation eux-mêmes, qui imposent entre autres obligations celle de l'apostolat, c'est-à-dire du secours spirituel au prochain... Le baptême... puisque c'est par lui que nous devenons membres de l'Église, c'est-à-dire du corps mystique du Christ. Entre les membres de ce corps, — c'est le cas pour n'importe quel organisme, — il faut qu'il y ait une solidarité d'intérêts, une communication réciproque de vie... Un membre doit aider l'autre; aucun ne peut demeurer inactif; chacun reçoit, chacun doit donner à son tour.

Or, tout chrétien reçoit la vie surnaturelle qui circule dans les veines du corps mystique du Christ, — cette vie abondante que le Christ, comme Il le dit lui-même, est venu apporter sur la terre, — et tout chrétien en conséquence doit la transfuser, cette vie, en d'autres qui ne la possèdent pas ou ne la possèdent que dans une trop faible mesure ou seulement en apparence.

Quand les fidèles auront bien considéré ces vérités fondamentales de la foi, un nouvel esprit, nous n'en doutons pas, s'emparera de leurs cœurs, une action intense en sera le fruit. On ne peut concevoir, en effet, une véritable vie sans action, l'action étant non seulement une manifestation mais un coefficient nécessaire et la mesure même de la vie.

Que peut-on souhaiter de plus formel et de plus explicite que ces consignes pontificales? Le don de soi aux autres, surtout dans cette forme pleine qu'est l'Action Catholique, dans cette manifestation très pure de la charité chrétienne, trouve sa raison profonde dans l'incorporation au Christ. Membres les uns des autres, suivant la formule de saint Paul, et non pas seulement reliés individuellement et égoïstement au Christ, nous avons forcément notre vie en relations profondes avec la vie des autres. Membres raisonnables et libres, nous en devons prendre conscience; membres animés par la charité, nous devons accepter par amour pour Dieu le plan merveilleux suivant lequel le Christ a conçu la croissance et l'épanouissement de son corps : par le mutuel concours de ses membres; nous devons, là où Il nous a placés, dans tel

milieu naturel qu'Il a voulu pour nous, et que la famille, la profession, l'habitation même, nous désignent sans hésitation possible, accomplir la tâche d'entr'aide, de rayonnement, d'apostolat somme toute, auquel de toute éternité Il nous a prédestinés et pour lequel Il a tout ordonné de notre histoire personnelle et de notre préhistoire. Notre croissance dans sa vie et dans son amour ne peut aller sans le rayonnement, perçu ou non, sur les autres; sans l'apostolat, accepté et accompli, quand on a pris conscience des desseins providentiels. Aucun membre du corps ne peut, même s'il le voulait, vivre égoïstement pour lui seul; en se repliant ainsi il s'atrophierait et, entravant la bonne marche de l'ensemble, c'est à lui-même en définitive qu'il ferait tort. Aucun membre du corps du Christ, instruit de sa dignité et de ses responsabilités, ne peut sans compromettre son salut éternel se désintéresser du salut des autres et passer à côté des détresses morales ou spirituelles sans s'y arrêter. Qu'on relise saint Jacques là-dessus.

Mais quiconque a compris dans sa merveilleuse splendeur la grande thèse paulinienne, éminemment catholique s'il en fût, du corps mystique; la dignité extrême des moindres cellules destinées à s'insérer dans le grand courant de vie qui vient du Christ; la beauté si prenante de ce corps du Christ qui se constitue, s'accroît un peu plus chaque jour, réalisant dans le monde malgré les défaillances individuelles la grande œuvre de Rédemption, d'amour et de louange à la gloire du Père pour laquelle le Christ a versé tout son sang; et surtout l'honneur indicible fait à tous ceux que le Christ invite, de quelque métier, pays ou race qu'ils soient, à se faire ses collaborateurs dans l'édification de son corps mystique, à ses apôtres de la première heure, ses Douze, comme à ses militants du vingtième siècle, tous ceux qui sont « sa gloire », suivant

le mot de saint Paul ; quiconque a compris cela est gagné à l'action, et se dévouera certainement à la Cause du Christ et de son Évangile.

C'est là la doctrine féconde, rayonnante, qu'on se devra d'enseigner, de redire sans cesse, aux laïcs qui militeront ou qu'on voudra enrôler dans les rangs de l'Action Catholique. Ils en ont besoin ; ils l'appellent sourdement de leurs vœux. Et quand on la leur a exposée, ils sont conquis. Quantité d'expériences sont là déjà pour en témoigner, dont la première fut vécue par saint Paul. C'est cette vérité, assimilée par lui au point qu'il l'appelle « son » Évangile, qui lui a fait traverser victorieusement les rudes épreuves dont la liturgie de la Sexagésime nous répète chaque année la litanie triomphale.

Mais, munis de cette première indication, sachons aller plus loin.

La doctrine du corps mystique, de l'incorporation au Christ, ne sera pas seulement une des vérités sur lesquelles l'Action Catholique va attirer l'attention, qu'elle aidera à mettre davantage en lumière. Tout semble indiquer que peu à peu elle va devenir le centre d'attraction. Et l'on ne s'avançerait guère en disant que, pour répondre aux données du problème actuel, cette rechristianisation d'un monde paganisé, c'est autour d'elle que se fera par la force des choses la synthèse féconde de l'enseignement chrétien ; que c'est à la mieux présenter et à la mieux connaître que tendront les efforts des éducateurs religieux et des chrétiens avides de vérité et de vie.

Sans doute une synthèse doctrinale peut se faire autour de tel ou tel élément qu'un maître expérimenté et vraiment convaincu saura mettre en valeur, dont il parlera sans cesse, auquel il ramènera tout le reste. Sans doute on pourrait mettre harmonieusement et fructueu-

sement en relief d'autres points du dogme que l'incorporation au Christ, ou d'autres formes de dévotion que la dévotion au Dieu vivant en l'âme. Le sacerdoce du Christ a pu servir de centre à des synthèses remarquablement construites et fort puissantes. La messe pourrait tout aussi bien être mise au centre de la vie ; et la dévotion « aux Trois », chère à Sœur Élisabeth de la Trinité, est bien foncièrement chrétienne.

Mais, qu'on ne l'oublie pas, les conditions actuelles de l'Action Catholique redisent leurs exigences précises et convergentes auxquelles ne peuvent répondre également toutes les synthèses par ailleurs possibles. Elles demandent que le militant d'Action Catholique ait à sa disposition des notions solides, profondes, qui le mènent, lui et ceux à qui il les prêchera, au cœur même de la religion du Christ et non pas à la surface ; qui l'aident à triompher ainsi du formalisme et des ravages qu'il a causés. Elles demandent encore, et surtout peut-être, que soient évitées la dispersion, l'incohérence, la multiplicité des notions et des gestes ; qu'il n'y ait plus de cloisons étanches entre la foi et la pratique, la vie de piété et la vie quotidienne ; que pour accepter et vivre sa religion comme une chose belle et bonne et vraie, on la voie du centre qui commande et explique tout. Il faut enfin que ces mêmes notions soient productrices d'apostolat et suscitent ces générosités.

Avons-nous dans notre enseignement beaucoup d'idées capables de répondre non seulement à l'une ou à l'autre de ces trois conditions mais à toutes trois ensemble ; d'être à la fois profondes, unifiantes et génératrices de dévouement? Et ne se trouve-t-on pas amené presque nécessairement à ce dogme que la lettre pontificale rappelée plus haut mettait en si pleine lumière? Car la doctrine du corps mystique, qui est par excellence source

d'apostolat, ne réalise pas à un moindre degré les deux autres conditions également énoncées.

Faut-il souligner comment, se plaçant d'emblée au centre du dogme chrétien, elle se prête de façon remarquable à la présentation complète, harmonieuse, unifiante, de toute la religion du Christ ?

Parler du corps mystique du Christ, en effet, de l'incorporation de tous les hommes à cette grande réalité mystérieuse et vivante, c'est aller droit au problème de la grâce. Mais de la grâce présentée dans sa vérité plénière : de la grâce considérée non pas comme une richesse morte et inerte, encore qu'infiniment précieuse, mais comme une force vitale, au dynamisme puissant, conférée lors d'une nouvelle naissance ; — de la grâce vie divine, transformant l'homme, élevant le plus humble des chrétiens jusqu'aux hauteurs incommensurables de la nature divine ; — de la grâce don merveilleux de Dieu, oui, mais de Dieu par le Christ ; car tous tant que nous sommes, nous sommes sous le régime du Christ, et nul autre nom n'a été donné aux hommes qui puisse leur procurer le salut ; — de la grâce enfin qui, nous mettant dans la dépendance du Christ cause méritoire, nous met aussi dans la mouvance du Christ âme du corps, vie de ses membres, principe de développement, d'action, de perfectionnement, du Christ chef du corps, et corps même.

C'est cette idée complexe, et seule exacte d'ailleurs, de la grâce, que redit, à qui l'a compris, le terme d'incorporation ou de corps mystique.

Mais qui ne voit quelles autres données révélées elle suppose, et quelles précisions elle requiert déjà dans l'enseignement pour pouvoir être suffisamment comprise et goûtée? On voudra savoir toujours davantage quel est ce Christ qui résume ainsi l'humanité et condense en soi toute l'histoire du monde. Et c'est le dogme de l'Incarna-

tion qu'on aura besoin d'entendre énoncer, dont on réclamera avidement l'exposé. Afin de mieux comprendre le Don ineffable, on recherchera le Donateur très aimant ; et ces deux sciences, et ces deux admirations, rejailliront l'une sur l'autre.

Le Verbe Incarné se présentera également comme le Rédempteur descendu sur terre pour le salut de ses frères, devenu homme afin que, par Lui précisément, tous puissent à leur tour devenir fils de Dieu ; ou plus exactement recouvrer ce titre et ces prérogatives qui leur avaient été conférés jadis, à l'origine.

Car il faudra redire aussi l'histoire surnaturelle de l'humanité entière, choyée, puis déchue, puis relevée, pour mieux comprendre par là le rôle du Christ et de sa grâce.

Cette histoire à son tour obligera à pénétrer plus avant encore dans la connaissance de Dieu. N'y a-t-il pas, à l'origine de tout, un amour incroyable, qui prend les initiatives et de la création, et de l'élévation et du relèvement de l'homme? Dieu a tant aimé le monde!... L'étude de la grâce appelle l'étude du Père de qui tout don découle, du Dieu qui se définit par un seul mot, selon saint Jean : « Amour ». Ce Dieu, ce ne sera pas le Dieu froid et distant des philosophes et des savants, mais le Dieu Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; le Dieu aimant, le Dieu vivant dont le mystère fécond se développe au sein de cette famille qui nous accueillera tous dans la communion de sa vie trinitaire et dans la participation à son ineffable bonheur.

De la grâce du Christ à la Trinité ; de la vie trinitaire à sa participation créée, le va-et-vient s'établit facilement, harmonieusement ; et les croyances aux grands mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, de l'élévation originelle, du péché ; la doctrine sur les anges, sur

le démon instigateur de la chute, sur la Vierge corédemptrice, s'insèrent sans heurt dans un ensemble aimé.

Et il en ira de même (nous nous en tenons toujours à l'étude et à la connaissance spéculative) pour les autres éléments du dogme qui trouvent dans la doctrine de l'incorporation au Christ leur véritable point d'attache. Le Christ vivant en ses membres poursuit inlassablement son œuvre de salut, jusqu'à la fin des temps. Il agit en eux par les touches mystérieuses, mais sûres et miséricordieuses, de sa grâce, par ses dons, toute l'armature surnaturelle dont il les veut doués. Il renforce l'action de ses grâces actuelles, des vertus infuses, par les secours extérieurs et sociaux qu'il a voulu instituer pour subvenir à la fragilité des hommes, si tributaires de leurs sens, si exposés dans leur isolement. C'est là qu'intervient, pour compléter et appliquer à tous les temps et à tous les peuples l'œuvre rédemptrice du Christ, l'Église, instituée positivement par Lui, avec sa hiérarchie, ses lois, sa constitution, ses privilèges, ses pouvoirs, son autorité. Et à l'intérieur de cette société visible et reconnaissable, — mais en même temps mystérieusement une et vivante et féconde grâce à l'assistance perpétuelle du Christ, — les signes sensibles, dont ses ministres sont les dispensateurs et qui produisent la grâce qu'ils signifient, en vertu de la volonté formelle de Celui qui pouvait, seul, instituer les sacrements.

On ne risquera pas de se perdre dans les détails de ces dons si, toujours et partout, l'idée de la grâce qu'ils produisent ramène vers le centre merveilleux qui explique et commande toutes ces délicatesses du cœur du Christ. Point de dispersion à craindre, point de juxtaposition purement matérielle de notions religieuses, pas de renversement non plus des valeurs, si on prend l'habitude de se reporter à ce qui est la source, l'origine, la raison der-

nière de ces moyens ; car si nobles qu'ils soient, ils ne sont que des moyens pour acquérir plus facilement, pour conserver plus sûrement, pour développer plus abondamment la vie divine, infiniment plus noble et plus riche encore, que le Christ a déposée en ses membres.

Mais, conséquence immédiate, et qu'on ne saurait trop souligner, ces notions spéculatives se prolongent spontanément dans des applications pratiques, qui vont à leur tour envahir tous les secteurs de l'activité humaine. Dès lors qu'on a entrevu la grâce comme étant non une monnaie d'échange, ni un trésor à enfouir à l'abri des voleurs, ni même simplement une perle de grand prix, mais une vie, une force, un dynamisme, on ne peut pas ne pas voir combien étroitement la pratique chrétienne se noue à la croyance chrétienne, combien la morale s'attache au dogme. Et quand on a compris que cette vie divine est une vie qui insère le fidèle dans un corps, dont le Christ est l'âme agissante et le principe vital, qui veut tout envahir pour tout perfectionner et vivifier ; quand on a saisi en outre que chacune des cellules de ce corps doit se laisser faire sans craindre de perdre pour cela son individualité, car une place lui est assignée par avance et un développement fixé, et que sa vraie perfection consiste à répondre pleinement aux vues de Dieu sur elle, on se trouve posséder la vraie lumière qui va projeter la plus radieuse clarté sur ce qu'on appelle la vie chrétienne et ses règles.

Tout s'explique alors des exigences que trop de chrétiens subissent sans les comprendre, par pure soumission à des consignes imposées de l'extérieur. Le sens de la vie se dégage sans peine : réaliser, jusqu'à une hauteur et une plénitude que nous ne devons pas réduire ni limiter arbitrairement, toutes les vues de Dieu sur nous indivi-

duellement. Pour cela la pleine soumission sera requise, évidemment, à toutes les indications ou les sollicitations de Celui qui conduit, et qui connaît.

Et pour que cette docilité soit possible, le recueillement devient indispensable. Il n'est pas arbitraire ; pas plus que les exercices de piété ou les pratiques de dévotion que l'Église a approuvées, multipliées même, pour que chacun puisse y trouver l'aliment de sa piété, le soutien et l'adjuvant de l'attention à Dieu. Et, prolongeant le recueillement, l'exploitant et lui faisant porter ses fruits : la prière ; sous toutes ses formes, toutes légitimes et bonnes ; la prière avec son sens profond et doux d'intimité avec l'Hôte divin, et le Maître qui travaille l'âme. Ainsi présentée elle n'est pas un exercice de surcroît, appliqué de l'extérieur ; elle est dans la logique et la nécessité de la foi à la vie de Dieu dans l'âme.

Et ce même dogme de notre vie de membres nous fera comprendre le second élément de notre croissance surnaturelle : la docilité à la volonté divine. Membre du Christ, cellule de son corps destinée à vivre toujours plus pleinement de sa vie, le chrétien ne doit avoir d'autre ambition que de se laisser envahir et conformer au Christ ; il ne doit rien craindre tant que d'être arraché au corps du Christ. Aussi le péché lui apparaîtra-t-il comme le grand mal, parce qu'il est la rupture brutale ou l'amputation violente. Ce qu'il voudra, c'est la vie toujours plus ample. Pour y parvenir, il acceptera de grand cœur les règles précises, et si judicieuses, que constituent les commandements donnés par Dieu : lois de notre nature surélevée, indications sûres pour nous guider dans le détail de la vie et ses obscurités.

Il comprendra également le vrai sens de l'effort et de la mortification, et de l'ascèse ; destinés non pas à brimer, ni à détruire pour le plaisir de détruire, mais à dompter,

à régler, à établir le domaine souverain et paisible de Dieu en une nature souvent rebelle.

Il n'est pas jusqu'au devoir d'état qui ne prenne sa véritable et splendide signification dans cette synthèse du corps mystique. La vie de membre du Christ est vécue individuellement par chaque cellule là où le Maître l'a placée. Son activité doit s'exercer dans les conditions qui lui ont été assignées. Et ce serait une égale erreur que de vouloir mener dans le cadre providentiel préparé de toute éternité par Dieu une vie simplement humaine, — puisqu'on est membre, et donc envahi par une vie plus haute, — ou de vouloir s'unir au Christ par la grâce sans remplir la fonction qu'Il demande, — puisqu'on est membre, et donc à une place déterminée de son corps. — Et c'est par le fait même tout le devoir d'état qui entre dans ce courant de vie divine et doit être transformé, ou plutôt informé, par elle. Et ce sont tous les milieux naturels où se passe notre activité d'hommes : famille, profession, cité, paroisse, quartier, qui, conformément aux desseins divins, doivent concourir à notre formation et bénéficier de notre vie chrétienne. Rien absolument n'y échappe parce que rien n'échappe à Celui qui procure lui-même la croissance de son corps par la croissance et l'activité de chacune des cellules.

Si l'on joint enfin à cet aspect, — qui n'est encore que l'aspect individuel de chaque vie chrétienne unie à son centre et à son principe, le Christ, — la dernière affirmation que contient la doctrine du corps mystique, à savoir que, membres du Christ, nous sommes également, nécessairement, membres les uns des autres, on atteindra jusqu'aux extrêmes limites et exigences de la vie chrétienne : l'apostolat, la solidarité surnaturelle, la communion des saints ; on aboutira, pour le bien comprendre enfin, au grand commandement, celui qu'on ne prêchera

jamais assez, celui qui résume tout s'il en faut croire saint Paul : la charité, avec toutes ses exigences et toutes ses délicatesses.

De ce qui pouvait sembler haute et lointaine spéculation : la thèse du corps mystique, jusqu'à ce qui est le christianisme agissant et sa perfection même dans le concret de la vie : le service, le verre d'eau, le sourire, la justice envers tous, les rapports professionnels, sociaux, politiques, familiaux, le passage se fait donc sans hiatus, sans heurt ni difficulté. Et c'est par là que, entre toutes les vérités dogmatiques que le chrétien doit accueillir et aimer, la doctrine de la grâce du Christ, de l'incorporation au Christ s'impose à l'attention.

Elle lutte efficacement contre tous les dangers énoncés plus haut : formalisme, éparpillement, individualisme, qui compromettraient certainement, si on y retombait, l'effort nouveau demandé par l'Église ; ou qui, plus simplement même, tariraient dans leur source la générosité et l'entrain apostolique qu'il réclame.

Elle donne à la religion son sens le plus plein, le plus satisfaisant et le plus riche.

Elle rend fiers de leur foi ceux qui l'ont ainsi entrevue et heureusement comprise. Elle les rend courageux dans la lutte contre leurs défauts, dans l'effort de perfectionnement et d'ascension exigé d'eux par la vie qui monte et veut croître.

Elle les rend logiques et conséquents dans toutes leurs attitudes et toutes leurs démarches, parce qu'ils savent que partout et toujours, au foyer domestique, au travail, dans la rue comme à l'église, ils sont les membres vivants du Christ qui veut réaliser son œuvre par eux et en eux.

Elle les rend apôtres enfin, quoi qu'il leur en puisse coûter, parce qu'ils ne peuvent plus se résigner à garder

pour eux la joie et la force qu'ils ont trouvées et qu'ils savent capables de procurer à leurs frères le vrai bonheur si avidement attendu.

Principe de vie, de joie, d'énergie pour eux, cette façon de concevoir la vie chrétienne est en même temps la meilleure réponse aux objections et aux ignorances du milieu dans lequel sont plongés et que doivent transformer les militants d'Action Catholique.

La vie chrétienne pleinement vécue par quelqu'un de leur bord, de leur monde, quelqu'un qui est astreint aux mêmes tâches et aux mêmes difficultés quotidiennes qu'eux, soumis aux mêmes conditions matérielles et sociales qu'eux, ne peut manquer de frapper, d'intriguer d'abord, puis de séduire et de gagner ceux du dehors, ceux qui en sont les témoins et qui jusque-là ne connaissaient l'Église et la religion que par les caricatures qu'on leur en avait présentées, ou par des rites et des gestes auxquels ils ne pouvaient rien comprendre. Les chrétiens qui vivent vraiment parce qu'ils ont compris exactement leur religion, sont des foyers lumineux qui, nécessairement, doivent attirer les regards et retenir l'attention : *Ut filii lucis...* Ils sont aussi, s'ils sont fidèles à leur vocation de membres du Christ, des foyers d'amour, rayonnant la charité, et donc le Christ. « Qu'ils soient un, comme Vous et moi nous sommes un », avait demandé Jésus pour ses Apôtres et ceux qui les continueraient, « afin que le monde sache que c'est bien Vous, Père, qui m'avez envoyé ». On est témoin parce que apôtre ; on est témoin pour être apôtre.

Ainsi, de quelque côté qu'on l'aborde, le problème de l'Action Catholique et de l'enseignement dogmatique aboutit toujours à la même conclusion. Pour rendre chrétiens leurs frères, les laïcs que l'Église convie à son œuvre d'apostolat devront porter dans sa pureté le

grand message du début, la Bonne Nouvelle toujours la même, capable de procurer le bonheur aux hommes du vingtième siècle comme à ceux des origines. Ils devront le bien connaître, ce message; ils devront surtout y croire de toutes leurs forces. Et pour cela, les perspectives de dignité incroyable et d'intimité indicible avec le Christ, leur Maître et leur vie, que leur apporte la doctrine du corps mystique et de leur vie de membres, les y aideront puissamment.

Par la force des choses, c'est donc cette grande thèse qui se dégage et monte à l'horizon, et s'affirme comme devant animer toute l'activité nouvelle qui sourd un peu partout.

Dans les années qui précédèrent la guerre, une tendance très nette s'était laissé percevoir déjà dans ce même sens. De divers côtés et dans divers pays on témoignait d'un intérêt marqué pour toutes ces doctrines, de la grâce, de l'habitation de Dieu dans l'âme, du corps mystique du Christ, auparavant peut-être reléguées un peu à l'arrière-plan. Sans que écrivains ou auteurs se soient aucunement concertés, elles prenaient dans les publications, dans l'étude, dans la méditation aussi et la spiritualité, une place toujours plus considérable, et elles trouvaient spontanément l'audience et l'affection des fidèles. Courant de pensée et de piété que l'Esprit-Saint, sans aucun doute, suscitait dans son Église. Pendant la guerre et depuis lors ces tendances n'ont fait que s'accentuer; et ces thèses se sont maintenant imposées partout.

Ne pourrait-on croire que, dans l'ambiance ainsi providentiellement préparée, l'Action Catholique avec ses exigences accrues, les besoins de doctrine profonde, solide, rayonnante, qu'elle fait naître, ne soit appelée à jouer le rôle d'élément catalyseur? C'est pour tous ses

militants, ses laïcs de tous les milieux sociaux, de toute culture aussi, et non pas seulement pour quelques esprits plus cultivés, qu'elle réclame, comme nourriture plus adaptée, la connaissance du grand mystère du Christ. Tous ont besoin qu'on leur rompe ce pain de la doctrine qui doit leur permettre d'entreprendre les grandes choses que l'Église attend d'eux à l'heure présente. Tous doivent savoir sur quoi se fonde leur apostolat. Et si, comme le disait le Pape, c'est de leur qualité de membres du Christ qu'il jaillit, tous ont besoin d'entendre parler du corps mystique.

Peut-être faudra-t-il pour cela réviser des méthodes, modifier un enseignement qui ne seraient plus adaptés à des conditions nouvelles et aux besoins impérieux qu'elles ont fait naître. Qui donc hésiterait, puisque les âmes sont en jeu, et par millions ?

Il est à souhaiter seulement que, devant l'urgence de la tâche, on n'attende point une pression plus grande encore des événements, ou les échecs d'autres tentatives pour suivre sans crainte les consignes pontificales ; et que l'on concentre hardiment l'effort de l'enseignement dogmatique sur l'exposé approfondi et l'exploitation méthodique du grand mystère chrétien, celui du Christ-Chef vivant dans le plus humble de ses membres sa vie divine.

P. Glorieux.

Les deux Prudences

Nous sommes heureux de publier ici quelques notes inédites du lieutenant de vaisseau Pierre Dupouey, dont on se rappelle les « Lettres » émouvantes. Ces « Lettres » seront d'ailleurs rééditées prochainement par les Éditions du Cerf, avec préface d'Henri Ghéon.

La Prudence et la Tempérance, sœurs cadettes de la Douleur et filles de la Nuit, n'inspirent plus que rarement nos imagiers modernes ; sans doute parce que leurs noms ne parlent plus à nos esprits, et que nous ne savons plus, comme autrefois, évoquer les visages augustes de ces Nymphes chantantes.

Michel Colombe représenta la Prudence (1) avec des balances dans lesquelles la nymphe mesure le poids de nos désirs ; et Burne Jones mit entre les bras de la Tempérance une urne pleine d'eau que la déesse renverse sur un brasier pour l'éteindre ; mais, au lieu de verser l'eau directement sur les flammes, elle a mis sa main contre l'orifice du vase et n'en laisse échapper qu'un mince filet

(1) Tombeau de François II, duc de Bretagne, dans la cathédrale de Nantes.

pour être sûre d'en avoir assez, et qu'aucun charbon ne continuera de brûler quand le vase sera vide.

L'une et l'autre de ces nymphes, sœurs de la Force et de Thémis, portent dans l'esprit le souci de la mesure et du Temps bien employé. L'une craint de n'avoir plus d'huile dans sa lampe, quand viendra l'Époux ; et l'autre s'inquiète, avant qu'il arrive, d'avoir préparé toutes choses dans sa maison.

L'une, avec sa lampe très basse, enlève encore une fois la poussière, change un meuble de place et fait les derniers préparatifs du repas. L'autre allume de temps en temps la sienne pour regarder au visage ceux qui frappent à la porte, puis l'éteint aussitôt. Mais toutes deux comptent les minutes amères de la séparation et vivent dans l'attente.

Tout à l'heure, mais pas encore maintenant, le dur Temps sera fini. Avec lui finiront la crainte et l'angoisse, et ce trouble et cette fatigue qui forcent la plus jeune des deux sœurs à s'asseoir dans l'ombre.

Dans la maison voisine aussi, l'Époux est attendu. Fière de son amour, la blonde Callirhoë chante en renouvelant l'huile de toutes les lampes qui brûlent incessamment. Ses amies sont venues, avec des instruments de musique, pour l'aider à tromper l'attente. Quelle ne sera pas la joie de l'Époux en trouvant la maison en fête et tout ornée pour le recevoir ! Et d'ailleurs, son absence est par trop amère. Que d'autres somnolent en l'attendant, Callirhoë ne peut contenir l'impatience de son désir, ni calmer la passion de son cœur. Est-ce sa faute si elle souffre plus que d'autres de la séparation, si le temps lui dure plus qu'aux autres? Et, respirant distraitement des roses, Callirhoë, par ses chants et ses propos, réussit à tuer le Temps odieux avec ses chaussures de plomb.

Cependant l'humble Prudence et la timide Tempé-

rance, ayant préparé toutes choses dans la maison, se sont assises sur les marches, près de la porte d'entrée. Elles comptent les minutes dans les ténèbres et sont inhabiles à tuer le Temps. Mais, parfois, le Temps s'abolit de lui-même quand un sommeil rapide les terrasse, jusqu'à ce que, de nouveau, les éveille un bruit dans la rue. On pourrait voir alors sourire leur visage extasié, tandis qu'un nom, toujours le même, s'échappe de leurs lèvres.

Notes sur le même feuillet

Quid me interrogas de bono? Unus est bonus : Deus.

Venir donc auprès de Lui, à ses pieds, dans un esprit d'insouciance du reste, pour Le supplier et Lui demander parce qu'Il est Lui. « *Si ergo vos, cum sitis mali, nostis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester de caelo dabit spiritum bonum petentibus se* (1). »

Lui parler sans préparation, Lui obéir sans justifier cette obéissance.

Lui, Sa loi, Sa miséricorde, Sa bonté, Sa Paix, et non pas mon choix ou mon adhésion.

Pierre Dupouey.

(1) Luc, chap. xi, v. 13.

Après les treizièmes Journées Universitaires

Pendant les vacances de Pâques, les congrès universitaires éclosent avec les premières fleurs, et les journaux sont pleins de leurs mandements et de leurs excommunications. Certains d'entre eux, les moins bruyants, font d'ailleurs une œuvre efficace et qui impose le respect. Tout particulièrement quiconque a soin du bien public doit rendre hommage au travail entrepris par l'Union Nationale des membres de l'Enseignement public, non seulement pour la sauvegarde des intérêts professionnels propres aux maitres des trois ordres, mais plus encore pour la défense de leurs droits spirituels qui sont de beaucoup les plus importants. Autour de quelques rapports documentés et d'un ton parfaitement serein, les professeurs et les instituteurs qui tenaient leur réunion annuelle à Nantes le samedi *in albis*, groupés sur le plan humain, sans distinction de foi religieuse ou de parti politique, ont examiné « objectivement » (on sait que c'est une chose rare) les nombreux cas d'intolérance qui leur étaient soumis et les atteintes flagrantes à la liberté d'opinion dont telle École Normale est le théâtre attitré. Malgré ces faits certains, l'Union Nationale répugne avec raison aux gestes dramatiques, aux affichages somptueux, aux communiqués solennels : l'ordre du jour, voté à l'unanimité, rappelle seulement en termes nets la doctrine officielle de l'Université, soutenue depuis Jules Ferry par les innombrables Excellences qui ont logé successivement rue de Grenelle...

Si nécessaires que soient ces vœux et si urgente surtout que soit l'action positive qu'ils justifient et qu'ils préparent, — il faut bien le dire, c'est une tâche ingrate et c'est un devoir pénible que de se réunir sous le jeune

soleil d'avril pour analyser des documents et pour rédiger ensemble des cahiers de doléances. Aux Journées Universitaires, qui se tenaient à Bordeaux deux ou trois jours plus tôt, l'atmosphère était plus douce au cœur des assistants, car il ne s'agissait de rien de plus pour eux que de s'instruire en commun et surtout de joindre leurs âmes dans une même prière...

Voici plus de douze ans qu'un groupe de professeurs lyonnais, reprenant la publication du *Bulletin* interrompu par la mort héroïque de Joseph Lotte, réunissaient dans la semaine de Pâques, pour une sorte de petit congrès, quelques collègues catholiques venus de tous les coins de la France. L'idée a réussi. Depuis trois ou quatre ans, le nombre des adhésions atteint 8 ou 900 et, malgré cette foule croissante (où chaque Académie se distingue par un ruban aux couleurs symboliques), c'est toujours la même atmosphère de charité fraternelle et de pieuse gravité qui semble incomparable à ceux qui viennent pour la première fois et qu'on retrouve chaque année, enrichie de nuances nouvelles.

Mais j'ai parlé de « Congrès » ; pour éviter les contresens, il faut retirer le mot qui serait équivoque. Aux Journées Universitaires il ne s'agit point de défendre des intérêts, ni de formuler des vœux ; il n'est même pas question de se serrer les coudes, de se compter, de se distinguer. Sur le plan professionnel comme sur le plan civique, les fonctionnaires catholiques ne forment pas un État dans l'État ; leur foi leur fait un devoir plus strict qu'aux autres de respecter scrupuleusement le contrat qui les lie au service de la collectivité. Tout particulièrement les maîtres catholiques de l'enseignement public savent bien que dans un pays divisé, où l'école nationale ne fait acception ni de philosophie ni de religion, ils encourraient des soupçons légitimes s'ils faisaient bande à part et qu'ils eussent leurs méthodes propres et leurs signes de reconnaissance. Au cours même des dernières Journées, un membre éminent de l'épiscopat français rappelait du haut de la chaire que

le loyalisme universitaire est une règle de conscience et que si la passion « rationaliste » relègue parfois le principe de neutralité dans le royaume des mythes périmés, nous ne sommes que davantage liés par notre promesse.

Il est visible d'ailleurs que l'exemple moral d'une vie droite, toute donnée à l'amour du prochain, a plus de prix dans l'ordre spirituel et pèse d'un meilleur poids que toutes les intrigues partisanes. Lorsque des maîtres de l'enseignement public se retrouvent à la Sainte Table, on peut être sûr qu'ils ne fomentent point d'obscurs complots et qu'ils ne se transmettent pas, pour conquérir l'âme de leurs élèves, de mystérieux mots d'ordre. Leur seule arme c'est la charité, et l'on sait bien que l'amour n'est plus l'amour lorsqu'il use de moyens impurs. Comme le disait si bien le prêtre admirable qui dirige les Journées et qui leur imprime un tel accent de spiritualité profonde, nos assises ressemblent bien plus à une sorte de retraite fermée qu'à un congrès ou qu'à une assemblée générale. On y vient pour s'instruire en commun des grands enseignements catholiques, mais sourtout pour participer ensemble à la même vie sacramentelle et liturgique.

Il y a là des professeurs d'université, mais aussi des institutrices de villages, et les jeunes pédagogues, à peine sortis de l'école, voisinent gentiment avec leurs maîtres de la veille. Tous ensemble, ils écoutent en la faisant leur cette prière ou cette méditation qui ouvre les Journées et qu'ils préfèrent aux sermons trop éloquents, puis ils dialoguent d'une seule voix avec le prêtre qui monte à l'autel les Psaumes de l'Avant-Messe, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus Dei*. Demain, selon leur science vocale et leur don naturel, ils se joindront plus ou moins hardiment à la Schola d'instituteurs qui exécute, d'après les meilleures traditions grégoriennes, l'office du jeudi de Pâques. Et la journée se terminera aux pieds du Saint-Sacrement par le *Te Deum* ou par le *Magnificat*.

Dans la salle de patronage où tous se pressent au milieu d'un grand désordre amical et d'une bruyante con-

fusion, un simple signe de croix dresse l'assemblée houleuse et le silence soudain devient impressionnant. A l'oraison dominicale, à l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, les Universitaires ajoutent leur supplication confiante à « tous les saints et à toutes les saintes de l'Université de France ». Dans la crypte de Saint-Eutrope à Saintes ils ont même chanté, le 6 avril 1934, pour la première fois sans doute, et sachant bien qu'ils ne criaient pas dans le vide, cette litanie qu'on peut croire inédite : *Omnes sancti* (*et omnes sanctae*) *magistri* (*et magistrae*) *scholarum Galliae, orate pro nobis...*

Aux séances d'étude, les orateurs, bien qu'ils soient très souvent des humanistes ou des philosophes de profession, ne visent point à éblouir par le fatras de leur science une assemblée composée en majorité de maîtres de l'enseignement primaire. Ce qui domine, dans leurs rapports, c'est le souci de la vie spirituelle : il y a là une ancienne tradition, elle vient d'Antoine Martel, dont ses amis ont tout récemment publié les admirables *Lettres*, et de Marcel Légaut qui nous donnait l'année dernière, sous le titre de *Prières d'un croyant*, les méditations dominicales du groupe qu'il inspire. Même dans des sujets techniques et selon nos lumières propres, quelquefois vacillantes, nous avons tenu à conserver quelque chose du ton qui avait marqué dès le début nos réunions d'un caractère essentiellement « intérieur ». Qu'il s'agisse comme à Dijon de la culture, comme à Clermont de l'attitude du Chrétien devant le monde moderne, ou que l'on aborde comme à Bordeaux le grand problème de l'aide laïque à l'œuvre missionnaire, nos rapporteurs s'efforcent avant tout de montrer à cette foule ardente que les soucis de l'Église sont en vérité (ou doivent être) les soucis quotidiens de chacun de ses enfants, y compris le plus pauvre et le plus malmené, et qu'on n'en vient à bout qu'en ouvrant chaque jour davantage son cœur aux effusions de l'Esprit. Parfois quelque assistant demande la parole et sur des points de détail apporte son expérience

ou son hésitation : d'autres répondent, et c'est ainsi que nos séances de travail se terminent non point dans le tumulte des discussions mais sur des confrontations utiles, où les plus expérimentés ne laissent pas de découvrir des points de vue inédits.

Le troisième jour on se lève avant l'aube pour s'empresser vers un train matinal, et quelque vieux sanctuaire chrétien ou quelque lieu plus récemment visité rassemble une dernière fois la grande paroisse universitaire. On a pérégriné déjà au Carmel de Lisieux, à Notre-Dame de Chartres, à Sainte-Odile, au Puy, dans l'humble chapelle surchargée de Paray-le-Monial. Cette année nous avons vénéré, en songeant aux missions, un saint du III[e] siècle, l'évangélisateur de la Saintonge. L'année prochaine, nous nous recueillerons à Baume-les-Dames, après les Journées de Besançon, sur la tombe d'un de nos intercesseurs beaucoup plus proche, d'un camarade et d'un maître que nous avons connu parmi nous, donnant sa vie pour nous, et qui a le plus contribué par son sacrifice même à faire de nos Journées des haltes spirituelles dans le grand divertissement du métier quotidien. Nous ne sommes pas autorisés officiellement à prier Antoine Martel comme nous prions saint Thomas d'Aquin ou saint François Xavier ou saint Jean-Baptiste de la Salle, mais nous savons de science sûre que c'est de la communauté des morts et des vivants que nous devons attendre les fruits visibles ou invisibles promis à notre modeste effort. Au sortir de nos Journées, notre seul mot d'ordre et notre seul ordre du jour, c'est le précepte même de l'Évangile : *Vigilate et orate.*

Maurice de Gandillac.

L' « Association des Allemands Catholiques »

Si jadis on parlait des catholiques allemands, on préfère à présent parler d'Allemands catholiques. *Tempora mutantur...* Une déclaration que le Secrétaire d'État bavarois Dauser vient de faire à l'occasion d'une réception de presse en sa qualité de dirigeant de l'Association des Allemands catholiques (*Arbeitsgemeinschaft katholischer Deutscher*) nous donne une occasion opportune de dire quelques mots au sujet de cette organisation.

Depuis la guerre, il y avait plusieurs organisations de « catholiques de droite » qui combattaient le parti du Centre, parce qu'il collaborait avec les socialistes, et qui cherchaient à recruter des catholiques pour les partis nationalistes. Le plus important de ces groupements était le Comité catholique du Parti National-Allemand. D'abord, il eut quelques succès, et il y eut même un prêtre qui entra au Reichstag comme député nationaliste. Mais le Comité s'écroula presque complètement lorsque les nationalistes (leurs députés catholiques compris) votèrent en 1929 contre le Concordat prussien. Le seul député catholique national-allemand qui vota pour fut forcé de donner sa démission du parti.

Après l'avènement de Hitler au pouvoir, se fonda, sur l'initiative du vice-chancelier von Papen, la Ligue *Kreuz und Adler*, pour grouper les catholiques qui étaient sympathiques au nouveau régime et qui désiraient y collaborer d'une façon positive. Parmi les signataires du premier appel on trouvait des national-socialistes, des nationaux-allemands, des membres des Casques d'Acier, des éléments conservateurs du Centre. Cependant, la belle Ligue ne devait pas avoir une longue vie; elle mourut peu de mois après sa

naissance, étranglée (et cela illustre magistralement le peu d'influence réelle que le vice-chancelier possède) par le parti national-socialiste.

Un beau jour d'octobre, le parti créa l'*Association des Allemands Catholiques*, et le délégué du Führer, Rudolf Hess (qui d'ailleurs est protestant), en nomma les chefs : le Secrétaire d'État Hans Dauser (Munich), le major Hermann von Detten (Berlin) et le préfet Rudolf zur Bonsen (Cologne). « La direction se compose exclusivement de vieux combattants national-socialistes », déclara M. Hess, en d'autres termes : de gens qui avaient été des national-socialistes dans un temps où l'épiscopat l'avait formellement interdit. On voulut bien offrir le protectorat à M. von Papen, et le Comte Thum (Berlin) fut nommé secrétaire. Le parti publia une déclaration affirmant que cette organisation était la seule de ce genre qu'il reconnût. Il ne resta donc à la Ligue *Kreuz und Adler*, comme aux autres groupements catholiques nationalistes, qu'à se dissoudre aussi vite que possible. Il va sans dire que les catholiques allemands refusent de voir leur représentation dans cette institution dont pas un seul dirigeant (à l'exception de M. von Papen qui n'y est que gracieusement toléré) n'avait joué un rôle dans la vie catholique du pays.

La première manifestation dont le public a pu prendre acte fut une réunion en Silésie, où M. von Papen s'éleva contre la lettre pastorale des évêques autrichiens et où il révéla au monde sceptique que l'Allemagne national-socialiste est celui d'entre tous les États qui a le mieux mis en pratique le programme du Pape...

Le 9 mars, M. Dauser, Secrétaire d'État en Bavière, convoqua une réunion de presse, pour y expliquer ses bonnes intentions. Selon l'ordre particulier d'Adolf Hitler et de son délégué, Rudolf Hess, il veut travailler « à conquérir définitivement la partie catholique du peuple pour l'État national-socialiste ». Voici comment il prouve la loyauté du nazisme envers les catholiques : « Plus de douze ans, j'ai été en plein combat pour la conquête du pouvoir au national-socialisme.

Jamais je n'ai subi de reproches, à cause de mon attitude catholique, de la part d'aucune autorité et d'aucun camarade du parti. » En d'autres termes : Les évêques qui ont pensé devoir prendre des mesures sévères ont commis une grave erreur... ou quelque chose de pire encore. N'en discutons pas.

M. Dauser a récemment fait une visite chez le cardinal Faulhaber, et le Cardinal lui a fait une visite aussi. Après cela, M. Dauser assura dans sa réunion de presse qu'il travaille en plein accord avec le cardinal Faulhaber. Ici nous nous permettons d'ouvrir une parenthèse. Il est tout à fait naturel que le Cardinal se réjouisse de tous les efforts faits pour améliorer les relations entre l'État et l'Église et qu'il approuve de tout cœur le travail de M. Dauser, dans la mesure où celui-ci veut tâcher de supprimer les obstacles qui s'opposent à des relations normales et pacifiques. C'est pour cela sans doute que le Cardinal a assuré M. Dauser de son plein accord. Mais si M. Dauser pense, et dans sa conférence cela paraît avoir été son idée la plus importante, que les difficultés et conflits actuels sont dus, non pas aux nazis, aux prétentions injustes de l'État et aux violations permanentes du Concordat, mais surtout au catholicisme qui ne se serait pas encore épuré des vices dont « le parlementarisme de l'État libéral » l'avait corrompu, alors nous doutons fort que le cardinal Faulhaber ait exprimé son consentement à M. Dauser. Il n'est pas de sa coutume de démentir ses sermons dans des entretiens privés.

Attendons l'avenir pour juger de l'Association des Allemands Catholiques. Mais pour éviter toute erreur qui pourrait naître de son nom un peu prétentieux, disons nettement ce qu'est cette organisation : un organe de l'État et du parti national-socialiste.

K. T.

A TRAVERS LES REVUES

Du nationalisme au catholicisme

La **Revue Universelle** continue la publication des *Cahiers* de Barrès. C'est le 2 novembre 1909 qu'il note une méditation faite à Saint-François-Xavier :

Je sens depuis des mois que je glisse du nationalisme au catholicisme. C'est que le nationalisme manque d'infini. S'il m'employait à faire la guerre (ne fût-ce que la guerre civile de Rennes), il pourrait me captiver tout entier; mais si je m'occupe, comme il le faut bien, à dresser un rituel, à rédiger ses prières, sa liturgie, je m'aperçois que mon souci de ma destinée dépasse le mot France, que je voudrais me donner à quelque chose de plus large, de plus prolongé, d'universel.

Et ceci l'amène à se poser une question tragique dans sa simplicité même :

Serait-il vrai que dans ma vie ce que je préfère c'est ma tombe? Je ne travaille, je n'existe, à bien voir, que pour la construire... Prodigieux acharnement surgi du fond de mon cœur. Serait-ce pour ne pas me dissoudre, pour durer par cet expédient? Serait-ce que je m'accorde avec le texte de Pascal : « C'est une chose horrible de sentir s'écrouler tout ce qu'on possède »?

C'est bien toujours la physionomie tourmentée de Barrès qui se profile sur les pages de ses Cahiers, physionomie modelée par la lutte que se livrait l'orgueil de l'homme et l'humilité exigée du chrétien :

Puis-je prier pour m'assurer les biens extérieurs et intérieurs? La prière fortifie nos bons désirs; s'ils sont défectueux, l'examen que nous en ferons dans la prière, sous l'œil de Dieu, les purifiera, l'examen que nous en ferons dans un état d'esprit que l'atmosphère rend plus élevé, plus magnanime.

Quand nous arrivons à la pleine maturité religieuse, cette sorte de prière doit faire place à la soumission et à l'action de grâce.

Je ne demande pas un monde nouveau, soustrait aux séparations, à la vieillesse et à la mort, à la décomposition et à la pourriture. J'accepte et me subordonne.

J'ai dit le « déracinement ». Comment dirai-je la « subordination »?

Memento

Foi et Vie, février-mars 1934 (Revue protestante). — Lucien Febvre, *Capitalisme et Réforme.* — Denis de Rougemont, *Destin du siècle ou vocation personnelle.*

La Nouvelle Revue Française, 1er mai. — Poèmes des mystiques allemands, traduits par Jean Cherzeville; notamment quelques poèmes de Mechtilde de Magdebourg, Tauler, « Cantate de la nudité » :

« Point d'image qui me contente :
Il a fallu me vider de moi-même.
Je suis réduit à rien,
Qui s'est dépouillé de l'esprit ne peut plus avoir de souci. »

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Le problème des fonctionnaires.*

Pour l'établissement d'un statut des fonctionnaires.

LOUIS DIMIER. *Histoire et causes de notre décadence* (suite).

V. — Que la sécession de l'Allemagne a dissocié l'Europe.
VI. — Comment l'esprit arma les bras.

MARCEL LALOIRE. *Les embarras financiers du socialisme belge.*

A propos de la banqueroute de *la Banque belge du travail.*

O. FORST DE BATTAGLIA. *Un troisième Reich de nationalité roumaine ?*

Le fascisme roumain au « Camp de l'Archange Michel ».

DOCUMENTS

La question du désarmement

La fin des conversations franco-allemandes

ENTRE ROME, LONDRES ET PARIS : Memorandum italien (7 février) ; memorandum britannique (29 janvier) ; note française (10 février).

ENTRE BERLIN ET PARIS : Aide-mémoire allemand (18 décembre) ; premier aide-mémoire français (1er janvier) ; première réponse allemande (11 janvier) ; second aide-mémoire français (14 février) ; seconde réponse allemande (19 mars).

ENTRE LONDRES ET PARIS : Réponse française (24 mars) ; questions britanniques (10 avril) ; réponse française (17 avril).

Billet de Civis

Le problème des fonctionnaires

Dans son étude sur la réforme de l'État (Revue des Deux Mondes *du 1^er^ mars 1934*), *M. A. Tardieu propose de réduire l'activité politique des fonctionnaires. « Les employés de l'État sont des privilégiés... En entrant dans la hiérarchie ils perdent la liberté de la combattre... Pas d'État dans l'État. » Au contraire le secrétaire général de la Fédération disait : « Nous voulons le droit commun et le contrat de travail: Nous sommes des citoyens comme les autres. Il n'y a pas de fonctionnaires. Il n'y a que des salariés. » Et, partant de là, certains enseignent contre l'État ou suspendent les services dont ils ont la charge.*

Il y a donc un problème des fonctionnaires. Une réforme de l'État serait incomplète, qui n'apporterait pas une solution sur ce point comme sur les autres. A des droits spéciaux, serait-il vrai qu'aucune obligation spéciale ne correspondît ? C'est ce qu'il convient d'examiner froidement. M. A. Boissard a consacré à ce sujet une leçon de la dernière Semaine Sociale, et, dans le numéro de janvier de la revue Politique, *M. Claude Leblond a fait aussi connaître son avis. Je leur emprunterai l'essentiel de ce qui suit.*

Le droit de grève est absolument inadmissible pour des serviteurs de l'État qui ont sollicité la faveur d'assurer le fonctionnement des services publics, et qui reçoivent, en échange, des garanties de sécurité et de considération. La grève des services publics est un acte révolutionnaire. « Aucun intérêt particulier, disait déjà Ch. Blondel, cité par M. Boissard, ne saurait prévaloir contre l'intérêt général qui

exige leur marche ininterrompue. Les agents sont au service non d'un État-patron ou d'un parti politique, mais de la nation. Leur carence est aussi inadmissible que l'objection de conscience, le refus de l'impôt ou l'évasion fiscale. »

Cependant on ne saurait priver des citoyens du droit de faire connaître leur sentiment soit sur une meilleure technique de l'administration à laquelle ils appartiennent, soit pour la protection de leurs intérêts. Nous avons trop tardé à mettre en vigueur un statut des fonctionnaires. Le syndicat créé en marge de la loi, ou plutôt en violation de la loi, ne peut avoir qu'une allure révolutionnaire. La profession ici comme ailleurs doit être organisée, et les relations doivent être réglées, par la loi, entre l'État et le syndicat, légalement constitué, de ses collaborateurs. Précisons les droits, mais n'omettons pas la précision des devoirs.

Pour une collaboration efficace, M. Cl. Leblond propose la représentation des agents aux conseils de discipline, dans les diverses commissions ou comités techniques. Il demande qu'on les laisse prendre part à la gestion des services, et apporter à leur amélioration les conseils de l'expérience.

Il ne pense pas que ce droit de collaborer soit à réserver aux uns plutôt qu'aux autres. On distingue en effet les fonctionnaires d'autorité, à qui revient le commandement et la responsabilité générale du service, et les fonctionnaires de gestion chargés de la besogne principalement manuelle. La collaboration, au gré de certains, devrait être l'apanage des premiers. M. Leblond exprime le vœu qu'elle soit étendue à tous.

Avec la même fermeté, il réclame l'interdiction pour tous les agents de faire partie de conseils d'administration. Ils courraient le risque d'y aliéner leur liberté, et d'y mettre à l'épreuve leur fidélité aux intérêts de l'État.

Un des aspects les plus délicats du problème des fonctionnaires est relatif à l'usage légitime de leur liberté d'opinion. Dans quelle mesure est-il normal qu'ils la manifestent et qu'ils s'associent à sa propagande ? Nous avons tous présentes à l'esprit certaines déclarations du congrès où des fonctionnaires s'attribuaient le droit de mettre leur activité professionnelle au service d'une philosophie particulière, et même d'une doctrine qui nie la patrie et l'État.

L'abus dans ce cas est si énorme qu'il montre la nécessité d'une limite posée à l'exercice du droit.

Un minimum de loyalisme envers l'État est une obligation pour ceux qui demandent à l'État de les accepter comme collaborateurs. Lui imposer de garder auprès de lui, et de faire vivre des ennemis notoires, est une absurdité. Le simple bon sens indique d'écarter des fonctions officielles les révolutionnaires de droite ou de gauche, qui nourrissent au fond de leurs cœurs le dessein de renverser l'État. Que ce dessein soit affiché en dehors de la fonction est déjà intolérable. Qu'il puisse l'être dans l'exercice même de la fonction est proprement inconcevable. Voilà donc une première restriction tirée de la nature même de la fonction publique.

Mais il convient d'en faire une seconde tirée de la nature même des divers services. M. Leblond la formule dans les termes suivants : « La libre manifestation des opinions politiques ne doit être admise que dans la mesure où elle est compatible avec la nature des services publics auxquels appartiennent les agents. » L'application d'un tel précepte est affaire de mesure, d'impartialité et loyauté. Trois exemples sont cités par le même auteur : l'armée, la magistrature et l'enseignement.

L'armée est la grande muette, la discipline l'exige. La magistrature, chargée de dire le droit et d'arbitrer les conflits entre les particuliers, ne saurait être, sans inconvénient grave, mêlée à la lutte des partis. Quant à l'enseignement, la loi l'a expressément déclaré neutre. Cette neutralité impose une réserve particulière aux maîtres chargés d'instruire la jeunesse.

En un mot, les fonctionnaires sont des citoyens « spéciaux ». Leur devoir est de se soumettre aux conditions de cette spécialité qu'ils ont désirée et acceptée.

Il est temps de mettre fin par un statut à l'équivoque d'une situation qui menace ou de mettre l'État à la merci des fonctionnaires, ou de laisser l'administration soumise sans contrôle aux influences des politiciens et à la routine des techniciens.

Il faut faire la part des responsabilités, et puisqu'il s'agit de services publics, demander la règle au bien public.

CIVIS.

Histoire et causes de notre décadence

(*Suite*) (1)

V. — Que la sécession de l'Allemagne a dissocié l'Europe

L'Europe où s'opéra la sécession de l'Allemagne était à l'apogée de sa civilisation. Non seulement les trois siècles qui suivirent la Renaissance n'avaient pas cessé de l'avancer, mais avec le progrès des temps, par-delà l'inertie de l'empire Turc, elle avait renoué avec l'Asie.

Abordée par la mer des Indes, c'est dans l'Inde et la Chine que cette partie du monde recevait désormais ses atteintes les plus vives et les plus pénétrantes. Les établissements portugais, qui firent tant d'éclat dans le monde, ne mirent cependant dans ces contrées que des postes isolés sans arrière-pays : en sorte qu'ils demeurèrent sans action sur les peuples, à l'exception de ceux du Japon, où saint François Xavier fonda une chrétienté, bientôt ruinée par la persécution.

Celle que les jésuites français fondèrent en Chine sous le règne de Louis XIV eut quelque temps une extrême importance. Grâce à ces pères, ce bout de notre hémisphère entrait en relations constantes avec la France. Le christianisme y fit de grands progrès, et les deux nations

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 10 et 25 avril 1934.

échangèrent les produits de leurs arts. L'extrême différence des langues faisait obstacle : toutefois le chinois, lu par quelques érudits, commença de communiquer la matière morale et politique de ses auteurs. En cinquante ans, leur estime vint au point qu'on les citait en exemple au genre humain. Chacun sait par quel zèle Voltaire s'est signalé dans cet éloge. Confucius fut vanté comme le plus sage des hommes, et l'on ne pouvait, même en énumérant la série des sages de la Grèce, se tenir de lui donner place auprès de ces maîtres de la pensée des siècles.

Ainsi se rétablissait avec un éclat nouveau le commerce de l'Europe et de l'Orient, auquel depuis le grand Alexandre le monde civilisé n'avait cessé de tendre. Il fut rompu par la querelle émue au sujet des cérémonies funèbres, que les jésuites toléraient aux nouveaux convertis, et que Rome condamna comme œuvre d'idolâtrie. La chrétienté naissante fut ruinée à ce coup, et les empereurs qui succédèrent obligèrent la mission à partir. Pour la seconde fois l'extrême-orient vit ruiner l'œuvre qui s'annonçait.

La tentative française des Indes, l'établissement anglais qui la concurrença, furent plus heureux. A la veille de la Révolution le second portait déjà de grands fruits. Il donnait accès indirect à la Tartarie et à la Perse, parce que le grand Mogol régnant sur cette contrée descendait de Tamerlan, et que la dynastie tartare n'avait jamais eu d'autre langue littéraire ou (comme nous disons) de culture, que le persan : le grand éclat jeté par les poètes en cette langue en ayant établi l'usage dans toute l'Asie. Leur prestige n'avait pas duré moins de cinq siècles, depuis Mahmoud le Ghasnévide, jusqu'à l'établissement des Sophis en Perse. Il était dans son plein quand Constantinople fut prise. Quand Français et Anglais arrivèrent aux Indes, il ne présentait plus à l'étude que les monu-

ments du passé. Mais cette source était incomparable, et l'Europe se la vit ouvrir par les savants travaux des Anquetil-Duperron, des Wilkins et des William Jones.

C'était la première fois depuis trois cents ans que l'Europe recouvrait une connaissance aisée de contrées que Constantinople avait autrefois rapprochées d'elle. On les abordait sans le luxe d'exclamations, les grimaces d'exotisme, les termes étrangers transplantés, les orthographes imprononçables dont nous barbouillons aujourd'hui ces communications, comme pour donner à croire que nous n'avons rien vu. On imprimait *Sadi* et non *Saadi*, et ce poète devint aussi célèbre en Europe que Lafontaine, Pétrarque ou Milton. Les vins de Chiraz entrèrent par lui dans la littérature, comme ceux de Falerne y étaient entrés par Horace. Gœthe mit en vers allemands Hafiz, autre poète, dans son *Divan occidental*,

Fraîche oasis où l'art respire,

fréquentée de milliers de lecteurs, et dont maint poète s'inspira. Prenons dans ces exemples l'idée de ce que l'Europe entendait par la communauté du monde civilisé. La création de l'état Russe en était une autre application, malheureusement mêlée d'erreurs que les résultats ont accusées.

Car le propre de cet état fut de ne fonder la civilisation que sur l'administration et la police. Aucun amendement des peuples comparable à celui qui faisait la base de l'ordre en Europe, ne soutenait cette grande transformation. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Suède, l'église chrétienne avait longuement travaillé à mettre les classes inférieures au niveau du perfectionnement social dont ces nations recueillaient les fruits. Les mœurs nouvelles créées ainsi permirent d'affranchir les hommes, de les instruire, de les comprendre dans le mouvement social

qui tirait le monde de la barbarie. Byzance n'avait légué aux Russes, convertis par elle après le schisme d'orient consommé, qu'une religion morte, un clergé ignorant, point d'apostolat, point de direction morale, nulle communication des grands avec les petits, nulle participation de ceux-ci au progrès qui pouvait se produire dans leur pays.

Voltaire, parlant de Pierre le Grand, dit qu'il n'a manqué à ce grand réformateur des hommes que l'humanité. Mais son péché en cela n'a consisté que dans l'erreur des philosophes eux-mêmes, celle dans laquelle ils devaient tomber, savoir que des bureaux et des lois suffisent pour civiliser une nation, joint l'encouragement des lettres et des arts et la formation d'une société. L'avancement de leur siècle leur fit croire facile ce grand œuvre. Pétersbourg vit se former tout cela ; mais le peuple auquel commanda cette capitale demeura dans sa crasse et dans sa grossièreté. A cet état, qui manquait par la base, la durée ne pouvait être promise. Il n'a pu tenir plus de deux siècles ; la première grande tempête abattue sur l'Europe, qui n'a fait que secouer les autres, l'a abîmé.

Je l'imagine comme une terrasse légère portée sur le pilotis d'un marécage, où continuent de grouiller des bêtes malfaisantes, ignorance, misère, grossièreté, pendant qu'un monde brillant, de superbes apparences, s'installent en haut. Un territoire immense échappé jusque-là à la mise en valeur européenne reçut un établissement propre à utiliser ses ressources pour le profit du monde civilisé, mais on ne le civilisa pas. Et voyez, quant à l'esprit même, la conséquence. Un régime ainsi fait ne pouvait lui accorder la liberté. Aussi les lettres n'y prirent-elles qu'un développement des plus médiocres, ne procurèrent presque pas d'ouverture sur l'Asie, qu'il semblait rouvrir en prenant la place de l'empire grec.

Dans ses bureaux, dans son commerce, dans la langue usitée pour ses transactions, cet établissement était allemand : la maison régnante, dont les alliances étaient tournées vers l'Allemagne, devint elle-même allemande bientôt. Ainsi se prolongeait dans cette fondation la mission historique qui fit de l'Allemand le colon du pays slave. Mais tandis que l'ordre Teutonique avait apporté avec lui une civilisation complète, ce qu'il plut aux tsars d'emprunter à l'Allemagne pour assurer leur trône, n'en eut que les apparences, au point que les éléments allemands allaient s'y barbarisant même ; témoin la grande Catherine, issue de maison d'Anhalt, la plus antique de l'Allemagne, et qui n'en égala pas moins en mœurs brutales, en cynisme et en cruauté, les plus affreux des tsars coupe-tête dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Tel était l'état de l'Europe, soit peu avant, soit peu après l'instant où se déclara la sécession de l'Allemagne, quand cette nation renia l'héritage latin, fit retraite dans une culture prétendûment tirée d'elle-même, et motiva cette décision par un commentaire de l'ancienne Grèce, touchant laquelle elle proclamait que le monde entier s'était trompé.

Rien n'empêchait que ce commentaire nouveau d'une civilisation antique ne fît des disciples hors d'Allemagne. Il était moins aisé de rallier l'étranger à l'estime d'un schisme intellectuel dans lequel l'Allemagne prétendait n'exprimer que sa propre pensée : tout ce qui s'imprimait chez elle à ce sujet ne prônant de développement de l'esprit qu'en conformité avec des conditions revendiquées comme particulières. Elle risquait donc d'être seule à soutenir cette querelle, quand des circonstances imprévues vinrent lui procurer des alliés. A côté de cette fiction privée d'une Germanie primitive, vint se former, pour la secourir, la fiction plus générale des nations dissociées par les points cardinaux.

Jamais l'Europe n'en avait ouï parler. Jamais on n'avait eu l'idée que d'habiter le nord ou le midi de la planète, destinât les gens à une culture de l'intelligence différente. Le principe de la république des lettres y était formellement contraire. Quand Descartes alla à Stockholm, « au pays des ours (comme il dit), entre des rochers et des glaces », il ne crut pas que ces traits de la contrée dictassent un programme d'enseignement. Christine reine de Suède ne l'avait pas mandé pour promouvoir dans ses états une civilisation baltique, et ce qu'elle voulait qu'on enseignât chez elle était ce qui s'enseignait partout. Un éminent conservateur de musée de ce pays, qui m'interrogeait autrefois sur les origines de la peinture en France, comme je lui dis que nous ne jouissions pas en elle d'un fruit national : « Hélas! me dit-il, en tout pays il n'y a guère que la barbarie qui soit nationale. » C'était l'idée de la reine. Ce fut l'idée de tout le monde. Mais les Allemands venaient de changer cela.

Deux événements les y servirent, survenus presque dans le même temps, l'un fameux, l'autre obscur, mais également actifs : la publication des prétendus poèmes gaëliques d'Ossian, des *Monuments de mythologie*, où Mallet, Genevois et professeur à Copenhague, avait exposé celle des anciens Scandinaves, Odin, le dieu Thor et le loup Fenris, avec les Valkyries. Le Danemark était alors un centre de civilisation en Europe; Frédéric V en avait fait le séjour des lettres et des arts, et ce qui s'y écrivait était lu.

Ossian n'est qu'une supercherie; jamais il n'y eut de poèmes gaëliques de cette invention et de ce style, et ce qu'on imprimait sous ce nom n'était rien qu'une matière homérique écolière, barbouillée de couleurs barbares. Telle quelle, l'opinion l'accueillit. Elle y salua la révélation d'une poésie comparable à celle de l'ancienne Grèce,

émanée d'un climat contraire. En un moment le préjugé d'une littérature des brouillards et de la froidure fut formée, qui s'opposait à celle de la chaleur et du grand soleil. La mythologie danoise renforçait le même préjugé, comme dotant les pays du nord d'un olympe qui leur était propre et l'opposait symétriquement à l'olympe grec : Odin à Jupiter, Freya à Junon, Thor à Mars, etc... Que fallait-il de plus pour prouver que l'imagination des hommes était vouée à des destinées contraires, suivant qu'elle habitait les environs des tropiques ou du pôle?

Il est bien malheureux que la même constatation n'ait pu se faire dans l'autre hémisphère, où les mêmes causes sont en action, le nord tenant la place du sud. Il fallut se contenter de celle-là. Il est vrai aussi que rien ne devait permettre d'amalgamer dans une même tradition les Celtes, auteurs supposés des poèmes d'Ossian, et les Danois, favorisés de la mythologie nouvelle. De plus le mensonge de Macpherson, qui avait inventé Ossian, fut révélé. Tout cela ne put rompre le charme. Si Ossian n'était pas, il aurait pu être, et le climat du nord, qui rassemblait Celtes et Danois, suffit à mêler leur fortune. De son côté, l'Allemagne s'empara à la fois d'Ossian et de l'olympe scandinave, dont elle fit sans autre procès une mythologie du Rhin. Aussi bien n'était-elle pas beaucoup plus étrangère à cette mythologie que les royaumes du nord, où ces dieux nationaux, cette émanation de la race, étaient totalement oubliés.

Tout cela n'était qu'un jeu d'esprit, l'échafaudage artificiel de quelques oisifs, curieux de nouveautés, dégoûtés de penser juste, à qui le premier élément venu fut bon pour repaître leur extravagance. Klopstock y servit sans l'avoir recherché, par la place qu'il avait donnée à l'olympe danois dans quelques odes, inventant pour la symétrie de Mnémosyne mère des Muses, Braga déesse de la poésie.

Son renom était grand alors. Ayant pension du roi de Danemark à Copenhague, il se trouvait comme à la jonction de la muse allemande et de ces inspirations. Il y rimait la comparaison de sa muse et de celle des Grecs dans la confrontation de la colline, *Huegel*, avec le bois sacré, *Hain*, pris comme symboles de l'une et de l'autre. Il entretenait à Vienne une correspondance destinée à la découverte d'anciennes poésies germaniques. Tout cela ne fut d'abord qu'amusement, recherches semblables à celles que le goût des antiquités inspirait alors par toute l'Europe. Tout cela ne s'en concentra pas moins dans l'âge suivant, au service de pensées nouvelles, dont l'éruption se fit tout à coup, consommant le séparatisme allemand, et faisant des états du nord ses partisans.

La nationalité germaine était réputée ne faire qu'un avec la gothique, d'où elle tenait un contre-olympe, et s'accommoder du prestige des inspirations gaëliques. A ce consortium de dissidences, elle fournissait de son côté une manifestation palpable dans la résistance d'Arminius, laquelle était censée mettre au jour de l'histoire l'incompatibilité des peuples du nord et de l'empire Romain.

Ainsi fut consommé le principe d'une rupture au sein de la civilisation. Les peuples pour commencer ne s'y prêtèrent qu'à demi. En Allemagne même, d'où venait le mouvement, l'ascendant de la France le combattit longtemps. Il n'était pas question d'y comprendre l'Angleterre, où l'on pensait trop sensément. Comme l'Écosse n'était pas moins sage, elle ne s'y mêla pas davantage, se contentant du succès poétique que lui valait le retentissement d'Ossian, laissant à d'autres le soin de déraisonner sur le cas qu'il leur fournissait.

La grande popularité dont l'Écosse jouit alors en Europe ne tenait pas à cette cause seule. Macaulay en a tracé l'histoire dans des pages de grand enseignement.

On vit naître cette popularité après la bataille de Culloden, où la résistance des Highlands en faveur du prétendant Stuart, une fois vaincue, inspira des récits qui la mirent à la mode. En un demi-siècle cette mode alla aux nues. Elle aida à la vogue de Burns, à l'immense succès de Walter Scott. Célébrée comme l' « Arcadie de l'Europe », citée en exemple de mœurs rustiques, vertueuses, patriarcales, hospitalières, l'Écosse inspira hors de chez elle les romanciers et les poètes, dépassant en prestige la Suisse même, recommandée pour les mêmes raisons. Chez les Écossais mêmes une faveur du peuple montagnard s'ensuivit, dont on faisait auparavant peu de cas, et dont la jupe auparavant regardée comme l'habit des brigands, passa pour costume national. La séparatisme s'en tint là.

A l'état d'influence confuse, il n'en courait pas moins l'Europe. De leur côté, les pays du midi, dont on abjurait la parenté, ébauchaient un mouvement pareil au profit de la latinité, qu'on se mit à représenter comme une tradition de race et de climat, sans prendre garde que c'était l'avilir, que de l'opposer sous cette forme à l'offensive du germanisme :

> Mes amis, qu'Apollon nous garde
> Et des Fingals et des Oscars.

Et l'on vantait le ciel de la Grèce, la mer Ionienne et les Cyclades brillantes, *interfusa nitentes æquora*. Peu à peu, dans l'esprit de ceux qui croyaient la défendre, la civilisation allait tombant au rang d'une secte ou d'une école particulière, mise en balance avec celle du nord contraire. Dans la ballade de *la Fée et la Péri*, Hugo a rimé ce parallèle, sous le nom d'orient et d'occident au lieu du nord et midi, tant le sens commun a de part à ces distributions.

> Ma sphère est l'orient, région éclatante...
> L'occident nébuleux est ma patrie heureuse...

A l'heure qu'il est, il n'y a pas un défenseur professionnel du latinisme qui n'en soit là, qui ne se complaise dans cette condition humiliée, qui ne s'imagine faire merveille en prenant le parti du midi contre le nord. Quant à l'orient, il y a maldonne. Chez Hugo il est la lumière, on en a fait depuis les ténèbres. C'est maintenant à l'occident que va la faveur du parti latin, et même du parti grec, ce qui, dans cette bataille de chimères, n'épargne pas même le coq-à-l'âne.

Tel est le schisme européen dont ce qui précède fait l'histoire. Il se déclarait au bout de huit siècles. Pour en concevoir l'importance, il faut considérer que pendant ce long temps rien de pareil n'avait jamais eu lieu. Des guerres cruelles avaient divisé l'Europe pour des contestations de puissance ; des schismes religieux y avaient semé la discorde ; enfin la Révolution française en avait bouleversé les états ; jamais on n'avait enseigné que les nations en fussent réfractaires l'une à l'autre par la pensée, qu'elles ne fussent pas aptes à saisir les mêmes vérités, à ressentir les mêmes émotions, à céder aux mêmes raisonnements, à profiter des mêmes méthodes, à étendre le pouvoir de l'esprit sur le monde grâce à la même éducation. Même dans les disputes de religion, l'hérésie s'adressait à tous les hommes. Ceux qui inventent de dire que Luther fit une religion pour l'Allemagne, vont contre tous les textes et l'évidence des faits. Il disputait à Rome toute la chrétienté, et par elle tout le genre humain.

Ce n'est pas qu'on n'eût connu jadis des différences entre les hommes. Il y avait les civilisés et les barbares ; mais que les différences provinssent du progrès de l'espèce réalisé en chacun d'eux par la civilisation, c'est ce qu'on n'eût pu seulement imaginer. L'avènement d'une pareille doctrine et ce qui s'en est ensuivi, était la

plus grande révolution qui se fût produite dans les esprits. Elle a mis fin à l'ancienne république des lettres ; elle ne nous en a laissé que les ruines, avec quel détriment, est-il besoin de le dire ?

Une Europe où le progrès de l'esprit même est traversé par les frontières, où d'une nation à l'autre les hommes passent leur temps à se dire qu'ils n'ont pas le crâne fait de même (comme si dans un même pays les crânes étaient pareils !), ne peut que faire pitié à un homme raisonnable, par la méfiance qu'elle inspire de peuple à peuple dans des débats où chacun peut servir, par le désarroi même qu'elle jette dans les conseils des gens de même nation, qui se croient faits pour penser ensemble. Car qu'est-ce qu'une vérité qui n'est faite que pour eux ? à leurs yeux mêmes de quel prix peut-elle être ?

Les sciences de la nature n'y résisteraient pas. Comment imaginer qu'aux autres, à la philosophie, à la morale, à la politique, au droit, aux sciences sociales, aux arts, ce régime soit plus favorable ? Quel avancement peuvent-elles attendre d'un monde où, au mépris de tout examen, une idée est repoussée en France comme anglaise, en Italie comme allemande, parce qu'elle vient de l'un ou l'autre pays ?

Dans ce grand désordre, au sein de cette absurdité, ne laissons pas de remarquer que la France et l'Angleterre ont omis au moins de mêler la revendication des origines. Ni l'une ni l'autre ne se sont soucié de renier les illustrations de leur histoire, pour le maigre héritage d'un atavisme barbare, qui n'a rien produit, dont il ne reste presque aucun vestige, dont nous ignorons jusqu'aux antécédents et à la nature, et dont nous ne saurions rien si les Latins, à qui on l'oppose, ne nous en avaient instruits. Le celtisme prêché aux Français par Henri Martin ne fit en son temps que peu de partisans, qui sont morts.

Vercingétorix n'a pas pris les proportions d'un Arminius, et le monument follement dressé à ce héros sur le mont Auxois n'a pas de fidèles.

VI. — Comment l'esprit arma les bras

La sécession allemande ne devait pas se borner à mettre le schisme dans les esprits. Elle devait porter le trouble jusque dans la politique, en dressant au cœur de l'Europe l'unité allemande, fondée sur ses principes, et par l'exemple qui s'ensuivit, causer hors de chez elle autant de révolutions, qu'il se trouverait de peuples enclins à l'imiter. La première de ces révolutions fut celle qui lui donna naissance, accouchant du turbulent état qui n'a cessé depuis lors d'agiter le monde.

Nous répétons partout que c'est la faute à la Prusse, au militarisme prussien. Mais qu'est-ce que le militarisme? Le soin de tenir des armées prêtes, de les bien armer et de les bien commander. Ce soin incombe à tous les gouvernements prévoyants ; ce n'est donc pas un caractère. Nous finissons par nous figurer que c'est un système, une doctrine philosophique. Or, qui fit jamais de l'entretien d'une armée un but? Qui mit là-dedans sa fin et son contentement? Ce n'est jamais qu'un moyen, et tous y sont réduits, aussi longtemps qu'il y aura des guerres et qu'il faudra s'y préparer. Que si l'on entend par là un appétit de conquêtes, qu'on commence par l'appeler de son nom. On s'apercevra que la Prusse dans son histoire ne le mérite pas plus qu'une autre.

C'était une puissance d'ancien style, fort éloignée des aventures, adonnée à de lents progrès, à des acquisitions bornées, et qui ne s'éleva qu'à force de temps. Quelles qu'aient été ses ambitions, justes ou injustes, avantageu-

ses ou non à l'équilibre européen, elles n'ont pas été, prises en gros, d'une autre sorte que celles des autres puissances. Maistre a appelé la Prusse le « péché de l'Europe » ; mais il est difficile de concevoir nettement ce qui lui mériterait cet anathème. A l'intérieur son régime fut heureux. Il assura la sécurité, la prospérité, les lumières, à des populations auparavant moins bien partagées. Le grand Frédéric, à qui elles en surent gré, mérita leur reconnaissance. Il fut de l'espèce des conquérants sages et des politiques bienfaisants. A notre aversion pour la Prusse il n'y a de motif plausible qu'un seul, c'est que, dans les dernières guerres dont nous avons souffert, elle marchait à la tête de l'invasion.

Mais cela ne change rien aux leçons de cette histoire-ci. Car s'il est vrai que l'unité allemande, consommée à notre détriment, l'a été par le bras de la Prusse, ce n'est pas de la Prusse que venait le schisme intellectuel qui précéda cette unité. Ses provinces n'y ont pris aucune part importante, et Frédéric y tournait le dos. Si sa maison se rallia à l'unité allemande, ce ne fut que plus tard, peut-être par séduction, peut-être par l'intérêt d'y jouer un premier rôle ; mais elle n'y mit assurément ni ses traditions, ni l'esprit de son peuple ; elle n'en fut jamais que l'instrument.

C'est à Weimar, province saxonne, que se brassa l'esprit allemand ; ses éléments étaient recrutés partout. Plus tard il élut domicile en Bavière, où le Valhall, bâti à Stauf sur le Danube, se flatta de rassembler, sous ce vocable scandinave, toutes les renommées qui concourent à la dissidence germanique, avec l'histoire d'Arminius et de Thusnelda son épouse, représentée dans des frontons grecs. Enfin la Prusse prêta ses armes, sa politique, sa dynastie, à l'aboutissement de ce mouvement, mais elle ne l'avait ni conçu, ni enfanté. En sorte que, dans l'unité

allemande considérée dans ses principes, ce n'est pas à la Prusse que nous avons affaire, mais à l'Allemagne.

Chacun sait quels mouvements se produisirent en 1813 dans ce pays, quand les armées de Napoléon reparurent à la frontière russe au retour de la campagne funeste qui sonna le glas de sa puissance. Chacun sait que cette agitation ne fut pas terminée par le départ de nos armées, qu'elle alla même en grandissant quand les grandes monarchies, en recouvrant leurs états, eurent éliminé du territoire tout vestige de l'occupation. Cela prouve que l'Allemagne, en vingt ans que dura la Révolution française, avait changé d'esprit public. Elle réclamait des libertés de la part des gouvernements qui lui rendaient l'ancien régime ; elle réclamait surtout ce dont auparavant il n'avait pas été question chez elle, l'unité politique de la nation. Elle tenait le premier de l'exemple de la France ; le second lui venait d'elle-même, et c'est de celui-là qu'il s'agit.

Il portait sa marque d'origine. La Ligue de la Vertu, ou *Tugendbund*, qui rassemblait dans ce but les nouveaux partisans, rattachait aux souvenirs d'Arminius et de Witikind, qui résista à Charlemagne (comme aux Romains le premier), sa propagande. Elle nommait en latin non plus *Germania*, mais *Teutonia*, son pays. L'évocation du plus lointain passé en faisait le ressort. Bref ce n'était rien moins que le mouvement national, professé par Lessing cinquante ans plus tôt dans les lettres, qui, passant dans la politique, armait enfin des conjurés. Aussi avait-il son foyer au sein des universités, chez les professeurs, et dans la jeunesse des écoles. C'est eux qui en 1813 donnèrent au mouvement son éclat, par des chants, des discours, des commémorations, des cortèges. Un philosophe, Fichte, consommait le caractère intellectuel de cette révolution par ses *Discours à la nation allemande*, qui

résumaient un demi-siècle d'efforts portés sur les esprits.

Les historiens ne font communément ressortir dans tout cela que le soulèvement contre l'étranger ou le vœu d'une constitution ; laissant dans l'ombre l'essentiel, qui gisait dans l'appel à l'Allemagne des esprits pour constituer l'Allemagne de chair, et pour la constituer, comme celle des esprits, en séparation du genre humain. Ce soin n'avait point occupé la génération précédente. On n'y avait pas vu de patriotes. Rien ne mérita moins ce nom que Schiller, Herder ou Gœthe. Contente de l'autonomie qu'elle s'était conquise par la plume, la pensée germanique ne songeait pas alors à forger l'état allemand. Ce fut la tâche de Fichte et de ses contemporains.

Ce philosophe, dans ses Discours, commence par remarquer qu'une nation où tout autre agent qui ne jouit plus de l'indépendance, est privé d'action sur son époque, et subit dans son développement l'impulsion de la cause étrangère à laquelle cette époque est soumise ; en sorte que cette époque n'est pas sienne, et que les diverses périodes en sont marquées par les événements historiques appartenant aux autres nations. Dans un jargon philosophique, que je ne saurais traduire plus clairement sans le détruire, il ajoute :

Pour qu'elle sorte de cet état, il est nécessaire qu'un nouveau monde se lève pour elle, moyennant l'avènement duquel elle puisse commencer une ère dans le temps, qui lui soit propre, et qu'elle remplisse d'elle-même et de son avancement. Mais comme elle est sujette à une force étrangère, il faut prendre soin que ce nouveau monde par lequel elle doit s'affranchir, demeure inaperçu de cette force dans sa naissance et qu'il n'éveille point les soupçons ; mieux encore, que celle-ci se sente portée à ne pas faire obstacle à l'éclosion de ce monde nouveau.

Supposé qu'un monde doive se créer ainsi, qui permette l'enfantement d'une personnalité nouvelle et d'un temps nouveau, *au profit d'une race* qui aura perdu, avec sa personnalité, un temps pour la contenir et un monde pour la supporter, celui qui prétend pro-

nostiquer l'avenir n'aura-t-il pas le devoir de dire en quoi ce monde doit consister?

C'est-à-dire que l'Allemagne étant abaissée, soumise à la domination française et subissant jusque dans sa pensée l'influence de notre pays, cet état pour changer exige que l'on procède avant tout à l'affranchissement de l'intelligence allemande. Un monde intellectuel nouveau doit naître, un système d'idées allemandes, de pensée allemande, qui, en ouvrant une ère nouvelle, doit donner lieu à l'Allemagne de prendre comme puissance matérielle sa place dans le monde. Ceci était écrit en 1807, quand tout cédait encore à la puissance française. Pour que ce plan réussit (c'est le sens de ce qui suit) il fallait en dérober l'importance à la nation qui dominait l'Allemagne : de façon que, le nouveau monde intellectuel une fois créé, la France et l'Europe se trouvassent en face d'un enchaînement de circonstances inéluctables, aboutissant à la puissance politique, militaire et économique de l'Allemagne. C'est ce qui est arrivé.

Tous les historiens ont au moins remarqué ce trait particulier de la nation allemande, que son unité s'était formée dans les esprits avant de se réaliser dans l'état. Mais ils n'ont pas été plus loin. Ils n'ont pas vu, pour commencer, que la formation des esprits avait été un séparatisme, ensuite que délibérément leur éducation avait été tournée à l'enfantement de la puissance. D'un bout à l'autre de ce mouvement, tout procédait de l'isolement national, contraire aux intérêts de l'esprit et à ses démarches naturelles. L'intelligence n'y paraissait que pour servir à des fins étrangères ; si bien que dans cet enchaînement d'effets, l'empreinte de l'esprit n'était pas sur l'état, mais la marque de l'état sur l'esprit.

Le constraste de l'Italie du moyen âge et de la Renais-

sance met en évidence ce point-là. Quoique répartie en presque autant d'états que l'Allemagne du XVIII^e^ siècle, cette contrée faisait figure de nation pour les esprits, mais non par voie de sécession, seulement par voie d'excellence, parce que, dans un effort qui ne tendait qu'à servir le monde civilisé, à enrichir le labeur commun de l'Europe, les fruits du zèle et du génie se manifestèrent depuis le XIV^e^ siècle jusqu'au XVI^e^, d'un bout de la péninsule à l'autre. Aucune autre intention ne dictait cet effort. Jamais il ne prit pour objet la création de la puissance, ne fut ourdi à titre de ressort d'un état politique à naître. Plus d'un souhaitait cet état, mais par un sentiment formé de tous autres éléments. La lassitude des factions, la soif d'une sécurité que ne cessait de troubler l'étranger, faisaient désirer l'unité pour apaiser et pour défendre. Ce souhait, formé à l'occasion par de grands artistes ou de grands poètes, ne changeait pas pour cela de caractère, et l'on tend à brouiller ce tableau, quand on fête le génie de Dante, par exemple, comme l'anticipation du *risorgimento*. Le vœu de l'unité fut celui de la politique; la pensée et le goût restaient universels.

Il ne l'étaient pas en Allemagne, parce qu'on les y faisait dépendre de la nature, et non de la culture, des énergies primitives, et non du progrès des esprits, de la nature et des énergies primitives d'un certain peuple, et non communes au genre humain. Le principe de la race y bornait l'horizon. Il devait le borner plus aisément encore dans l'état, dont le principe est particulier. Le propre du mouvement de 1813 fut de l'y introduire.

Et c'est ici que nous avons affaire aux principes de la Révolution.

Où ne trouve-t-on pas imprimé que celle-ci, en parcourant l'Europe, rendit aux nations la conscience d'elles-mêmes ? Il serait plus juste de dire qu'elle a donné aux

peuples l'idée de s'ériger en nations. Mais comment? Est-ce par son exemple? Mais il y avait longtemps que la France et les grands états d'occident s'offraient en spectacle à l'Europe, sans produire cette émulation. Par ses prédications? Très constamment non. Au contraire, ce qu'elle enseignait était l'unité du genre humain. Et quant à la distribution des peuples, on ne lui connaît pas de système. Ce n'est pas qu'elle n'en fût capable, pour peu qu'elle eût poussé de ce côté-là le principe qui ramène chez elle tout fait d'ordre public aux proportions de l'individu. Car, ce principe, impuissant à fonder un régime et qui fut à cet égard promptement confisqué par les parlements à l'anglaise, est tout propre à régler les frontières entre peuples, en fondant les nationalités.

Et comment? Par le détour de la race, principe d'unité matériel, qui, pris pour seul fondement d'une union nationale, ne met tout justement dans le corps de nation rien qui ne soit dans les individus. La race est tout entière dans chacun de ceux-ci; la nation dans ce système ne fait que l'additionner. Si bien que la nation conçue comme tenant au sang réalise, dans la distribution des peuples, un principe d'individualisme absolu. Dans l'ordre naturel des choses, la cité précède la nation; dans celui-ci la nation n'a que faire de la cité pour se former, elle est par l'effet de la nature.

Les Jacobins ne firent pas ce raisonnement. Ils ne songèrent pas à cette conséquence, dont leur politique extérieure aurait été embarrassée. Pas une fois dans les républiques qu'elle fondait, la Révolution ne se vanta d'affranchir des races. Elle leur donnait des noms antiques, qui risquent quelquefois d'en produire l'illusion; mais il suffit d'y regarder pour reconnaître que l'imitation de l'antiquité en était cause, et non le dessein de rendre les peuples à leurs origines. L'affranchissement qu'elle appor-

tait était d'ordre purement civique, non pas nationaliste. Elle n'éliminait que les tyrans, et ce ne sont pas les Jacobins qui eussent eu l'idée de délivrer les Transylvains en leur donnant le roi de Roumanie pour maître, ou le sang croate en le soumettant au roi des Serbes. Mais ce qu'ils ne faisaient pas, d'autres s'avisèrent de le faire. Le principe qu'ils semaient produisit ses effets dans le nationalisme allemand. L'Allemagne recueillit ce principe, mais en inventa l'application. C'en fut le premier exemple, et il importe à l'histoire des maux de ce monde de ne pas se méprendre sur leur auteur.

Ce qui le rendit aisé, ce fut l'évocation d'un passé ténébreux à laquelle on se livrait en Allemagne. Car on ne conteste pas que chez des nations barbares, dénuées de vie sociale, de régime régulier, quelquefois d'habitacle fixe, la race a pu former tout le lien national, suffire à rassembler les hommes sous un chef; mais qu'ont-elles avec nous de commun que le nom de nation? Aucune nation civilisée n'a fondé sur la race; toutes sont filles de l'histoire, c'est-à-dire d'événements où les circonstances donnent lieu tantôt au sang, tantôt à l'habitat, tantôt à la religion, tantôt à l'humeur même, de sortir leurs effets. Comme ces circonstances sont le fait du hasard, la création de chaque nation n'a pas dépendu seulement de causes diverses, mais de conjonctures que nulle philosophie au monde ne saurait réduire en système. Nulle sorte de fatalité ne préside à la formation des nations; encore moins la fatalité de la race, sujette à combien de traverses dans son histoire, à combien de méprises dans sa constitution!

Fichte sentait l'embarras de la saisir. En conséquence, tout en la prêchant, il avait soin de préparer au principe de la nationalité allemande un refuge d'où on ne pût le déloger. Que demandait-il à ce principe? De fonder le

germanisme, ou pour parler comme lui, la « germanité : *Deutschheit* ». Mais cette germanité n'est rien si elle n'est sentie, et si elle est sentie, à quoi bon lui chercher d'autre fondement qu'elle-même? La conscience n'est-elle pas plus certaine que l'histoire? *Deutschheit* : ce qui la met hors de doute, dit-il, c'est la conscience que chacun en prend. Chacun, mais quoi? toute une nation? des multitudes? non pas. Des milliers de témoins qui se lèveraient pour l'attester, n'ajouteraient rien à l'affirmation intérieure ; si c'est pour contredire, ils ne sauraient prévaloir. Une seule conscience suffit et contient tout.

Et quand un seul, disait Fichte, contre des millions d'hommes, se présente et affirme qu'il sent cela, que cela est, que l'individualité allemande, que le patriotisme allemand est en lui, il a raison contre tous les autres. Et peu importe si moi qui suis ici et qui vous parle, je suis le seul à affirmer qu'il existe quelque chose qui est le patriotisme allemand, si je suis le seul qui sente le prix inestimable de son objet.

Ainsi, contre les règles générales de la raison et du goût, on avait commencé par prêcher le fait historique des origines. Et ce fait historique se volatilisait pour n'être plus que la conscience : c'est-à-dire qu'à la discipline humaine, on n'opposait plus que la fantaisie de l'individu, de l'individu allemand, disant à l'univers son fait.

« Si moi qui suis ici et qui vous parle... *der ich nun gerade rede*... » Il faut imaginer l'effet de ces paroles sur un auditoire, qui au surplus souffrait de l'occupation. « *Etiamsi omnes*... Et s'il n'en reste qu'un... » Tout un monde d'humiliations, d'espérances trompées, de souffrances, soutenait ce sursaut d'éloquence. La métaphysique passait avec.

Elle versait une ivresse ardente. Il faut y ajouter le civisme exaspéré dont la Révolution avait apporté le modèle, le patriotisme témérairement copié sur celui de

la Grèce et de Rome, qui faisait une vertu de la haine de l'étranger. La violence, la cruauté même, entraient dans cette vertu nouvelle. A l'extérieur, à l'intérieur, contre les tyrans, contre l'oppresseur barbare, elle commandait selon les cas la révolte ou l'assassinat. Il est hors de doute que le souvenir des enrôlements français de 92 agit puissamment en ce temps-là sur les imaginations allemandes.

Un médiocre chant patriotique : « *Was ist des Deutschen Vaterland?* Qu'est-ce que la patrie allemande? » courut le pays comme une menace, répété par des millions de voix, qui ne réclamaient du Rhin à l'Oder, de la Frise au Tyrol, qu'une seule patrie. Ruckert jetait au pays ces rimes déchaînées qui portent le nom de *sonnets cuirassés*. Debout, disait-il,

> Debout, Allemands, debout dans tous vos cantons!
> Que tardez-vous, avec des hurlements de fureur,
> A vous ruer dans une confiance désespérée?
>
> Brandissez comme vos ancêtres votre massue,
> Et mettez, de façon qu'un dieu ne la puisse relever,
> En morceaux votre honte et leur colonne.

Il y avait alors un auteur dont les comédies, relevées d'un dialogue naturel et charmant, se jouaient sur tous les théâtres d'Allemagne, et dont l'œuvre est maintenant au ban des manuels de littérature, comme suivant l'école de Wieland. C'était Kotzebue. Musset lui ressemble par endroits. Il n'était pas mauvais allemand, car à un laquais qui chez lui dit à son maître : « Monsieur le comte, j'ai un cœur allemand », il fait répondre par le comte : « Garde-le bien. Par le temps qui court, c'est une rareté! » Mais il tenait pour les couronnes contre l'appel à l'unité. Il avait été l'ami du tsar. Un étudiant d'Iéna,

nommé Sand, fit le voyage de Mannheim, où il demeurait, se présenta chez lui, lui donna à lire un papier, et pendant qu'il le prenait pour lire, le poignarda. Il y avait sur le papier ces mots : *Sentence de mort exécutée contre Auguste Kotzebue le 28 mars 1819.* Sand, le coup fait, s'écria : « Le traître est mort, la patrie est sauvée. *Vivat Teutonia !* »

Tel est le fanatisme que soufflait dans sa naissance le nationalisme allemand. Dès lors il ne cessa de faire appel aux violences civiles et à la guerre. Quand l'état prussien s'y rallia, et que la politique en prit la direction, il devint à la fois moins funeste et plus dangereux : plus dangereux parce que cette politique lui donnait le moyen d'aboutir, et moins funeste parce qu'elle le modérait. La maison de Brandebourg ne s'y livrait qu'à demi. Quand le parlement de Francfort lui offrit la couronne, Frédéric-Guillaume IV la refusa. Son fils la ceignit en 70. Depuis lors la dynastie ne cessa de retenir le peuple. Quand le peuple en risqua la dernière aventure, elle y resta.

On a fait croire à l'opinion le contraire, et que par le méfait nécessaire des princes, c'était le prince qui poussait l'Allemagne à la guerre de 1914. L'histoire enseignait tout autre chose, savoir que le nationalisme est en soi le contraire d'un sentiment dynastique, lequel est le fait d'une famille, tandis qu'il part de l'opinion, dénuée en tout pays de raison et de mesure. Quand un principe mauvais, simple et puissant l'inspire, elle se rue dans tous les excès. Elle n'a pas plutôt en Allemagne été libérée de l'occupation, qu'elle s'est retrouvée comme en 1813 et comme en 1819, avec un grossissement, qui tient à ce que ce ne sont plus les maîtres de l'intelligence qui parlent maintenant en son nom. La race aryenne y a remplacé le germanisme sans changement essentiel, puis-

qu'on n'y avoue au monde d'aryen pur que les Germains. Le principe en est proclamé avec une ampleur, un tapage, une intempérance, qui n'ont d'égard à rien. Les provocations sont énormes, les prétentions s'étendent sans mesure ; mais le fond est semblable. Les subtilités même, chose à peine croyable, sont gardées.

Le chancelier, comme Fichte, se méfie des mécomptes du principe dont il fait son fort. Il tient en réserve autre chose. « Si la race aryenne, a dit Rosenberg son bras droit, n'existe pas, elle sera. » Comme en 1807 dans les Discours tenus à la nation allemande, la conscience, parlons mieux, le caprice de l'Allemand, en tient la place.

(*A suivre.*)

Louis Dimier.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Les embarras financiers du socialisme belge

Les temps sont durs pour le socialisme.

Après la débâcle de la sociale-démocratie et l'écrasement du socialisme autrichien, voici le socialisme belge contraint de solliciter l'aide financière du gouvernement « bourgeois » pour ses organisations économiques.

A l'opposé du parti socialiste français S. F. I. O., le parti socialiste belge — dénommé très habilement Parti ouvrier belge (P. O. B.) — est à la fois politique et économique. Suivant la définition que nous en donne son chef, M. Émile Vandervelde, le P. O. B. est *le prolongement dans l'ordre politique des grandes fédérations de coopératives, de syndicats et de mutualités*. Son organisation se compose à la fois de fédérations régionales à caractère politique et d'une fédération de groupements économiques. Et c'est ainsi qu'on peut être membre du P. O. B. soit en s'affiliant directement à un groupe politique, soit en s'inscrivant à un syndicat, à une coopérative ou à une mutualité. La majeure partie des membres du parti ouvrier le sont par l'intermédiaire d'un groupement syndical ou économique (1).

Cette interpénétration de l'économique et du politique se manifeste encore dans la composition des organismes directeurs du parti : le Conseil général, à qui incombe la direction *politique* du parti, se compose des membres du Bureau, des délégués des Centrales nationales professionnelles, des délégués des fédérations politiques d'arrondissement, des délégués des Fédérations de coopératives, des mutualités, de la

(1) Le *P. O. B.*, par Vandervelde, Bruxelles, 1925.

Centrale d'éducation ouvrière, etc. ; c'est, en toute réalité, une *représentation des intérêts du travail*. Et au bureau siègent trois délégués de la Commission syndicale, trois délégués de la Fédération des coopératives, un délégué des mutualités socialistes.

Au Congrès annuel du parti, la primauté est reconnue aux groupements économiques et, parmi ceux-ci, aux centrales syndicales.

Le socialisme belge se révèle donc comme une organisation économique autant que politique, et sa puissance dépasse considérablement l'action d'un quelconque comité électoral. Cette primauté accordée aux intérêts économiques est, d'une certaine façon, une garantie contre l'intervention de ceux qui seraient tentés de manœuvrer le socialisme belge sur le terrain révolutionnaire ; elle explique encore combien depuis la guerre les masses ouvrières, solidement encadrées dans des organisations destinées avant tout à servir leurs intérêts matériels, ont résisté au noyautage communiste. D'autre part, tandis que se développaient les organisations économiques, le parti socialiste perdait de son potentiel révolutionnaire. Les socialistes se sont trouvés, en certaines circonstances, solidaires des autres partis et des autres intérêts économiques pour défendre, avec eux, la stabilité du franc belge.

Les socialistes ont créé, en 1913, une banque : *la Banque belge du travail* au capital de cinq millions porté, en 1931, à cinquante millions. On retrouve à la tête de cette Banque les plus fortes personnalités des organisations économiques du P.O.B. : le président des Mutualités socialistes, les dirigeants de la puissante coopérative « Vooruit », des représentants des coopératives, des parlementaires.

Cette banque n'a pas agi autrement que les autres banques « capitalistes » ; emportée dans le courant capitaliste, elle a pris des intérêts et des participations dans des sociétés financières, industrielles, coloniales ; elle a créé des filiales.

Avec l'argent des ouvriers, les dirigeants de la banque « ont érigé des fabriques et pris des participations dans des

affaires, dont le choix ne fut pas dicté par des motifs sociaux mais uniquement par l'appât des tantièmes qu'ils pourraient réaliser.

« Il n'y a pas le moindre accent socialiste dans les rapports du conseil et de l'assemblée. Une seule préoccupation domine tout ce monde : les bénéfices à réaliser, selon les méthodes du plus pur capitalisme (1). »

Il y a là une contradiction flagrante entre les théories marxistes et l'action de ces nouveaux capitalistes. On pourrait appliquer à ces derniers le reproche cinglant que le député français, M. Marquet, adressait à M. Léon Blum : « *Installé dans le capitalisme, vous le condamnez au nom de votre doctrine immuable, et vous bénéficiez des avantages qu'il accorde à ses privilégiés.* »

Cette contradiction n'a pas échappé à bon nombre de socialistes. Mais dans les Congrès, le mécanisme même des votes, en assurant des majorités massives aux organisations économiques, a réussi à étouffer les voix dissidentes. On a créé alors un organe hebdomadaire : *L'Action Socialiste*, dirigé par le jeune député Spaak, le plus éloquent porte-parole de la minorité ; le parti avait décidé la suppression de ce périodique, mais son directeur vient d'annoncer sa décision d'en continuer la publication envers et contre tout.

Le *plan de Man* — dont j'ai parlé antérieurement — avait réussi à refaire l'unité dans les rangs socialistes ; on s'est efforcé, non sans succès, de créer une véritable « mystique du plan », un peu comme en Russie pour le plan quinquennal, ou aux États-Unis pour l'expérience Roosevelt. Les masses désorientées, inquiètes, attendaient — disait-on — un plan de salut : de Man le leur apportait, dans l'enthousiasme dynamique du Congrès de Noël 1933.

Les embarras financiers du P. O. B. ne l'ont pas désemparé. Il a reconnu très franchement la gravité de la situation et il en a, avec la même franchise, avoué les causes.

(1) *Les Dossiers de l'Action Sociale Catholique*, Bruxelles, n° de juillet-août 1933, p. 549.

Il y avait, a-t-il dit, disproportion flagrante entre le capital réel de la Banque du travail (53 millions) et les dépôts (qui représentent plus de 400 millions). La Banque a investi trop d'argent dans des affaires aujourd'hui gravement atteintes par la crise. La situation n'est devenue réellement catastrophique qu'au lendemain des événements d'Autriche : c'est, en effet, peu après les émeutes de Vienne que l'on a constaté des retraits massifs dans les coopératives socialistes. Les petits épargnants, impressionnés par la fin tragique du socialisme autrichien, ont pris peur et ont couru aux guichets de leurs organisations... C'est là, certes, une conséquence que ne prévoyait pas le Chancelier d'Autriche!

Le Conseil d'administration demanda au gouvernement un prêt hypothécaire de 300 millions. Cette opération eût été réalisée (de Man soutient que le gouvernement avait donné son accord de principe), si une campagne ne s'était déclenchée en ce moment même dans la presse antisocialiste, obligeant le gouvernement à imposer des conditions autrement plus dures.

La Caisse générale d'épargne et de retraite a été autorisée à faire une avance de 150 millions non pas à la Banque du travail, mais aux sociétés coopératives socialistes; cette avance a été soumise aux conditions suivantes :

a) la somme avancée ne sera pas supérieure à 150 millions;

b) le remboursement de cette somme sera garanti par toutes les coopératives, qui fourniront leur engagement solidaire sur tous leurs biens et affecteront d'hypothèques l'ensemble de leurs immeubles;

c) cette somme doit être affectée exclusivement au remboursement des dépôts effectués par des épargnants individuels;

d) un contrôle rigoureux devra surveiller l'emploi des fonds ainsi déterminé.

Ce sont donc les quelque 300.000 ménages belges intéressés aux coopératives socialistes qui ont été soutenus par le gouvernement, et non pas la Banque belge du travail, organisme politique, abandonné à son sort.

Les coopératives socialistes ont accepté ces conditions...

Pour le reste, la Banque du travail se trouvera dans l'obligation de chercher elle-même les moyens qui lui seront nécessaires pour échapper à la liquidation. Il est douteux qu'elle y réussisse.

*
* *

On peut disserter à perte de vue sur ces événements qui ne sont que la reproduction de ce qui est advenu pour tant d'établissements financiers en Belgique et ailleurs.

Bornons-nous à remarquer tout ce qu'il y a d'inattendu et de paradoxal dans la gestion d'un établissement financier — conçu et dirigé sur le modèle de tous les établissements capitalistes — par un parti socialiste. Que les socialistes créent et édifient des organisations de prévoyance, d'épargne, des syndicats, des mutuelles, des sociétés d'assurances, des coopératives, toutes destinées à protéger l'ouvrier contre les infortunes, les risques de l'existence, à le garantir contre les insécurités du sort, nul ne trouverait à leur en faire un reproche. Mais qu'avec l'argent de ces ouvriers, avec l'épargne du travailleur, ils bâtissent des sociétés industrielles, ils s'acquièrent des participations dans des sociétés coloniales, et bien d'autres grosses sociétés capitalistes, menées, dirigées par des magnats de l'industrie et de la finance, voilà certes qui dépasse les bornes de l'entendement. Et le spectacle devient ahurissant quand ce parti, ainsi acoquiné avec la haute finance, entreprend une violente campagne contre les monopoles financiers et les excès du régime capitaliste...

Des socialistes comme de Man sont trop intelligents pour n'avoir pas saisi le ridicule de cette attitude; d'une certaine façon, l'affaire de la Banque du travail, si elle doit créer de très graves soucis pour les dirigeants du parti, pourrait être le début d'une *épuration* au sein même du parti. Épuration, dans le sens d'une réaction contre les cumuls, contre les participations dans les sociétés capitalistes, contre toutes les complicités avec le régime capitaliste; épuration, dans le sens d'un effort, d'une croisade qui s'esquisse déjà — pour un « vrai socialisme ».

D'ailleurs, l'attitude de la presse antisocialiste facilitera cette épuration. Avec une maladresse vraiment incompréhensible, certains journaux, interprètes des sentiments de certains milieux industriels et financiers, ont écrit que l'occasion était favorable pour contraindre les socialistes à se plier aux lois du capitalisme. Il n'est pas douteux que certains verraient avec plaisir l'épargne populaire entièrement soumise à la haute banque...

Or l'expérience démontre que lorsque les masses désertent, par découragement ou par dégoût, les partis socialistes, c'est rarement pour revenir vers les partis du centre..., mais, le plus souvent, pour adhérer aux partis extrémistes, de gauche ou de droite. Et l'on comprend l'irritation provoquée dans les masses, dans la jeunesse socialiste, par ces commentaires et par ces desseins.

Cette irritation est d'autant plus inquiétante que la situation économique de la Belgique, au début de cette année, s'est aggravée : les négociations charbonnières avec l'Allemagne se poursuivent dans des conditions difficiles; si elles échouent, les dirigeants de l'industrie charbonnière ne manqueront pas de diminuer les salaires dans le Borinage. Ce sera alors la grève générale dans nos charbonnages. A Verviers, un conflit met aux prises depuis plusieurs semaines les ouvriers textiles et leurs patrons; les patrons entendent ne plus converser avec le syndicat et négocier directement avec les ouvriers.

Le nombre des chômeurs a augmenté dans des proportions angoissantes, et le Ministre du travail a poussé un vrai cri d'alarme à la Chambre belge.

Le moment est donc très mal choisi pour empoisonner l'atmosphère par des polémiques de ce genre.

Que l'on me comprenne bien. Il ne s'agit pas de soutenir, d'encourager, de favoriser les organisations économiques créées par les socialistes pour prolonger leur action politique. Il s'agit de ne pas se borner à une attitude purement négative et de songer quelque peu au sort des masses. La classe ouvrière et les classes moyennes ont très bien résisté

aux difficultés économiques et supporté, sans révolte, les réductions successives des salaires — qui, dans bien des cas, n'atteignent même plus le minimum vital —, et les réductions apportées aux allocations de chômage, aux allocations familiales, aux pensions de vieillesse.

S'il en a été ainsi, c'est en grande partie parce qu'elles trouvaient dans les organisations syndicales et économiques des socialistes ou des démocrates chrétiens, un appui, une assurance, une protection. Veut-on abattre ces organisations? pour leur substituer quoi? l'assistance publique, la charité privée?...

Il est désolant de devoir constater l'incohérence des milieux catholiques « bien-pensants » devant les problèmes sociaux. C'est un journal catholique de Bruxelles qui, il y a peu de jours, se réjouissait de la décision prise par les patrons du textile de Verviers de ne plus délibérer avec les représentants d'un syndicalisme « parasitaire et malfaisant »; c'est là, écrivait ce journal, un « signe des temps ».

Les protestations s'accumulèrent au bureau du journal et l'on fit remarquer à la direction qu'une Encyclique d'un Pape qui devait être connu de ce journal avait non seulement admis, mais approuvé le syndicalisme... Des faits de ce genre se répètent trop souvent pour ne pas créer au catholicisme une atmosphère de suspicion dans les masses; ils nuisent grandement à l'action des Travailleurs chrétiens auxquels il est trop commode de reprocher les écrits de leurs coreligionnaires.

Et ainsi à l'action entreprise par les socialistes en faveur du plan du travail, les catholiques se trouvent incapables d'opposer autre chose que des allusions ironiques, des critiques négatives. Alors qu'ils ont *Quadragesimo Anno*!

Bruxelles, 30 mars 1934.

MARCEL LALOIRE.

Un troisième Reich de nationalité roumaine ?

En marge des événements roumains

Pour être à la page de l'histoire contemporaine, une partie de la jeunesse roumaine s'est vouée à la recherche d'un temps fort ancien, perdu dans les pénombres du passé national. Certes, l'exemple allemand a accéléré ce mouvement anticapitaliste, antisémite et antieuropéen, mais il n'a pas créé un état d'esprit qui, à plusieurs reprises, avait déjà lourdement pesé sur l'esprit de l'État roumain. Pays agricole, où les résidences princières voisinent avec des chaumières misérables, centre de l'industrie pétrolifère où les habitants de villages gigantesques travaillent sans trêve et sans joie au profit des propriétaires étrangers, la Roumanie est un terrain propice aux haines de classe, à la xénophobie. La proximité de la Russie soviétique favorise la divulgation d'idées communistes ; la présence d'un grand nombre de Juifs y suscite souvent les pogroms.

En vain le Congrès de Berlin avait exigé et théoriquement obtenu en 1878 les droits civiques pour les allogènes roumains; 56 ans de symbiose n'ont guère adouci les contrastes entre les autochtones et leurs hôtes mal accueillis. Les paysans et la classe intellectuelle sortie du peuple exècrent leurs concitoyens israélites, dont tout les sépare : la langue, les mœurs, l'aspect physique, les idées. Parmi les milieux dirigeants : aristocrates de vieille souche, fils de fonctionnaires, roturiers parvenus, deux groupes se dessinent. Les uns, et ce sont surtout les rejetons de familles étrangères elles-mêmes à la plus ancienne tradition roumaine, grecques et tartares, se confondent volontiers avec quelques gros industriels et banquiers israélites et ils gouvernent dans un esprit occidental et libéral. Les autres, boyards et principa-

lement professeurs d'Université, sans égard à leur origine, se rapprochent de la masse paysanne et bourgeoise; ils prêchent un nationalisme intégral, foncièrement hostile à l' « Occident pourri ». Par contre, l'Évangile du Troisième Reich leur a paru le plus joyeux des messages. Entre ces deux courants — qui, à l'exception des libéraux, se retrouvent dans chacun des partis politiques — la Cour Royale oscille comme, sauf le respect de Sa Majesté, l'âne de Buridan entre deux crèches. Car, soyons exacts, les deux tas de foin, je veux dire les deux camps opposés, ne présentent-ils pas des avantages sérieux, l'un et l'autre? La droite est romantique et romanesque; le roi l'est également, preuve son raid qui lui a valu le trône et ses exploits amoureux qui lui avaient coûté la succession. Les admirateurs d'une main forte saluant à la roumaine combattent en même temps pour l'autorité. D'un fascisme *made in Bucarest* le souverain jeune, actif et énergique, serait le Führer-né. N'oublions pas que certains amis et ex-amis du monarque sympathisent avec la croix gammée et avec les chemises noires. MM. Iorga et Vaïda-Voévod, anciens présidents du conseil, Ionesco, chef d'étudiants fort populaire, impliqué dans l'assassinat de Duca, sont de ce nombre. Enfin, la haine s'alliant à l'amour, Carol II n'aura point pardonné au clan des Bratianos et au prince Stirbey de lui avoir escamoté la couronne et d'avoir semé la discorde dans la famille royale.

Cependant, si des liens tendres ont uni la génération précédente de la maison royale et plusieurs chefs des libéraux, il serait difficile au monarque régnant d'accepter le racisme « total » des hitlériens roumains; il devrait leur sacrifier la femme de son cœur, jadis volage, mais depuis deux lustres terriblement constant. Il devrait renoncer aux conseils avisés d'un administrateur de fortune hautement apprécié et vraiment appréciable. Il aurait à lutter contre des puissances amies jusqu'alors et redoutables le jour où elles feraient défection. Nous avons cité les financiers dont dépend l'économie du pays. Ajoutons-y le chef du clergé orthodoxe, Mgr Miron Cristea, l'un des trois régents après la mort de

Ferdinand Ier et par conséquent antipode naturel du roi d'aujourd'hui. Ce prélat autoritaire, mais éclairé et largement ouvert aux idées occidentales, combat avec la dernière véhémence un mouvement chiliaste surgi des bas-fonds de l'Église nationale, incarnant le plus pur anticosmopolitisme, antisémite et anticapitaliste. Le professeur Cuza, apparenté au dernier prince de Moldavie et de Valachie, a organisé et animé de sa faconde orageuse les « Gardes de fer » dans les universités et les écoles secondaires ; il n'aurait pas bouleversé les foules. Cornélius Codreano, fils d'un instituteur primaire, petit-fils de laboureurs, lui-même membre du corps enseignant, a ameuté les masses. De taille imposante, convaincu de sa mission et persuasif par son talent oratoire, simple dans ses goûts et poussé par une ambition qui ne manque pas de grandeur, réfractaire à tout argument et aveuglément soumis aux voix de son instinct, Codreano — devine-t-on le modèle plus illustre qu'il a imité sans le savoir ou sans le vouloir? — est devenu l'idole des paysans. Seulement, en cette terre profondément imbue d'esprit orthodoxe, où toute manifestation tend à prendre une forme religieuse, le chef populaire se transforme vite en prophète.

Tout d'abord, Codreano s'est modestement présenté comme envoyé de l'Archange Michel que les Roumains vénèrent spécialement. De ministre plénipotentiaire, il passa vite mandataire, c'est-à-dire Archange lui-même. En plein XXe siècle, M. Codreano (Cornélius), en dépit de son état civil bien établi, fut salué et reconnu comme incarnation du Prince des Anges. Il parcourut la campagne, monté sur un cheval blanc, le glaive (flamboyant?) dans sa main droite. Les foules se précipitèrent à sa rencontre. Elles le reçurent en tombant à genoux, les prêtres furent à la tête de leurs ouailles. Saint Michel annonça l'épuration de la patrie, l'extirpation des juifs, des francs-maçons et des mauvais riches. Et puis, ce fut le tour d'un second village où promesses de l'Archange et serments des fidèles se renouvelèrent.

On comprend maintenant le fanatisme dont le regretté Duca a été la plus illustre victime. Des milliers d'énergumè-

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

nes prêts à offrir leur vie pour une cause sacro-sainte : aucune police du monde ne serait capable de supprimer leur activité; aucun homme d'État ne saurait échapper à leurs balles. Au moins aussi longtemps que la foi des croyants n'est pas ébranlée. Il s'agit alors de s'attaquer non pas aux croyants, mais à leur foi, donc à l'idole qui la représente. C'est le procédé choisi par M. Titulesco le lendemain du meurtre de Sinaïa. D'accord avec Mgr Christea, les mesures les plus sévères ont été prises contre le « Camp de l'Archange Michel ». Le Patriarche interdit au clergé d'appartenir à cette organisation. Le gouvernement s'empara de Codreano et de ses principaux acolytes. Le tribunal militaire qui avait à juger Costatinesco, l'assassin de Duca, faisait en même temps le procès du mauvais Archange...

Le prétendu Capitaine des Armées Célestes entretenait des relations étroites avec quelques généraux de l'armée roumaine. M. Cantacuzène est de leur nombre. Le voilà assis à côté de Codreano, accusé de complicité avec les assassins de feu le Président Duca. Ils l'échappèrent belle l'un et l'autre. Aucun verdict ne fut prononcé contre les deux chefs de la « Garde de Fer ». Seuls les trois coupables immédiats se virent condamner aux travaux forcés à perpétuité. Le même jour, le Parlement roumain votait la loi pour la protection de l'État proposée par le gouvernement. L'atmosphère est pleine d'incertitudes. M. Tataresco arrivera-t-il à maîtriser les courants puissants qui s'apprêtent à l'anéantir et à submerger tout le système démocratique, parlementaire, occidental? Rien ne nous garantit la stabilité de l'ordre actuel des choses, rien ne nous prouve non plus que le grand bouleversement soit imminent.

La question est pourtant grave et elle est d'un intérêt capital pour la France, pour l'Europe entière. La chute des libéraux n'aurait qu'une importance restreinte. Des gouvernements nationaux paysans, présidés par MM. Vaïda-Voévod ou Maniu, mi-conservateurs, avec le maréchal Averesco comme chef ou un cabinet régaliste sous M. Iorga, pourraient utilement continuer la politique étrangère des dernières

années et garder M. Titulesco, qui est le plus sûr partisan de l'orientation française. Mais ces mêmes gouvernements devraient sacrifier la personne de l'actuel ministre des affaires étrangères et ils pencheraient vers l'Allemagne, dès qu'ils seraient forcés d'amadouer la « Garde de Fer » et le « Camp de l'Archange Michel ». Finalement, l'arrivée au pouvoir des Codreanos et des Cuzas équivaudrait à la dissolution de la Petite-Entente, à un Troisième Reich de nationalité roumaine.

Après l'arrestation des meurtriers de feu Duca, la presse française et les amis officieux du gouvernement libéral ont été trop empressés de triompher. La chute de l'Archange n'a été qu'éphémère. Les esprits purs et impurs ont la vie dure, surtout quand ils ne descendent pas des Cieux, mais d'une race forte de paysans roumains.

FORST DE BATTAGLIA.

P.-S. — Ces pages ont été écrites avant le procès du colonel Precup. Les événements des dernières semaines ne font que confirmer les opinions exprimées dans notre article.

DOCUMENTS

La question du Désarmement

LA FIN DES CONVERSATIONS FRANCO-ALLEMANDES

N'est-ce pas aujourd'hui un anachronisme de parler du désarmement ? Ne devrait-on pas dire plutôt « réarmement » ? Réarmement en Allemagne où l'augmentation récente du budget de la guerre — 352 millions de marks de plus que pour l'exercice précédent — a ému l'Angleterre elle-même et obligé la France à mettre, le 17 avril, le point final aux conversations directes ; projets de réarmement en Angleterre, où le renforcement de l'aviation militaire, et même de la marine de guerre, sera bientôt sans doute un fait accompli.

Les quatre premiers mois de l'année ont été marqués par une grande activité diplomatique : memorandums britannique et italien, échanges de notes entre Paris et Berlin, Paris et Londres — jusqu'au moment où la réponse faite le 17 avril par la France au cabinet de Londres a renvoyé la question devant la Conférence du désarmement.

Les divers memorandums et notes échangées font l'objet des analyses et extraits qui suivent.

André-D. Tolédano.

Memorandum du Gouvernement italien

communiqué à Londres le 7 février 1934

Ce memorandum prévoit un certain réarmement de l'Allemagne, mais, à l'encontre du memorandum britannique, il n'envisage aucune réduction des armements des Puissances les plus fortement armées, seulement une stabilisation de ces armements à leur niveau actuel. Il maintient cependant son point de vue quant à la nécessité, dans l'avenir, d'obtenir une telle réduction, à laquelle il est prêt à souscrire en ce qui concerne les armements italiens.

. . . . . .

La question capitale et pratique n'est pas d'empêcher le réarmement allemand, mais d'éviter qu'il s'accomplisse en dehors de toute règle et de tout contrôle...

Le Gouvernement italien estime que la convention devrait comporter avant tout :

a) L'abolition de la guerre chimique, toutes mesures de contrôle propres à en prévenir la préparation et l'organisation étant prises ;

b) L'interdiction de bombarder des populations civiles, étant entendu que, dans le domaine de l'abolition du bombardement aérien, on pourra passer à des mesures plus radicales lorsque la règle de l'interdépendance des armements de terre, de mer et de l'air le permettra...

c) **La limitation au niveau actuel des dépenses militaires des Puissances non liées par les traités,** sous réserve de clauses concernant les dépenses de remplacement et de complément des travaux défensifs ;

d) **La limitation à l'état actuel du matériel terrestre des Puissances non liées par les traités,** sous réserve de substitutions éventuelles.

En ce qui concerne les **effectifs**, il faut se rappeler que la

demande allemande de 300.000 hommes de présence journalière moyenne part de l'hypothèse que les autres Puissances armées ne réduiront pas leurs effectifs aux chiffres suggérés par le plan MacDonald (1), mais conserveront leurs chiffres actuels. Si, toutefois, l'on préfère aborder le problème de la réduction, l'Allemagne se déclare prête, elle aussi, à discuter à nouveau le chiffre ci-dessus.

Viennent ensuite des considérations générales relatives au problème de la réduction et de l'uniformisation des effectifs, aux étapes de la transformation des forces allemandes et à la nécessité pour l'Allemagne de posséder au cours de cette transformation des armements défensifs interdits par le traité de Versailles.

A ces concessions, la France trouverait une contre-partie immédiate dans le maintien de ses armements.

L'Italie reste fidèle au Pacte à quatre et au Pacte de Locarno. Elle souhaite que l'Allemagne consente, si on fait droit à ses demandes, à reprendre sa place à la Société des Nations.

Memorandum britannique
en date du 29 janvier 1934

Ce memorandum reprend en grande partie, en le modifiant quelque peu, le projet de convention du désarmement déposé par M. MacDonald à Genève en mars 1933. Nous renvoyons donc en premier lieu à l'analyse que nous avons donnée en son temps dudit projet dans La Vie Intellectuelle (2).

Le gouvernement britannique reconnaît de nouveau « le lien entre le concept d'égalité des droits et celui de sécurité ». D'ailleurs le titre I du projet britannique portait, l'on

(1) Nous avons analysé ce plan dans le n° du 18 juin 1933 de *La Vie Intellectuelle*, pp. 273 et suiv., sous le titre : « Le Projet britannique de désarmement ».

(2) N° de juin 1933, *loc. cit.*

s'en souvient, sur la sécurité, *mais une sécurité étrangement garantie par le moyen d'une simple consultation, en cas de guerre ou de danger de guerre, des puissances signataires du pacte mettant la guerre hors la loi. Dans le présent texte pas plus que dans le projet de convention de mars 1933, il n'est prévu de sanctions; la seule addition proposée est* l'extension de la procédure de consultation aux violations de la convention de désarmement.

Comme le memorandum italien, le memorandum britannique relève avec satisfaction que l'Allemagne est disposée à conclure avec ses voisins des pactes de non-agression, ce qui ajouterait encore à la sécurité. Mais il admet le réarmement de l'Allemagne allant de pair avec un certain désarmement des puissances fortement armées.

La Grande-Bretagne enregistre avec satisfaction l'acceptation par l'Allemagne de ne pas posséder d'armes offensives.

En ce qui concerne les **effectifs** *à accorder à l'Allemagne, il est possible de s'entendre sur un chiffre intermédiaire entre le chiffre de 300.000 demandé par l'Allemagne et celui de 200.000 précédemment envisagé.*

Une entente sur ce chiffre permettra la réduction de toutes les armées continentales européennes à un type commun constitué d'effectifs servant à court terme, comme le propose le projet de convention. Le Gouvernement de Sa Majesté suggère que cette opération soit achevée en quatre ans au plus.

En ce qui concerne les forces armées de terre stationnées outre-mer, le Gouvernement de Sa Majesté n'a pas de nouvelles réductions à proposer en addition à celles qui sont déjà inscrites dans le projet de convention. On se rappellera que ces réductions comporteraient une diminution considérable des forces françaises d'outre-mer.

Un problème difficile a été soulevé en ce qui concerne ce que l'on appelle « l'instruction paramilitaire », c'est-à-dire l'instruction militaire donnée en dehors de l'armée à des hommes en âge de porter les armes. Le Gouvernement de Sa Majesté suggère que cette instruction hors de l'armée devrait être interdite, cette interdiction étant contrôlée par un système de contrôle permanent et automatique dans lequel l'organisation de contrôle serait guidée moins par une définition stricte de l'expression « instruction militaire » que par la science militaire et l'expérience de ses experts.

Vient ensuite la question des matériels de guerre terrestres et aériens.

Matériels de guerre terrestre. — Le Gouvernement de Sa Majesté suggère que les chars de plus de 30 tonnes soient détruits à la fin de la première année, que ceux qui dépassent 20 tonnes le soient à la fin de la troisième année, et que ceux qui dépassent 16 tonnes le soient à la fin de la cinquième année... Le Gouvernement de Sa Majesté constate que, selon le Gouvernement allemand, **des chars, jusqu'à la limite de 6 tonnes, sont absolument nécessaires pour la défense du pays**. Cette opinion du Gouvernement allemand était fondée sur la supposition que les autres pays n'opéreraient aucune réduction en matière de chars, alors que le Gouvernement de Sa Majesté propose maintenant les réductions exposées ci-dessus. Le Gouvernement de Sa Majesté n'en est pas moins, pour sa part, disposé à admettre que la nouvelle armée allemande de service à courte durée, envisagée par le projet de convention, doive être équipée en chars de 6 tonnes au maximum.

Pour l'artillerie mobile de terre, la Grande-Bretagne, tout en préférant une limite maximum de 115 mm. déjà proposée par son memorandum, est prête à acquiescer à la proposition allemande fixant cette limite à 155 mm.

Le Gouvernement de Sa Majesté propose que les pièces de plus de 350 mm. soient détruites à la fin de la première année, que celles qui dépassent 220 mm. le soient à la fin de la quatrième année, et que celles qui dépassent 155 mm. le soient à la fin de la septième année.

Armement de l'air. — Le Gouvernement de Sa Majesté **reconnaît franchement que l'on ne peut demander à l'Allemagne et aux autres États qui n'ont pas actuellement le droit d'avoir une aviation militaire d'ajourner pour longtemps leur revendication**. Il suggère par conséquent d'apporter les modifications suivantes en ce qui concerne le maintien du *statu quo* : si, à l'expiration d'un terme de deux années, la Commission permanente du désarmement n'a pas pris de décision sur

l'abolition, tous les pays auront le droit de posséder une aéronautique militaire. Les pays effectueraient, par étapes, des réductions ou des augmentations suivant le cas, au cours des huit années suivantes, de manière que soient atteints, à la fin de la convention, les chiffres inscrits au tableau annexé à l'article 41 (1) ou tels autres chiffres sur lesquels l'on tomberait d'accord. Moyennant ces étapes, **l'Allemagne obtiendrait la parité avec les principales Puissances aériennes**, et des dispositions correspondantes seraient prises pour les autres Puissances qui n'ont pas à l'heure actuelle le droit de posséder d'aviation militaire ou navale.

Il est naturellement entendu que seraient interdites toutes fabrications ou acquisitions nouvelles d'armes des types qui doivent être détruits pendant la période d'application de la convention.

Le gouvernement britannique est disposé à « accepter l'application d'un système de contrôle permanent et automatique, qui entrerait en vigueur en même temps que les obligations de la Convention ». *Il propose que celle-ci soit conclue pour une durée de* dix années.

Ces extraits du memorandum britannique permettent aisément de comprendre qu'il ait été mieux accueilli à Berlin qu'à Paris.

Note du Gouvernement français

adressée à Londres le 10 février

. . . . . .

1° Le Gouvernement français ne conçoit pas, et il ne saurait admettre que le calcul des effectifs attribués à chaque État puisse être établi abstraction faite de l'existence de formations qui, en dépit de certaines dénégations, ont incontestablement un caractère militaire...

(1) L'article 41 du projet britannique de mars 1933.

2° Le Gouvernement français ne saurait accepter une réduction immédiate de ses armements qui s'accompagnerait d'un réarmement immédiat dans l'ordre qualitatif des Puissances liées par les clauses militaires des traités.

3° La question des garanties d'exécution en cas de violation des dispositions de la Convention présente une importance particulière.

4° Les circonstances actuelles, et plus particulièrement l'accélération du rythme suivant lequel certains pays poursuivent leur réarmement en contravention des dispositions des traités, exigent une solution rapide des problèmes posés devant la Conférence.

Aide-mémoire communiqué par le Gouvernement allemand à l'Ambassadeur de France à Berlin, le 18 décembre 1933.

Après avoir affirmé une fois de plus que l'Allemagne est actuellement désarmée en présence d'États ne voulant ou ne pouvant désarmer, et qu'elle a droit à obtenir « l'égalité de traitement en ce qui concerne sa propre sécurité », après avoir déclaré que le Reich était prêt, si les autres États en faisaient autant, à « désarmer également, s'il est nécessaire, jusqu'au dernier canon et à la dernière mitrailleuse », l'aide-mémoire poursuit en ces termes :

1. Le chiffre de 300.000 hommes correspond aux effectifs de l'armée dont l'Allemagne a besoin en raison de l'étendue de ses frontières terrestres et des effectifs des armées de ses voisins.

2. La transformation de la Reichswehr en une armée de service à court terme de 300.000 hommes exigera naturellement plusieurs années...

3. Le nombre des armes défensives que revendique l'Allemagne devrait correspondre à la dotation normale en ces mêmes armes d'une armée défensive moderne.

4. Le rythme de réalisation de cet armement devrait néces-

sairement aller de pair avec la cadence de la transformation de la Reichswehr indiquée au paragraphe 2.

5. **Le Gouvernement allemand est prêt à donner son adhésion à un contrôle international, général et uniforme, qui fonctionnerait d'une façon périodique et automatique.**

6. La question de savoir à quel moment ce contrôle commencerait est une question particulière qui ne peut être décidée avant la réalisation d'un accord sur les questions essentielles.

7. La transformation de la Reichswehr en une armée de service à court terme de 300.000 hommes n'affecte en rien la nature et le caractère des S. A. et des S. S.

Les S. A. et les S. S. ne sont pas des organisations militaires, et elles ne le deviendront pas non plus à l'avenir. Elles sont un élément inséparable du système politique de la Révolution nationale-socialiste et, par suite, de l'État national-socialiste. Elles comprennent environ 2 millions 1/2 d'hommes dont l'âge va de 18 ans jusqu'à l'extrême vieillesse. Leur seule mission est d'organiser les masses politiques de notre peuple de façon à rendre à jamais impossible le retour du péril communiste...

Pour établir le caractère particulier des S.A et des S. S., ... le Gouvernement du Reich ne refuse pas, à l'occasion des opérations de contrôle prévues pour l'application de la Convention, de fournir la preuve de l'exacte vérité de ses affirmations...

. . . . . .

12. Le Gouvernement du Reich est disposé à tout moment à régler, par les voies qui paraîtront le mieux appropriées et à l'amiable, les questions litigieuses qui pourraient s'élever entre la France et l'Allemagne.

Aide-mémoire du Gouvernement français
en date du 1er janvier 1934

Cet aide-mémoire est conciliant de ton; néanmoins il marque d'abord fortement que, contrairement à la doctrine

immuable de la France et à la déclaration des Puissances du 11 décembre 1933, « à laquelle le Reich se réfère volontiers », celui-ci envisage un réarmement substantiel *: d'abord par l'élévation à un minimum de 300.000 hommes de ses effectifs permanents, sans compter ses effectifs de police et ses organisations paramilitaires qui reçoivent dès maintenant une organisation militaire poussée et sont équipés comme des soldats ; puis par la possession de matériels qualitatifs aussi bien que quantitatifs. Quant au* contrôle, *la note allemande ne dit pas à partir de quelle date il commencerait à fonctionner.*

Le point de vue français est de nouveau exposé :

La France est prête à accepter un aménagement du plan britannique qui comporte, au cours des premières années d'application de la Convention, une réduction des effectifs français, synchronisée avec la transformation des forces allemandes actuellement existantes, de telle façon que les deux armées soient unifiées sur le type d'une armée défensive de service à court terme et à effectifs limités, afin de parvenir progressivement à la parité des effectifs français et allemands comparables, c'est-à-dire de ceux qui sont destinés à la défense du territoire métropolitain.

Pour les **matériels terrestres,** dès le début de l'application de la Convention, la France est prête à accepter **l'arrêt à leur niveau actuel** de tous ses armements, et, d'autre part, à interdire toutes fabrications de matériels de calibre ou de tonnage supérieurs à ceux qui seraient autorisés pour tous les États.

En même temps seraient poursuivies l'expérience et la mise au point d'un contrôle, applicable à tous les États, tant pour les effectifs que pour les fabrications ou importations de matériels.

Dans une deuxième phase de l'application de la Convention, seraient réalisées, d'une part, la suppression progressive des matériels dépassant les limites qualitatives communes fixées, d'autre part, l'attribution aux États soumis aux clauses militaires des traités de paix, et suivant une progression également fixée par la Convention, des matériels autorisés.

Le Gouvernement français est prêt à chiffrer exactement les effectifs, les calibres, les tonnages à inscrire dans une

Convention ainsi conçue. Mais il est clair que ces chiffres ne peuvent être discutés utilement qu'entre toutes les Puissances intéressées et qu'une entente entre la France et l'Allemagne seules ne saurait suffire à les établir.

Toutefois, pour que le Gouvernement du Reich soit bien persuadé de l'importance des réductions qui seraient effectuées dans la deuxième phase, on peut indiquer dès maintenant que la France envisagerait volontiers d'aboutir à la **réduction à 15 cm. du calibre des pièces d'artillerie mobile autorisées pour tous les États.**

En ce qui concerne les armements de l'air et dès les premières années de l'application de la Convention, la France, non seulement accepte l'abolition du bombardement aérien dans les conditions qu'avait définies la Conférence dans sa résolution du 23 juillet 1932; mais elle envisagerait même, si une telle réduction générale était acceptée par les principales flottes aériennes et accompagnée d'un contrôle efficace de l'aviation civile et des fabrications d'aéronautique, une réduction proportionnelle de 50 % du matériel actuellement en service.

Elle considère d'ailleurs que **le but final de ces réductions importantes devrait être la suppression de toute aéronautique militaire nationale et son remplacement par une force aérienne internationale.**

Réponse du Gouvernement allemand
en date du 11 janvier 1934

La réponse formule les critiques suivantes : le désarmement serait retardé de plusieurs années et, pendant ce temps, les États fortement armés conserveraient leurs armes offensives; on ne toucherait pas aux effectifs français d'outre-mer; l'Allemagne ne posséderait pas d'aviation militaire; le contrôle s'appliquerait de façon beaucoup plus vaste aux pays désarmés qu'aux autres pays.

L'Allemagne, poursuit la note, n'écarte pas les mesures de désarmement, mais actuellement ces mesures ne suffiraient pas pour réaliser l'égalité des droits. Donc il faut admettre un réarmement partiel de l'Allemagne jusqu'au niveau des

armements actuels des autres pays. Il ne résulterait de ce fait aucune course aux armements, puisque les limites d'armements déterminés seraient fixées contractuellement pour tous les États.

Quant au chiffre de 300.000 hommes, il représente un minimum pour un pays comme l'Allemagne, aux frontières étendues et n'ayant pas de réserves instruites, alors que la France et ses alliés en possèdent.

L'Allemagne se déclare à nouveau prête à « soumettre le caractère non militaire des S.A. et S.S. au contrôle international pour autant que les autres pays assumeront un engagement semblable pour les organisations existant chez eux ».

Pour l'établissement des effectifs de la police, on tiendrait compte notamment du chiffre et de la densité de la population.

Des armes défensives seraient nécessaires à l'Allemagne au moment de la transformation de la Reichswehr en milice à court terme, ceci afin de garantir la sécurité du pays dans une période de transition.

Les indications précédentes montrent que les points essentiels sur lesquels les vues des deux gouvernements touchant le problème du désarmement divergent encore sont **la question de l'évaluation des effectifs et la fixation du moment où la future armée allemande pourra être munie d'armes défensives.** Sur ces deux questions, cependant, de l'avis du Gouvernement allemand, la solution à trouver découle d'elle-même, si l'on examine sans parti-pris les points de vue en présence, en tenant compte des facteurs d'ordre matériel, juridique et moral.

Le Gouvernement français ne peut pas méconnaître que ce que le Gouvernement allemand croit devoir réclamer en la circonstance reste très en deçà de ce qui devrait être consenti à l'Allemagne dans le cas où serait véritablement et pleinement réalisée l'égalité de droits. Même si la future armée allemande de service à court terme est forte de 300.000 hommes, et si, dans le temps même de la transformation de la Reichswehr en une armée du nouveau type, elle obtient les armes défensives nécessaires, la France et les autres États surarmés conserveront une puissante avance en matière d'armements. Dans ces conditions, le rejet des demandes allemandes pourrait uniquement signifier que l'on

ne veut pas, en réalité, reconnaître l'égalité de droits à l'Allemagne. C'est pourquoi le Gouvernement allemand espère que le Gouvernement français, s'il prend encore une fois en considération tous les éléments du problème, n'exclura pas le point de vue de l'Allemagne et qu'ainsi il trouvera la voie d'une entente que l'Allemagne désire ardemment.

Il va de soi que le Gouvernement allemand est d'accord pour penser que le problème du désarmement ne peut pas être réglé simplement par des négociations entre l'Allemagne et la France, mais bien plus par des négociations avec tous les États intéressés. Mais ces négociations générales seraient grandement facilitées si la France et l'Allemagne s'entendaient sur les questions de principe, étant donné qu'un tel accord est une des conditions préalables les plus importantes pour la réalisation de la convention du désarmement.

Le fait que l'Allemagne est prête à collaborer avec les autres pays, sur le terrain international, ainsi que l'esprit de cette collaboration, résultent de sa proposition de conclure des pactes de non-agression. Quant à la forme que pourra revêtir à l'avenir une pareille collaboration, il semble au Gouvernement allemand que c'est là une question qui doit être réservée à une réponse ultérieure. La tâche la plus pressante, à l'heure actuelle, c'est celle de régler le problème du désarmement; si l'on y réussit, on ouvrira ainsi la voie à la solution des autres problèmes politiques en suspens.

Suit un questionnaire relatif au chiffre total auquel serait ramené l'ensemble des forces françaises, à l'usage que nous ferions de nos forces coloniales en temps de guerre, à nos futures réductions qualitatives et quantitatives d'armes, au contrôle, et enfin aux armements navals.

Aide-mémoire remis le 14 février 1934 par l'Ambassadeur de France à Berlin au Ministre des Affaires Étrangères du Reich.

. . . . . .

La comparaison des effectifs français et allemands ne peut porter que sur les effectifs comparables, c'est-à-dire sur ceux

qui sont destinés à la défense du territoire métropolitain, et elle n'est concevable que si toutes les forces ayant, à quelque degré, un caractère militaire, tombent sous le coup des limitations qui seront édictées.

L'attribution à l'Allemagne de matériels que les autres nations conserveront et qui lui sont actuellement interdits, ne peut que suivre la transformation même de l'armée allemande et la résorption des organisations prémilitaires et paramilitaires, dans les effectifs réguliers que limitera la convention.

En écartant, sur ces deux questions essentielles, les propositions dont il avait été saisi et dont il n'a pu méconnaître l'intention et la portée, le Gouvernement allemand a rejeté l'ensemble du programme esquissé dans l'aide-mémoire du 1er janvier.

Le gouvernement français ne voit pas l'utilité de poursuivre une conversation entre la France et l'Allemagne sur des problèmes qui intéressent l'ensemble de la Conférence du désarmement.

Il résulte de documents publiés que l'armée allemande, soit en ce qui touche l'organisation (haut commandement, états-majors, écoles, réserves de cadres, mobilisation), soit en ce qui touche les effectifs (temps de paix et réserves instruites), soit en ce qui touche le matériel, possède dès maintenant des ressources sans rapport avec les dispositions des traités, qu'il serait nécessaire de prendre pour base des comparaisons ultérieures. Avant de considérer l'avenir et pour l'éclairer, il faudrait considérer le présent.

Si le Gouvernement français attache une importance particulière à ce qu'un contrôle efficace puisse fonctionner dès la mise en vigueur de la convention, c'est en raison de la nécessité qui s'imposera de mettre au point, dans le délai le plus bref, un mécanisme qui doit être un élément essentiel de cette convention...

... Il n'est pas davantage question de soustraire à la limitation les forces d'outre-mer dont le caractère mobile exige qu'elles soient à tout moment disponibles dans la

métropole pour être portées, avec un minimum de temps, sur le point de l'empire colonial où leur présence est reconnue utile. Contrairement à ce que le Gouvernement allemand paraît supposer, le Gouvernement français ne songe pas à compenser, à tel moment qui lui plaira, la réduction de ses forces métropolitaines fixées dans la convention, par l'appel à des troupes d'outre-mer, puisque la convention limiterait strictement l'effectif susceptible d'être stationné en temps de paix sur le territoire métropolitain...

Le Gouvernement français a toujours estimé que les chiffres de limitation doivent porter sur l'ensemble des forces ayant un caractère militaire, et il a considéré comme établi que les formations des S.A. et des S.S. ont ce caractère... Il ne saurait donner sa signature à une convention qui laisserait au seul avenir le soin de décider si les formations de S.A. et de S.S. ont, ou non, une valeur militaire venant en ligne de compte pour fixer le rapport des forces...

En conséquence, le Gouvernement français maintient le point de vue qu'il a exposé dans son aide-mémoire du 1er janvier.

Réponse allemande à l'aide-mémoire français du 14 février

publiée par la presse française le 19 mars

Rédigée en termes courtois et modérés, la réponse exprime le désir de poursuivre les conversations et d'éclaircir les malentendus que la dernière note allemande semble avoir suscités.

L'Allemagne réaffirme sa volonté de conclure des pactes de non-agression dans le sens des pactes internationaux déjà conclus, du récent traité germano-polonais notamment. Elle ne met pas en doute la validité des accords de Locarno, et elle est prête, lorsque le problème du désarmement sera résolu, à envisager sa rentrée à la Société des Nations. Elle est également prête à souscrire à une véritable convention de

désarmement, pourvu que les puissances fortement armées consentent à réduire leurs armements dans une mesure efficace. Elle réitère son adhésion au contrôle, à condition qu'il soit appliqué « sur la base d'une parité entière pour tous les États ». Elle ne refuse pas de soumettre au contrôle ses organisations politiques « auquel aucun caractère militaire ne peut être attribué », si les autres États en font autant. Elle restera fidèle à sa signature, car « le gouvernement allemand ne signerait aucune convention dont il ne croirait pas pouvoir assurer l'exécution loyale ».

Il reste comme points essentiels de la divergence de vues entre les gouvernements allemand et français les deux questions auxquelles le mémorandum allemand du 19 janvier a déjà fait allusion dans sa dernière partie; **d'une part la question de certaines modalités relatives au calcul des effectifs, et en second lieu la question de la date à laquelle l'armée allemande pourra être pourvue d'armes défensives.**

... La thèse française néglige le fait que la comparaison des effectifs, pour être juste, devrait aussi tenir compte des troupes d'outre-mer qui, sans être stationnées dans la métropole, sont situées en des endroits tels qu'il est possible à tout moment de les transporter facilement sur le territoire métropolitain pour les y utiliser à des fins militaires.

D'autre part, les réserves instruites ne sauraient être non plus laissées en dehors de ces calculs. En ce qui concerne l'époque à laquelle la future armée allemande devrait être pourvue des armes défensives nécessaires, le gouvernement français n'a fourni, dans son aide-mémoire du 14 février, aucune explication qui autoriserait à ajourner cette date de plusieurs années encore; par suite, il a prorogé les discriminations dont l'Allemagne est l'objet et a privé l'armée allemande de toute sa puissance militaire pendant la période de transformation de la Reichswehr en une armée de service à court terme...

... Le gouvernement allemand croit pouvoir dire dès à présent qu'elles (les propositions britannique et italienne) sont propres à faciliter et à accélérer un accord entre lui et le gouvernement français. La discussion est maintenant assez avancée pour faire apparaître deux voies qui peuvent conduire à une solution. On peut ou bien choisir une conven-

tion de courte durée, de cinq ans environ, qui se contentera de limiter à leur niveau actuel les armements des puissances fortement armées, ou inclure, dans une convention, certaines mesures de réduction d'armements des puissances fortement armées et donner en revanche à cette convention une plus longue durée de validité...

Réponse française au memorandum britannique
publiée le 24 mars 1934

La réponse rappelle d'abord les sacrifices consentis par la France, depuis 1919, à la cause du désarmement.

... La France a, unilatéralement, de 1920 à 1932, réduit de 66 % la durée du service militaire, de 50 % le nombre de ses divisions, de 25 % ses effectifs, et, de juin 1932 à juin 1933, diminué de 2 milliards et demi ses crédits de défense nationale.

Le gouvernement français est d'accord avec le gouvernement britannique sur le fait qu'une réconciliation des points de vue français et allemand est la condition essentielle d'un accord général; mais il ne saurait admettre que l'application du principe de l'égalité des droits dans un régime de sécurité aboutisse à augmenter les armements de certaines puissances et à diminuer ceux de certaines autres.

Aussi bien le gouvernement britannique a-t-il lui-même discerné l'injustice et les inconvénients de cette méthode, puisque, dans l'ordre des armements aériens, le mémorandum du 29 janvier maintient, à titre provisoire, l'interdiction faite aux États désarmés par les traités de paix de posséder une aéronautique militaire. Le gouvernement français adhère sans réserve à ce point de vue.

Au contraire, il a le devoir de faire les réserves les plus expresses sur la demande du gouvernement allemand qui revendique sans délai un chiffre de 300.000 hommes pour son

armée régulière (avec les matériels correspondants) **sans examen préalable de la situation actuelle de cette armée.**

... Seule, la commission générale pourrait dire, avec la participation de tous les États intéressés, si les principes qui ont jusqu'ici guidé ses travaux doivent être abandonnés. **Il ne saurait échapper à personne qu'une telle décision étendrait inévitablement ses effets jusqu'au domaine naval** (1), même si, pour des raisons d'opportunité et en dépit de l'interdépendance incontestable des armements, il paraissait préférable, avant de fixer les nouvelles limitations navales, d'attendre la réunion d'une conférence.

On voudrait avoir la certitude que la convention du désarmement ne subira pas le sort des clauses militaires du traité de paix ; or l'expérience du gouvernement français est que chaque nouvelle concession consentie par lui a été suivie de nouvelles exigences ou d'une nouvelle violation du traité.

Mais le problème du désarmement est dominé par celui des garanties de sécurité.

Il ne suffit même pas que la convention permette un contrôle strict de l'exécution, car **le contrôle constitue moins une garantie qu'un moyen de mettre en œuvre des garanties.** Que signifierait pratiquement le contrôle si, en présence des violations qu'il aurait révélées, l'État menacé par ces manquements n'avait d'autres ressources que de s'affranchir lui-même de ses propres obligations ? **Quand un engagement a été contracté envers la communauté internationale, sa violation doit être considérée comme une menace pour la communauté elle-même.**

Un engagement de consultation en cas de violation de la convention est-il apte à assurer le redressement du manquement constaté ? Le gouvernement français ne le pense pas. Il faut, de toute évidence, quelque chose de plus...

... Ainsi, les signataires doivent en particulier reconnaître l'impérieux devoir qui leur incombe, tout en adaptant l'im-

(1) Argument très fort, et particulièrement apte à faire réfléchir le cabinet de Londres.

portance des **sanctions** à la gravité de l'infraction révélée par le contrôle, de redresser sans délai cette infraction par tous les moyens de pression qui seraient reconnus indispensables.

De même, il doit être admis que si les violations constatées mettent en danger la sécurité d'un autre État, l'action solidaire des puissances devra s'employer à rétablir, au profit de l'État menacé, l'équilibre rompu.

Cette solidarité devrait jouer à plus forte raison si la violation dégénérait en agression.

En dernière analyse, il faut donc en revenir au pacte de la Société des nations ; le gouvernement français se félicite de savoir que le gouvernement britannique mette comme condition essentielle à la signature d'une convention de désarmement le retour de l'Allemagne à Genève, « retour qui créerait une détente susceptible de préparer et de favoriser les accords dont la France, vouée d'un cœur unanime à l'œuvre de la paix, affirme à nouveau l'utilité ».

Questions britanniques du 10 avril 1934

1) *Le gouvernement français est-il prêt à accepter le memorandum britannique du 29 janvier 1934 comme base d'une future convention du désarmement ?*

2) *Quelle est la nature exacte des garanties d'exécution proposées par la France ?*

Réponse française du 17 avril 1934

... Le jour même où l'ambassadeur d'Angleterre s'acquittait de sa démarche (auprès du gouvernement français), le *Moniteur officiel du Reich* publiait à Berlin le budget, adopté

par le gouvernement allemand dès le 22 mars, pour l'année financière 1933-1934. L'étude de ce budget permettait de relever, sans contestation possible, pour les ministères de l'armée, de la marine et de l'air, une augmentation de dépenses de 352 millions de marks.

L'Allemagne a donc voulu « imposer sa résolution de poursuivre son réarmement sous toutes ses formes ». De nombreux aérodromes ont été construits dans la zone démilitarisée, en violation du traité de Versailles, et les formations paramilitaires s'exercent à la guerre... Plus que jamais, la France doit veiller à sa sécurité.

Le retour de l'Allemagne à la Société des Nations, qu'elle a si brusquement quittée, aurait pu fournir l'occasion et les moyens de dissiper, au moins en partie, ces préoccupations. Dans sa note du 17 mars, le gouvernement de la République constatait son accord avec le gouvernement britannique sur la nécessité de faire de cette rentrée préalable de l'Allemagne dans la communauté des États une condition essentielle de la signature d'une convention de désarmement. Il s'est, depuis, rencontré de nombreux gouvernements qui, ayant le même souci, ont affirmé la même opinion. Cette présence de l'Allemagne dans l'Assemblée de Genève ne serait pas moins indispensable pour réaliser un système satisfaisant de garanties d'exécution. Or, sur ce point capital, M. Eden (1) n'a pu rapporter de Berlin aucune solution favorable, et le silence gardé au cours des dernières communications ne permet pas de meilleures espérances.

« *La volonté de paix de la France ne doit pas se confondre avec l'abdication de sa défense.* » *C'est donc à la Conférence du désarmement de reprendre son œuvre,* « **qui ne doit pas être abandonnée** », *au point où elle l'avait laissée.*

(1) **Lord du sceau privé et délégué de la Grande-Bretagne à la conférence du désarmement.**

LES LETTRES ET LES ARTS

JACQUES MADAULE. *César et Dante.*

L'actualité de ces deux génies... Le livre de Friedrich Gundolf et celui de Giovanni Papini nous donnent l'occasion de les rapprocher. Mais l'on ne devinera leur secret que si l'on entrevoit leur vocation divine.

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

A l'Atelier et à la Comédie des Champs-Élysées.

ANDRÉ GEORGE. *Tite-Live et l'Histoire.*

L'excellente mise au point de M. Bornecque.

OLIVIER LACOMBE. *Un artiste chrétien : Marek Szwarc.*

« Tandis que la plupart des artistes chrétiens redoutent l'épreuve de l'art sacré, Marek Szwarc lui était d'avance accordé. »

César et Dante[1]

Ce n'est pas le hasard, sans aucun doute, qui fait se rencontrer sur ma table deux ouvrages d'abord si différents : le *César* de Friedrich Gundolf et le *Dante vivo* de Giovanni Papini. Et j'allais oublier la traduction que M. B. Landry nous donne de la *Monarchie*. Rien n'est plus actuel en effet que César et que Dante ! Il n'est partout bruit que de dictatures et d'assauts plus ou moins avoués du temporel contre le spirituel. Et César fut-il jamais plus vivant qu'à l'époque de Benito Mussolini ? Or, c'est précisément cette existence posthume de César que Friedrich Gundolf a entrepris de nous retracer. Ce qu'il a écrit, ce n'est pas une histoire de César tel qu'il fut ici-bas, mais l'histoire de César à travers les vingt siècles qui ont déjà retenti du fracas de sa gloire. Ce n'est pas tellement le mortel qui aux Ides de mars 44 tomba sous les poignards, mais plutôt celui qui hante les rêves d'un Justinien, d'un Charlemagne, d'un Charles-Quint, d'un Frédéric II, d'un Napoléon. Et non pas seulement un enseignement pour les politiques et les stratèges ; mais un type d'humanité. C'est pourquoi il n'est pas arbitraire d'évoquer Dante à propos de César : parce que Dante a gravé son nom en caractères ineffaçables sur le socle de cette statue impériale.

(1) Friedrich Gundolf, *César, Histoire et Légende*, traduit de l'allemand par Marcel Beaufils, Rieder, 1933. — Giovanni Papini, *Dante vivo*, Libreria editrice fiorentina, 1933. — Dante, *de la Monarchie*. Introduction et traduction de B. Landry, Alcan, 1933.

***

On ne peut que se réjouir de voir mettre à la portée du public français les œuvres de Friedrich Gundolf, qui fut le plus grand des critiques d'outre-Rhin. L'année dernière Grasset donnait une partie de son *Gœthe* (1), et cette année Rieder son *César*. La traduction de Marcel Beaufils est en général exacte, mais d'une langue parfois bien douteuse. Pourquoi, par exemple, nous infliger à tout moment le verbe « détecter » quand le français possède « découvrir » ? Ce sont là des taches légères mais déplaisantes. Le mérite d'une pareille traduction n'en demeure pas moins très grand, et il faut souhaiter que le livre de Gundolf soit lu en France par tous ceux qui sont en état de le comprendre. Je crois en effet qu'il constitue la tentative la plus originale et la plus poussée dans un domaine où l'histoire ne cessera jamais d'être justifiée. On sait à quel point la cause de l'histoire est aujourd'hui compromise et l'on n'a pas oublié la trop fameuse attaque de M. Valéry, pour s'en tenir au plus illustre. Mais si, cependant, on voulait bien prendre l'histoire pour ce qu'elle est : une mémoire collective avec toutes les défaillances et toutes les déformations des mémoires individuelles, peut-être ne lui adresserait-on pas de si étranges reproches. Il est vrai que les historiens sont un peu responsables de ce qui leur arrive. Mais ceci nous entraînerait beaucoup trop loin ; nous en reparlerons, s'il plaît à Dieu, une autre fois. Ce que je veux simplement dire aujourd'hui, c'est que Friedrich Gundolf a écrit un grand livre d'his-

(1) Le deuxième volume de cette œuvre monumentale a paru, voici quelques mois. Espérons qu'on ne nous fera pas trop attendre le troisième et dernier.

toire ; un livre comme nous n'en possédons que trop peu. Parce qu'il ne s'est pas occupé de ce qui est, d'habitude, la préoccupation des historiens : établir la matérialité d'un fait ou d'un ensemble de faits. Je ne prétends pas qu'il soit sans intérêt de scruter, dans le moindre détail, la vie et l'action d'un César, d'établir le plus de faits exacts qu'il est possible. Mais il y a une chose qui est encore plus intéressante que l'œuvre réelle de César ; une conséquence qui passe infiniment son principe : c'est l'idée que les hommes à travers les siècles, se sont faite de César. Une idée qui ne fut pas vaine, puisqu'elle domine l'histoire de l'Europe.

César, en effet, n'est pas seulement le fondateur de l'Empire, le conquérant des Gaules et tout ce que vous voudrez encore. Il est par-dessus tout le fondateur de l'Europe, c'est-à-dire le plus grand souvenir qui soit commun à tous les Européens. Avant lui le monde méditerranéen (Europe, Asie, Afrique), théâtre de ce que nous appelons l'histoire ancienne, n'avait que des relations plus ou moins lâches avec l'Europe du Centre, du Nord et de l'Ouest. Mais la conquête des Gaules, avec les expéditions en Bretagne et Outre-Rhin qui l'accompagnèrent, fonda une solidarité indissoluble désormais entre les diverses parties de l'Europe. Et ce fut l'œuvre de César, dont le nom ne retentit pas seulement autour de cette Méditerranée qu'il parcourut d'un rivage à l'autre avec la rapidité de l'aigle, mais s'imposa aussi aux peuplades barbares qui vivaient hors des frontières de l'Empire. Le nom de César désormais, et jusqu'à nos jours, sera familier aux Germains et aux Bretons, non moins qu'aux Italiens et aux Espagnols.

C'est l'histoire de ce nom que Friedrich Gundolf a racontée. Toutefois son propos fut plus complexe et plus subtil. César est un nom, sans doute, et le plus grand de l'his-

toire humaine. Mais il est davantage : une personne qui a existé et dont l'histoire n'est pas du tout une légende. De quelle manière les hommes, au cours des siècles, se sont représenté la personne de César, tel est encore, tel est surtout l'objet de Gundolf. Son livre est divisé en quatre vastes chapitres. Le premier s'appelle *Le Mythe*. Il expose le destin de César jusqu'à la fin de l'antiquité. Au début le dictateur est encore vivant, et c'est son contemporain Cicéron qui le juge, partagé entre l'admiration pour l'homme et l'hostilité pour la politique. Cette position de Cicéron est extrêmement importante, parce que, comme l'explique admirablement Gundolf, le génie, aux yeux des Anciens, loin de justifier quoi que ce soit, a besoin de se justifier lui-même ; à l'état natif il est toujours violence et démesure. En face de Cicéron voici Salluste, qui exalte César pour cela même que Cicéron lui reprochait. Mais César ne pouvait être véritablement justifié aux yeux des Anciens que s'il était un dieu. Ce fut l'œuvre d'Auguste. Et c'est alors que le divin Jules est devenu la pierre d'angle et le fondement de l'Empire. Désormais il va poursuivre à travers l'Empire son existence mythique. Cependant la statue ne se figera jamais complètement, parce que l'opposition libérale subsiste et s'affirme dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live, comme dans la *Pharsale* de Lucain. Ainsi, par un étrange paradoxe, ce qui, en dépit de l'encens des autels, maintient César vivant pendant toute l'Antiquité, c'est la persistance d'une tradition libérale et républicaine, dont le héros est Caton d'Utique. Ce conflit autour de la mémoire de César anime encore les biographies de Suétone et de Plutarque. Et ce sont eux — le dernier surtout — qui, plus encore que Cicéron et Salluste, transmettent à la postérité cette image plastique de l'homme, que nous verrons sans cesse reparaître après des éclipses momentanées.

On comprend maintenant pourquoi ce chapitre est intitulé *Le Mythe*. C'est que, pendant toute l'Antiquité, partisans et adversaires n'ont jamais envisagé César en tant qu'individu maître de son destin, mais plutôt comme un instrument de forces supérieures ; l'homme exceptionnel dont la naissance, la vie et la mort furent environnées de signes. Tout ceci, dans Plutarque, est ordonné en admirables tableaux, que Gundolf appelle avec profondeur « le Destin fait matière ». Quant à Lucain, dont on n'a jamais parlé, il me semble, en termes aussi forts et aussi justes, son propos a été précisément de construire le mythe de César. C'est pourquoi il donne à une histoire encore toute récente la forme de l'épopée. Mais l'ampleur gigantesque des événements, le caractère fatidique du héros, ne suffisaient-ils pas à procurer cette sensation d'éloignement, qui est le climat propre de l'épopée? Et c'est encore la même chose que nous disent les innombrables effigies de César : monnaies, bustes et statues, que l'Antiquité nous a laissés. Aucune, sans doute, n'a saisi l'homme dans sa vérité parfaite ; pas plus qu'aucun écrivain, même les plus grands, n'a exprimé tout César. Mais quelque chose subsiste de l'authentique grandeur jusque dans les œuvres les plus médiocres. Et pareillement les Empereurs qui lui succédèrent, d'Auguste à Dioclétien et Constantin, n'ont relevé que quelques morceaux de son gigantesque héritage, ce qui n'empêche pas l'État romain d'avoir conservé jusqu'au bout l'empreinte césarienne.

Mais enfin, dès ses premiers pas dans la carrière, César a rencontré Alexandre. Voici comment Gundolf caractérise le destin des deux héros : « Le Grec a créé par la force de ses sens la civilisation du monde. Le Romain a créé par la force de son esprit l'empire mondial. Et ainsi leur mémoire est jusqu'au fond déterminée. Le rêve de plénitude, de lointain, a fêté l'un d'un culte profond et sin-

cère. La joie de la puissance, de l'existence solidement assise, apporte à l'autre son encens » (p. 39). Évidemment, il y aurait beaucoup à dire sur de semblables formules. Mais si elles risquent de ne pas correspondre à ce que furent en eux-mêmes Alexandre et César, elles me paraissent résumer admirablement ce qu'ils ont été pour les hommes qui sont venus après eux. Enfin Gundolf nous montre, par l'exemple de saint Augustin, comment les Pères de l'Église recueillent l'héritage païen, mais en substituant au *Fatum* antique la Providence. En fait on voit se dissoudre les figures païennes au souffle de l'Esprit, et c'est la fin de l'Antiquité.

La seconde partie, consacrée au Moyen-Age, s'appelle le *Nom magique*. Selon Gundolf, César n'est plus, maintenant, une belle forme mythique, mais un simple nom. La figure s'est momentanément effacée. Mais ce que la figure a perdu, le nom l'a gagné sans doute. C'est alors que la parole évangélique : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César », développe toutes ses conséquences. Et comme un nom est infiniment plus souple qu'une forme, le Moyen-Age habille des qualités les plus diverses le nom de César, qui est désormais détaché de la personne et flotte sans racines sur un Océan d'abstractions. Je crains qu'ici les vues de Gundolf ne soient faussées par le préjugé nominaliste et qu'il ne se montre fort injuste pour le Moyen-Age. Car enfin, il me paraît difficile par exemple de refuser le génie des formes à une époque qui a vu naître les sculpteurs de Chartres Mais si la thèse centrale est contestable, les morceaux sont excellents. Nul avant Gundolf ne nous avait montré ce que les Germains, les Gaulois, les Italiens, avaient respectivement conservé de souvenirs césariens ; ce qu'ajoute à cette tradition populaire la tradition chevaleresque, qui introduit César dans les chansons de geste, et la tra-

dition ecclésiastique, qui s'inspire surtout de la *Pharsale* et des *Commentaires*. Chose étrange, l'annalistique byzantine ne tire guère davantage de l'histoire de César que les Chroniques occidentales. Pourtant c'est à Byzance qu'au début du Moyen-Age régna l'homme qui posséda plus qu'aucun autre le sentiment de sa solidarité avec le dictateur : Justinien. Mais là où Gundolf est surtout pénétrant et, pour nous Français, particulièrement instructif, c'est lorsqu'il nous parle des réactions germaniques en face de César ; lorsqu'il nous montre, chez les plus anciens et les plus frustes chroniqueurs de son pays, l'orgueil du peuple qui n'a pas plié le genou devant le vainqueur ; et voici Théodoric, puis Charlemagne, qui annexent à la Germanie le Césarisme et tentent le compromis de la force nordique et de la science méridionale, où il faut voir le point crucial de la tragédie européenne. Cela continue avec les Othons et avec Barberousse, jusqu'à ce que paraisse enfin, au XIII^e^ siècle, l'homme qui, sur la fin du Moyen-Age, allait, mieux encore que Justinien au début, ressusciter César : Frédéric II de Hohenstaufen.

Alors commence, pour la gloire posthume de César, une nouvelle période. Grâce à Frédéric II, puis à Dante, puis à Pétrarque, par delà le nom magique que révérait le Moyen-Age, le mythe tragique même qu'avait sculpté l'antiquité, c'est à la personne que va l'enthousiasme, à l'homme prestigieux qui a subjugué le monde par la puissance de son génie. Ce qui, d'après Gundolf, a rendu possible cette prodigieuse renaissance, c'est la scolastique et la culture urbaine. La scolastique, parce qu'elle restaure la raison dans ses droits et qu'elle exorcise les prestiges magiques ; le développement des villes, parce que l'habitant des villes apprend la science de l'homme au contact continuel de ses semblables. Je crois en effet qu'on n'insis-

tera jamais trop sur l'importance du fait que la civilisation, de purement rurale qu'elle était pendant le haut Moyen-Age, soit, vers le XI[e] siècle, devenue urbaine. Et en effet, c'est dans cette atmosphère urbaine, sous l'influence de la scolastique, et encore dans le rayonnement du règne de Frédéric II, que Dante a écrit la *Divine Comédie*. Nulle part ailleurs sans doute ne se sont rencontrées plus harmonieusement fondues les deux conceptions opposées que le Moyen-Age et les Temps Modernes se sont faites de César. Pas même dans la personne de Frédéric II, qui était si peu chrétien. Le César de Dante est d'abord le fondateur de l'Empire et, à ce titre, un personnage sacré. Il occupe une place éminente dans le plan de la Rédemption, et c'est pourquoi les meurtriers de César, Brutus et Cassius, sont châtiés au fond de l'Enfer, presque au même titre que Judas. Et nous sommes en plein Moyen-Age. Mais, par contre, dans ces espèces de Champs-Élysées mélancoliques du premier cercle, où les grands hommes de l'Antiquité sont groupés sous une douce lumière, César nous apparaît avec son « œil de griffon » et cet unique trait fait déjà palpiter le visage. Ensuite, au pied du mont Purgatoire, se tient l'étrange figure de Caton d'Utique. Seul de tous les païens ce suicide est donc sauvé. Ainsi le grand adversaire, l'homme qui a préféré la liberté à la vie, est exalté au-dessus du dictateur lui-même, tandis que Curion, le mauvais conseiller par qui César franchit le Rubicon, est plongé dans le plus bas enfer comme semeur de discorde. Mais enfin, dans le ciel de Mercure, l'empereur Justinien, le digne héritier, fait de César le plus haut et le plus magnifique éloge. Il n'y a rien de matériellement nouveau dans cet éloge; mais la rapidité de César, le vol fulgurant de ses victoires pareilles à de merveilleux oiseaux, personne encore ne les avait réalisés comme Dante. Ce n'est pas César seulement, c'est

l'antiquité qui ressuscite. Et là n'est pas le moindre intérêt du livre de Gundolf : à propos de César, c'est toute l'attitude de la postérité à l'endroit des Anciens qu'il met en cause. César est solidaire d'un monde dont il symbolise l'unité. Mais ce que l'auteur ne montre peut-être pas assez, c'est que l'une des multiples grandeurs de Dante fut d'avoir uni dans son poëme précisément ce qui allait après lui se défaire et s'opposer : le sens de l'Antiquité et la foi du Moyen-Age. Ceci est bien clair dès que l'on passe de Dante à Pétrarque. Voici vraiment le premier humaniste. Non qu'il ne reste, par certains côtés, un homme du Moyen-Age. Mais des deux plateaux de la balance, celui qui porte les splendeurs de l'Antiquité retrouvée est décidément le plus lourd. D'autre part, quelque rôle que jouent dans les poëmes de Dante les fables et les histoires antiques, elles ne sont pas sa préoccupation principale. Tout cela est encore placé chez lui, comme chez saint Augustin, dans la perspective beaucoup plus vaste de la Chute et de la Rédemption. Chez Pétrarque, au contraire, la passion de l'Antiquité n'a pas d'autre fin qu'elle-même, et voilà pourquoi il mérite, dans tous les sens du terme, d'être appelé humaniste. Avec lui commmence l'érudition telle que les modernes l'entendent et la pratiquent, cette tentative gigantesque pour rendre la vie à un monde mort parce qu'on souhaite s'évader de son temps. Avant de chercher à la connaître, Pétrarque a rêvé l'Antiquité comme un radieux âge d'or. Quelques décades à peine ont passé, et nous sommes bien loin de Dante!

Mais en face de la Renaissance italienne voici la Réforme allemande. Si Pétrarque avait pris parti pour César, Luther et les siens sont passionnément contre César. Très justement Gundolf considère comme les authentiques successeurs de Pétrarque et les champions

du césarisme les condottieri italiens et le peintre Andrea Mantegna. César Borgia, Jules II, Maximilien de Habsbourg, l'un des personnages les plus complexes de l'histoire européenne, autant de politiques dans le sillage de Pétrarque, ou plutôt de ce César que Pétrarque avait délivré de ses bandelettes. Leur pensée commune s'exprime enfin sous une forme plastique dans *le Triomphe de César* de Mantegna. Pendant ce temps Luther en Allemagne prêchait la Réforme. C'est-à-dire, au fond, un mouvement contre Rome, et de nouveau la révolte d'Arminius. Allemands, petits bourgeois, les premiers protestants ne comprennent rien à la grandeur de César, ou plutôt cette grandeur leur est naturellement ennemie. On ne peut pas souscrire à tout ce que dit Gundolf de la Réforme, notamment quand il y voit « une contre-attaque du Christianisme contre le paganisme humaniste ». Mais lorsqu'il la décrit comme un fait spécifiquement allemand et qui a dû se dénaturer pour réussir dans une France et une Angleterre déjà imprégnées d'Humanisme, il semble tout à fait dans le vrai ; et rien n'est plus profond que son analyse des historiens allemands et protestants de César, en particulier de Hans Sachs. A propos de la grossièreté avec laquelle celui-ci a traité César, Gundolf écrit : « Il nous faut connaître cette façon de sensibilité luthérienne pour comprendre la façon unique dont fut traité, dans l'Allemagne protestante, un monde qui repose sur la dignité humaine. » En somme, le Moyen-Age ne comprenait peut-être pas l'Antiquité, mais il la respectait ; si la Renaissance comprend mieux, elle élève le respect jusqu'à l'idolâtrie ; mais la Réforme, qui ne comprend guère, ne respecte plus du tout. Les plus hautes gloires comportent de bien pénibles compensations et César n'échappe pas à la lourde familiarité d'un Hans Sachs.

Voici pourtant de nouveau trois hommes : Montaigne, Bacon et Shakespeare, qui renouvellent en partie notre vision de César. C'est peut-être Montaigne, plus encore que Pétrarque, qui a ramené César au milieu de nous parce que, comme le dit très joliment Gundolf, il a « découvert son charme », au lieu que Pétrarque avait été surtout sensible à sa grandeur historique. C'est que l'humanisme de Montaigne est très loin de celui de Pétrarque. Montaigne est vraiment le premier des modernes par l'intérêt qu'il porte aux caractères individuels, par sa curiosité psychologique, et non plus seulement esthétique, comme celle de Pétrarque. Et l'on voit encore ici que le respect d'un Pétrarque pour l'Antiquité a baissé de plusieurs degrés. Quant à Bacon, son esquisse de la vie de César est le premier exemple d'une histoire « naturelle » de l'homme, où le héros est étudié en lui-même, mais d'une façon purement objective. Le *Jules César* de Shakespeare enfin marque au seuil des Temps modernes et de l'âge scientifique inauguré par Bacon le même point d'équilibre et de réflexion que la *Divine Comédie*. Lorsque Shakespeare parle de César, il y a une telle égalité entre le peintre et son modèle qu'il serait vain de se placer pour en juger au point de vue de la vérité historique ou des idées courantes au début du XVII[e] siècle. César et Shakespeare se sont rencontrés sur le seul terrain qui leur fût commun : celui du génie. En lisant Plutarque Shakespeare a eu l'intuition ou plutôt la vision de César et c'est de là qu'est sorti son drame. Mais il faut lire Gundolf, qu'il est impossible ici de résumer, pour voir ce que Shakespeare a su faire de l'opposition entre Brutus et César : « Brutus contre César, c'est la dignité humaine contre la grandeur humaine, c'est l'âme contre le monde, sous les espèces d'un drame romain. » Après Shakespeare nous ne pou-

vons que retomber. Cependant, à son époque même, un monarque français, Henri IV, n'évoque pas seulement César par la communauté d'un tragique destin, mais aussi par son caractère qui fait de lui le dernier souverain de la Renaissance, comme Maximilien d'Autriche avait été le dernier roi chevalier. De l'époque classique Gundolf ne tire pas grand'chose, et je crois qu'il a tort. Mais rien n'est difficile à un Allemand, fût-il le plus intelligent et le plus cultivé, comme de sentir la véritable profondeur de notre classicisme. Il a cependant bien vu pourquoi la doctrine monarchique de Louis XIV s'accommodait beaucoup mieux de la gloire d'Alexandre, fils de Philippe, que de celle de César usurpateur. Il rend justice à Bossuet, qui écrit de César, dans son *Histoire Universelle* : « En un instant il apparut sur toute la terre. » Puis nous passons à ce que Gundolf appelle des jeux décoratifs et des travaux philologiques qui n'ajoutent rien d'essentiel à la gloire de César.

Au XVIII[e] siècle, comme témoins de César, nous voyons défiler « trois penseurs français, un souverain prussien, trois philosophes allemands et un héros de style romain (?) antiquisant, — Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Frédéric II, Herder, Gœthe, Johannes von Müller et Napoléon »... Il n'est pas possible de suivre Gundolf dans ces nouvelles analyses. On pourrait y être infini d'autant mieux que chaque ligne appelle un monde de réflexions. En effet, nous n'avons pas seulement affaire ici, comme on pourrait le croire, à une histoire de César, ou plutôt de sa fortune posthume ; mais encore, sur tous ceux qui ont fait à César quelque place dans leur œuvre Gundolf porte un jugement souvent contestable, jamais indifférent. Et tout ceci, enfin, culmine en Napoléon, qui est pour Gundolf le dernier des héros antiques ; mais un héros antique qui aurait fait siennes toutes les aspirations

du monde moderne, si bien qu'il détruisait ce qu'il terminait. Et c'est pourquoi Gundolf avait d'abord arrêté à Napoléon son histoire de César. Il y a, depuis, joint une quatrième partie : le *XIX^e^ siècle et César*. César passe alors définitivement sur le plan scientifique. C'est que Napoléon, en le ressuscitant pour la dernière fois, avait tari en même temps les sources les plus profondes de l'action de César sur les hommes. Ce n'est pas un hasard si le Saint-Empire romain germanique s'est précisément écroulé sous les coups de Napoléon. De plus Napoléon figure l'individu qui a brisé tous ses liens. Nul héros de l'histoire antique ou moderne ne fut plus détaché que lui d'autre chose que de son ambition. « C'est lui qui a inauguré une forme de pensée franche de toute discipline définie, de toute hypothèse spirituelle, — comme elle aimait à dire, — de toute échelle de valeurs enfin, c'est-à-dire sans fondement, et qui n'est plus qu'un jeu ayant sa fin en lui-même, — un jeu, en fin de compte, sans but. » Dès lors ce sont moins les politiques et les philosophes qui contempleront la statue de César que les artistes et les savants. Parmi les premiers Byron et les romantiques, avec la double tendance du Romantisme à l'exaltation de l'individu et à la vénération du passé. Parmi les seconds Gundolf fait à Théodor Mommsen la place la plus éminente. Pour la première fois au XIX^e^ siècle César est apparu non seulement comme un usurpateur criminel ou un conquérant prestigieux, mais encore comme le bienfaiteur du peuple et l'héritier spirituel des Gracques. Si Mommsen ne fut pas le premier à voir ce nouvel aspect des choses (Gundolf rappelle équitablement les noms de Michelet, Amédée Thierry, J.-J. Ampère, Édgar Quinet, A. Dumas père (?), Merivale, Macaulay, Niebuhr, Drumann), c'est lui qui l'a placé dans la plus éclatante lumière. Et il est bien vrai, si l'on fait abstraction de certains

détails qui ne sont que des détails, que nous nous faisons encore de César l'image qui nous a été imposée par Mommsen. Pour cela il n'a pas seulement utilisé la philosophie de Hegel ; mais, d'une façon générale et parfois inconsciente, toutes les forces qui, depuis vingt siècles, avaient été polarisées par le nom de César. Après Mommsen il n'y a plus que Nietzsche. En quelques pages qui sont les dernières, et parmi les plus belles de son livre, Gundolf nous montre la figure de César accompagnant le tragique destin de Nietzsche. Et ainsi, une dernière fois, tout près de nous, César est sorti de l'histoire pour entrer dans la vie, comme s'il n'était pas possible à cette grande âme, qui avait contenu la mesure du monde, de ne plus agiter les hommes de son exemple et de son souvenir. Il n'y a pas encore de monument où repose César.

Telle est la fresque prodigieuse qu'a tracée Friedrich Gundolf. Et en fermant son livre je me demande si la figure de César ne surgit pas plus véridique et plus vivante de ces pages où l'on s'est seulement proposé de raconter les avatars de son souvenir dans la mémoire des hommes qu'elle ne fait de tant d'*Histoires de César* qui ont été ou pourront être écrites. Au lieu de descendre de la cause aux effets, nous accomplissons le mouvement inverse. Les vingt siècles écoulés depuis les idées de Mars sont comme une caisse de résonance qui amplifie, pour nos sens de modernes, ses gestes et sa voix. C'est bien César dont la figure est à notre horizon. Mais au lieu de tenter en vain de le saisir sans intermédiaires et de le contempler face à face, nous le reconnaissons à son sillage. Il n'y a pas d'Européen, ni peut-être un seul homme sur la terre à qui le nom de César puisse être indifférent. Il est une part de notre patrimoine et Nietzsche n'avait pas tort qui, pour se connaître lui-même, interrogeait le destin de César. Mais tout ceci nous conduit enfin à poser la

tragique alternative : Dieu ou César. Et c'est ici beaucoup plus que le conflit, pourtant si grave, du spirituel et du temporel, mais cette question plus brûlante aujourd'hui que jamais : que peut l'homme? Le livre de Gundolf est admirable, mais il ne conclut pas. L'homme peut-il engendrer le surhumain, dont César serait la radieuse préfigure? ou bien doit-il s'humilier devant le Dieu transcendant, et la grandeur de César n'est-elle de cette insuffisance que la plus éclatante preuve? Le fait que Gundolf ne conclut pas ne doit pas nous dissimuler pourtant qu'il a choisi, et qu'il a choisi César. Peut-être son choix eût-il été différent si sa prodigieuse érudition ne comportait une très grave lacune. Il méconnaît, notamment, les véritables grandeurs chrétiennes, parce que, malgré lui, il ne les aperçoit qu'à travers le verre déformant du protestantisme. Si, par instant, la véritable portée de l'antithèse : Dieu ou César, lui apparaît, le champion de Dieu est précisément pour lui cet aride esprit luthérien contre lequel tous les grands Allemands, qu'ils l'aient su ou non, ne cessent jamais de lutter. Parce qu'il trouve en eux de secrètes complicités... En dernière analyse, pour Friedrich Gundolf, César, de même que ces autres héros Nietzsche ou Gœthe, est un moyen de combattre l'esprit de la Wartburg. Et ce n'est pas la moins tragique conséquence du protestantisme que d'avoir tourné contre Dieu et contre la vérité ceux-là mêmes qui, élevés dans la Réforme, refusaient de partager ses erreurs. Telle est, il me semble, la portée ultime de ce beau livre : la méditation sur César d'un protestant qui se croit libéré, méditation d'une étonnante profondeur, merveilleusement érudite, mais dirigée de telle sorte qu'elle ne peut aboutir. Il faudrait avoir l'esprit bien étroit et le cœur bien pauvre pour ne pas éprouver, devant ce drame spirituel, la plus fraternelle émotion.

Nous devons affirmer cependant, au risque de provoquer certaines ironies faciles, qu'un catholique seul est capable de saisir le vrai sens de l'histoire du monde et de découvrir la signification du destin d'un César.

En écrivant ces dernières lignes, je pensais à Dante, dont Gundolf reconnaît d'ailleurs pleinement le mérite. Pourquoi Dante a-t-il ressuscité César? Par hauteur de génie, sans doute; mais encore parce que, pour lui, l'histoire du monde ne pouvait pas être démunie de sens. Il n'importe que cette ébauche d'histoire universelle, que contient la *Divine Comédie* entre bien d'autres choses, soit aujourd'hui plus ou moins périmée. L'idée centrale, à savoir que l'Univers a un sens, subsiste indestructible. Et peut-être toute la grandeur de Dante comme poëte est-elle d'avoir donné aux choses de son temps un sens éternel. Prenons par exemple ce traité *de Monarchia Mundi*, que M. B. Landry vient de traduire sans beaucoup d'éclat. On n'a jamais pu le dater avec précision, parce qu'il ne contient aucune allusion aux événements contemporains. Est-ce qu'il n'est pas admirable de voir un homme pourchassé comme le fut Dante, haineux et vindicatif sans doute, puiser néanmoins dans une sagesse supérieure assez de sérénité pour traiter sans un éclat de voix le sujet plus brûlant et le plus discuté? Je ne suivrai pas M. Landry dans l'examen de la thèse elle-même; mais ce que je retiens, c'est que Dante dans la *Monarchia* se place au-dessus de tous les partis. Il n'est pas avec les Gibelins comme on le croit trop souvent, puisqu'il ne reconnaît pas la suprématie de l'Empire; pas davantage avec les Guelfes, puisqu'il ne reconnaît pas non plus la suprématie de la Papauté. Mais il est seul à rêver de je ne sais quelle harmonie, sans doute irréalisable dans l'état de péché, entre l'âme et le corps, le spirituel et le temporel, séparés mais unis.

***

Cette grandeur de Dante, il pourra sembler, de prime abord, qu'elle n'est guère exaltée dans le livre que Giovanni Papini vient de consacrer au poëte florentin. De ses défauts et de ses insuffisances il est terriblement question dans cet ouvrage. Et plus d'un lecteur s'y trompera. Mais il faut faire attention que, pour parler de Dante, Papini n'est pas n'importe lequel d'entre nous. Il réunit les trois qualités de poëte, de catholique et de Florentin, sans lesquelles, dit-il, il est impossible de comprendre l'Alighieri. C'est surtout au Florentin, il me semble, qu'est échue la redoutable tâche de ressusciter d'entre les morts Dante Alighieri. Car tel est bien, au fond, le projet de Papini et le sens du titre qu'il a donné à son livre *Dante vivo*, « Dante vivant ». Il y a une légende de Dante comme il y a une légende de César ; ou plutôt il s'est constitué peu à peu une sorte d'hagiographie dantesque. Ce qu'a voulu Papini, c'est dégager son héros de ses bandelettes. Dante est un homme qui a vécu au milieu des autres hommes une existence assez misérable. Bien que nous sachions sur sa vie peu de faits certains, il n'est pas éloigné de nous, il n'est surtout pas tellement éloigné d'un Florentin comme Papini, qui est en même temps catholique et poëte, qu'il ne sache apercevoir derrière la statue l'homme véritable. N'allez surtout pas croire que le livre de Papini soit une biographie romancée. Bien que les références soient discrètes et que l'ouvrage ne s'accompagne d'aucune espèce d'érudition, il est facile de voir que tous les traits biographiques ou autres dont Papini fait état sont authentiques et véritables. Je crois même que l'on trouverait dans ce livre assez bref l'essentiel de tout ce qu'une érudition qui a souvent franchi toutes les

limites permises a, dans des milliers de volumes, établi de certain sur Dante et son œuvre. Et quand il n'y aurait que cela dans l'ouvrage de Papini, ce serait déjà beaucoup.

Mais il y a plus. Papini se meut dans son redoutable sujet avec une aisance qui, par moment, semble bien inquiétante. Autre chose est de rapporter exactement des faits, et autre chose de les grouper. Là-dessus je trouve Papini fort habile, et même un peu trop habile. Et puisque je parlais tout à l'heure du livre de Gundolf, il serait amusant d'établir un parallèle entre la construction musicale et fluente de l'Allemand et l'architecture nette et sans bavure de l'Italien. On comprend toujours ce que Papini veut dire, et avec Gundolf il y a parfois quelques difficultés. Mais on n'est pas toujours satisfait d'avoir trop vite compris. Par exemple Papini intitule un de ses chapitres : *Juif, Étrusque, Romain*. Appliquées à Dante, ces trois épithètes paraissent étranges, et l'auteur semble bien compter sur cet effet de surprise. A l'user il s'agit d'assez peu de choses : cela veut dire tout simplement que Dante rappelle les prophètes hébreux par son besoin d'avertir, de menacer, d'annoncer des châtiments et des rédemptions ; les prêtres étrusques par l'obsession de l'outre-tombe et des événements futurs ; enfin le romain antique par le double instinct de la justice et de l'unité politique. Notez que ces choses-là sont parfaitement vraies, mais pas plus que beaucoup d'autres. Elles semblent avoir eu surtout, aux yeux de Papini, le mérite de fournir un titre paradoxal et une de ces triples divisions du discours pour lesquelles la rhétorique nourrit une secrète tendresse. Néanmoins il ne faut pas bouder notre plaisir. Avouons que le livre de Papini est fort agréable à lire justement à cause de cette allure paradoxale, qui est un peu trop continuelle. En somme ce Dante vivant est

un Dante qui est notre frère essentiellement par ses imperfections, puisque nous demeurons écrasés par son génie. Pour ramener le grand poëte parmi nous il fallait nous montrer qu'il fut aussi un homme, faible et lâche, et inconstant, et pécheur. Si bien que toute une grande part de l'ouvrage ressemble à un réquisitoire. Voici par exemple la liste des chapitres qui composent le troisième livre, intitulé *l'Ame* : *Dante pécheur*; *Louangeur de soi-même*; *la couronne et la mitre* (il s'agit de la secrète envie qu'aurait eue le poëte de posséder en même temps l'autorité du Pape et celle de l'Empereur); *peurs et épouvantes*; *le plaignant* (mais ici *piangente* se traduirait mieux « pleurnicheur »); *mécontentement du présent*; *la terre dépravée* (il s'agit des invectives du poëte contre l'Italie); *de quelle façon il aime les hommes* (« l'amour précaire et trouble de qui ne réussit pas, pour tant qu'il le désire, à être un intégral imitateur du Christ »); *Dante cruel*; *Dante et les enfants* (au contraire du Christ il ne les aime pas); *la vengeance*; *les lamentations du pauvre* (au lieu de se réjouir de sa pauvreté comme un saint François d'Assise, il s'en afflige); *les deux Vénus* (on nous rappelle ici que Dante fut un pécheur charnel); *la déification de Béatrice*; *odeur de sacrilèges* (c'est l'habitude qu'a Dante d'appliquer à toutes sortes de personnages, et souvent à lui-même, des épithètes réservées à Dieu); *le chrétien* (Dante ne fut pas hérétique, comme on l'a quelquefois prétendu; mais il n'en fut pas moins un assez médiocre chrétien). Et voilà! On peut dire que Giovanni Papini n'a pas épargné son héros et, pour les admirateurs de Dante, il y a de quoi être déconcerté.

Pourtant, aucun des faits allégués qui ne soient exact et, la plupart du temps, bien connu. Très souvent les preuves sont tirées du texte même de *la Comédie*. L'originalité de Papini n'est pas d'avoir découvert du nouveau,

mais de s'être placé à un point de vue tout à fait particulier. Il mesure sans cesse l'écart qui sépare Dante de la sainteté. La conclusion n'est pas douteuse et ne pouvait l'être pour personne : Dante ne fut pas un saint. Mais qu'est-ce que cela prouve ? J'avoue que je ne comprends pas très bien. Compatriote de Dante — et deux fois son compatriote, puisqu'il est Florentin — Papini vit depuis son enfance dans la familiarité de l'Alighieri, il s'est formé peu à peu une vaste érudition dantesque ; il a médité longuement sur le poëme sacré. Alors l'heure sonne qu'à son tour il doit dire son mot sur le grand poëte. Mais comment faire pour ne pas répéter ce qui fut déjà dit ? Qu'est-ce qui n'a pas été dit sur Dante ? L'histoire de sa gloire ne serait pas moins longue à écrire que pour César lui-même. Mais Papini a un tempérament de briseur d'idoles. La tentation est grande de briser aussi la statue de son illustre compatriote. Et peut-être cette tentation est-elle bien florentine. En tout cas voici un propos original : sous prétexte de rendre à Dante la vie, briser d'abord la statue qu'on lui a construite. Pour ramener Dante parmi nous, le jeter à bas de son socle. Telle est certainement l'une des intentions de Papini. Mais elle n'est pas la seule. Et de là vient ce qu'il appellerait lui-même le « bifrontisme » de son livre.

Car si le Florentin qu'est Papini évoque familièrement, sur le pavé de leur vieille cité, de plain-pied avec les passants — et non plus couronné d'un laurier que Florence, de son vivant ne lui décerna jamais —, moqué par Forese Donati et plusieurs autres, bafoué, méprisé, vaincu, maigre vieillard gonflé de prétentions grotesques, réduit à flatter Can Grande ou à faire de médiocres ambassades pour le seigneur de Ravenne ; — si le catholique fait des réserves sur les mœurs et sur la doctrine, le poëte rend

les armes et salue son maître. Qu'il ne fût pas un saint, et fût même un assez pauvre homme à tous les points de vue, soit ! Mais pour la hauteur du génie, on n'en a jamais vu de plus grand. Et puis, Papini ne fait pas que d'admirer Dante, ce qui serait encore assez banal : il l'aime, et c'est peut-être un peu plus difficile. Entendez par là, non pas seulement qu'il aime le poëte, mais l'homme, celui-là même dont il paraît nous dire tant de mal. Cette manière, selon lui, qu'avait Dante d'aimer les hommes, mais c'est tout juste celle qu'a Papini d'aimer Dante. Ce ne serait pas la peine d'être compatriotes si l'on ne pouvait se dire de temps en temps quelques vérités. Dante a bien pardonné à Forese. Pourquoi ne pardonnerait-il pas à Giovanni Papini ? Car entre eux deux c'est ainsi — et je ne puis pas faire, il me semble, de ce livre un plus grand éloge — : ils sont familiers l'un de l'autre, et ils ont leur franc parler. Dante n'a pas épargné les morts ni les vivants. Pourquoi, lui mort, l'épargnerait-on ? Pourquoi même ne se demanderait-on pas où il est, à cette heure, s'il fatigue encore sur la corniche du mont Purgatoire sous le poids réservé aux superbes ou si déjà il triomphe, étincelle d'amour, parmi les bienheureux ? Si vous avez bien compris le livre de Papini, cette dernière question ne vous semblera pas incongrue.

Et alors, c'est vrai tout de même, que voici Dante vivant et ressuscité d'entre les morts. Ce n'est pas pour l'accuser, mais pour le ramener parmi nous que Papini s'est mis en route. Il a réussi. Et la *Divine Comédie*, quand on l'aborde enfin, n'en apparaît que plus étonnante. Quoi ? C'est lui, cet homme qui mendie son pain à la porte des grands, qui fut parfois insulté par leurs bouffons, qui a reçu sans se plaindre quelques bastonnades ; c'est lui qui, pendant les loisirs que lui laissent ses sordides soucis, écrit une œuvre telle que ses contemporains ne pou-

vaient même pas la rêver? Il est seul. Mais comment ne le serait-il pas? Quand on dépasse une certaine taille, on n'a plus d'interlocuteur que Dieu. D'un côté Dante Alighieri; et de l'autre *la Comédie*. Nous devrons beaucoup à Giovanni Papini pour nous avoir fait réaliser ce contraste. Peut-être cependant souhaiterait-on que son ambition ne se fût point bornée là. Car enfin, s'il pose admirablement le problème du génie, il se contente de le poser. Et j'entends bien que la naissance de *la Comédie*, comme toute grande naissance, est parfaitement inexplicable et Dante lui-même, peut-être, n'en savait pas plus que nous. C'est cela, il me semble, que le poëte voulait dire lorsqu'il affirmait de son œuvre que le ciel et la terre y avaient donné la main. Papini interprète *la Comédie* comme une revanche. Le contraste entre cette ambition formidable et le personnage d'apparence médiocre qui la nourrissait, ce contraste serait le principe même et le moteur secret de l'œuvre. C'est certainement vrai pour une grande part; mais c'est insuffisant. Nul ne le sait mieux que Papini. Mais ce qui n'apparaît peut-être pas assez dans son livre d'Italien positif, c'est la prédestination de Dante. Dante était né pour écrire *la Comédie*. Et toutes les circonstances de sa vie, loin d'être des explications de son œuvre, ne furent peut-être que des moyens employés par la Providence pour que cette œuvre enfin vît le jour. Même les défauts de son caractère. Je ne crois pas que l'on puisse vraiment comprendre Dante, ni aucun autre génie de cette ampleur si l'on ne fait appel à l'idée chrétienne de la vocation, que les païens appelaient le destin, mais dont les hommes ont toujours éprouvé la puissance surnaturelle. Le mystère du génie ne sera sans doute jamais éclairci; du moins aurions-nous considérablement éloigné son obscurité, si nous admettions que le génie, comme la sainteté, est avant tout une vocation.

Et par là nous voici ramenés à notre premier propos, qui était César et sa Fortune. C'est parce que Dante a eu l'intuition de la vocation césarienne qu'il a pu, en quelques vers du Paradis, évoquer, comme nul ne l'avait fait avant lui depuis des siècles, la prodigieuse épopée du conquérant. C'est parce que Gundolf a, lui aussi, non pas peut-être le sens chrétien de la vocation, mais certainement le sens antique du Destin, du *Fatum*, que sa fresque historique, malgré ses déficiences, constitue l'un des documents les plus essentiels de notre époque, et l'un de ces livres-clefs qui nous expliquent toute une race et toute une culture. C'est pour avoir fait abstraction de cette réalité invisible, pour s'en être tenu volontairement à l'aspect extérieur d'un homme qui portait en lui l'Univers, que Giovanni Papini n'a pas écrit sur Dante le grand livre que nous attendons encore.

Dans le livre de Papini, aujourd'hui traduit en français (1), nos compatriotes apprendront que, des trois Cantiques, c'est le troisième qui est le plus sublime. Je ne crois pas que la poésie humaine soit jamais montée plus haut que dans ces chants du *Paradis* qui ne sont que musique et lumière. César avait eu besoin de toute la terre pour y déployer son génie ; mais Dante, à qui on avait retiré jusqu'au sol natal, il lui est demeuré les entrailles du monde, — les merveilles intactes de l'autre hémisphère, — le ciel enfin et les étoiles.

Jacques Madaule.

(1) Il m'est agréable de rendre hommage à la valeur de cette traduction, due à Madame Juliette Bertrand, et qui a paru chez Grasset, au mois de février dernier, sous le titre de *Dante vivant*.

THÉATRE

« John Ford fut baptisé à Ilsington, dans le Devonshire, en l'année 1586, le 17 avril. Il était, par sa mère, petit-fils d'un lord chef de la Justice. Il arriva à Londres de bonne heure et commença d'y étudier le droit... Il avait vingt ans — en 1606 — quand il publia son premier poème, une élégie sur la mort du duc de Devonshire. Sept ans plus tard, il faisait jouer une comédie au théâtre de Cockpit... C'était trois ans avant la mort de Shakespeare. » Marcel Schwob cite deux vers d'un poème dédicatoire :

En une profonde tristesse John Ford, seul, était plongé,
Les bras croisés, le chapeau mélancolique.

« Voilà le seul portrait que nous ayons de lui, ajoute le père de *Monelle* : un homme triste, le visage détourné, le regard volontaire et désespéré, avec son grand feutre enfoncé jusque sur les yeux (1). »

'Tis a pity she's a whore fut imprimée en 1633. En traduisant *Dommage qu'elle soit une prostituée*, M. Georges Pillement a sacrifié l'exactitude aux convenances. Jadis Mæterlinck avait tourné la difficulté en choisissant le nom de l'héroïne ; mais son *Annabella* est une adaptation, non une traduction. La pièce, d'ailleurs, est le drame d'un couple et pas seulement d'une femme ; il faudrait au moins dire *Annabella et Giovanni*.

Cette pièce en cinq actes et six cadavres est une comédie tragique. J'entends par là autre chose qu'une tragi-comédie ;

(1) *Annabella et Giovanni*, Conférence faite par Marcel Schwob au théâtre de l'*Œuvre*, le 6 novembre 1894. Une brochure du *Mercure de France*, 1894.

il y a bien ici un mélange d'actions noires et bouffonnes auquel le romantisme le plus appliqué ne pourrait vraiment rien ajouter; *T'is a pity she's a whore* est aussi l'histoire de deux malheureux qui jouent la comédie au monde pour ne plus avoir à se la jouer mutuellement, et c'est cette comédie pour les autres qui devient tragique pour eux. Roméo est le frère de Juliette. On trouvera une information plus détaillée et les textes essentiels dans l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine (1). Ce qui est stupéfiant, c'est moins le crime que la sérénité du couple criminel. On parle de fatalité antique : sa vraie signification apparaîtra dans un instant à propos d'Œdipe vu par Jean Cocteau. Le destin n'accable nullement Giovanni et Annabella; la fatalité qui les unit est la bienvenue; au moment où ils ont accepté leur élan, leur drame intérieur est terminé et il est si peu le sujet de la pièce que celle-ci commence quand celle-là s'achève.

Il n'y a d'ailleurs plus de drame intérieur possible dans un monde où le drame intérieur est considéré comme l'effet des préjugés sociaux. Chaque être a une nature; vivre selon la nature, c'est accepter sa nature; l'héroïsme consiste à aller jusqu'au bout de cette soumission à soi-même : aucune contradiction douloureuse ne saurait diviser une âme ainsi rassurée. Si les circonstances s'y prêtaient, Annabella et Giovanni seraient tranquillement heureux, conscients d'être comme ils doivent être et fiers d'un affranchissement qui donne à leur passion une paix surhumaine. Il y a tragédie uniquement parce que la société ne s'accommode pas de cet accommodement. L'infériorité dramatique de ces vingt tableaux n'est donc pas seulement dans leur enchevêtrement parfois laborieux : elle tient au caractère extérieur de la tragédie qui s'y joue, nécessairement provoquée et entretenue par des épisodes accidentels; le développement est condamné à bondir d'anecdote en anecdote, avec poison foudroyant, cliquetis d'épées, masques, toute la panoplie d'une Italie renaissante.

(1) Tome I, 2e édition, 1866, pp. 59-64.

La mort ne dénoue rien. Au premier acte, un moine a vainement essayé de retenir Giovanni en le précipitant dans un enfer sorti de la palette de Jérôme Bosch ; ce moine joue d'ailleurs un rôle singulier, et la pièce a certainement une intention polémique qui seule explique la présence d'un sinistre cardinal, symbole simplifié de l'infamie papiste. Lorsque le jeune homme tue Annabella, celle-ci rêve d'un paradis où leur amour continuera. Ce sont donc des héros au sens antique, des demi-dieux que John Ford a voulu évoquer ; méconnaître cette signification de la pièce la rendrait inintelligible, et l'on ne comprendrait guère comment cet intolérable sujet peut inspirer des scènes d'une émouvante puissance comme celles où l'amour affirme sa superbe indifférence aux injures et aux menaces. Les coutumes de Jean Hugo et la mise en scène de Charles Dullin soulignent ce caractère irréel, aventureux et avant tout poétique de l'œuvre.

La troupe de l'Atelier anime avec talent cette suite de tableaux compliquée, mais la violence sanguine et sanguinaire de Giovanni convient mal à M. Marcel Herrand qui s'efforce vainement de ne pas nous faire penser à un enfant terrible selon M. Jean Cocteau.

La machine infernale est une nouvelle version d'Œdipe. La fatalité antique conserve dans le monde de Jean Cocteau son implacable transcendance. Elle est l'expression d'une divinité anarchiste à laquelle le poète entend dire deux mots. Si nous avons bien compris ces deux mots — ceux de la fin — et quelques intonations qui trahissent çà et là la constante présence de l'auteur, la grandeur des victimes ne tient pas seulement à leur situation exceptionnelle, mais à leur humanité si naturelle au milieu de circonstances qui ne l'étaient pas. En d'autres termes, la situation est devenue exceptionnelle et les circonstances ont cessé d'être naturelles quand la vérité a éclaté : la machine infernale, c'est moins l'enchaînement des faits que la connaissance de cet enchaînement.

Cette attitude de M. Jean Cocteau en face du problème

d'Œdipe explique la construction de sa pièce. Le dénouement de l'histoire étant trop connu pour réserver un effet de surprise, l'auteur prend le parti de nous raconter ce qui va arriver dès le second acte, et au cours du troisième d'invisibles présences ne cesseront de nous rappeler que les événements les plus simples sont tragiques pour *celui qui sait*. L'émotion dramatique est entretenue non par l'attente de ce qui va arriver, mais par l'avance que le spectateur a sur les personnages; par suite le dénouement théâtral ne dénoue rien réellement; au contraire, il créé la tragédie en nouant la connaissance à l'action.

Jocaste n'est pas du pays; son accent russe explique la méfiance des Thébains. L'excellente femme est bavarde, superstitieuse, contente de ne pas paraître son âge; elle rabroue affectueusement le grand-prêtre Tirésias qu'elle appelle Zizi avec une familiarité qui n'exclut pas la considération. En épousant Œdipe, elle éprouve une certaine joie à trouver en lui un mari qu'elle aimera un peu comme un enfant. De son côté, le jeune homme a besoin d'une tendresse que puisse frôler l'épithète maternelle; c'est, par certains aspects, une espèce de Parsifal dont les rêves sont d'ailleurs limités à la conquête d'une couronne royale; amoureux de la gloire plutôt que de l'amour, une beauté un peu mûre n'est pas pour lui déplaire. M. Jean Cocteau a donc repris la célèbre histoire avec cette Jocaste et cet Œdipe, de sorte que, sans toucher au dénouement, il le recrée à peu près complètement.

Le premier acte est, en apparence, une transposition des premières scènes de *Hamlet*. Laïus apparaît sur les remparts à deux jeunes soldats, mais, moins heureux que le vieux roi de Danemark, il n'a pas le temps de dire ce qu'il a sur le cœur. Cette intervention suffit pourtant à situer la pièce : la terre touche au monde des puissances invisibles et c'est à la frontière des deux univers que le drame va se jouer. Cet épisode offre en outre l'occasion de présenter Jocaste comme une mère en quête d'un enfant à aimer; devant un jeune soldat qui aurait l'âge de son fils, elle se révèle telle qu'elle

doit être jusqu'à la mort et même, on le verra, par delà la mort.

Le second acte rappelle Parsifal repoussant l'assaut des filles-fleurs. Il est vrai qu'ici une seule charmeuse d'hommes attaque le héros, mais c'est le Sphinx. La divinité *Némésis* a revêtu la forme d'une jeune beauté, ce qui est en effet le meilleur moyen d'attirer les mortels de l'autre sexe afin de les supprimer; elle exerce d'ailleurs sa profession, si l'on peut dire, avec une certaine répugnance; lorsqu'elle est lasse d'être elle-même, Anubis, l'homme-chacal, lui rappelle la loi divine qu'elle incarne sans plaisir. Le secret d'un sphinx est toujours subtil; réduit par M. Jean Cocteau à sa pure essence, il reste limpide et mystérieux comme les sonorités du cristal. Voici ce que j'ai compris après une première rencontre : il n'y a pas de sphinx; lorsque la divine adolescente interroge un jeune garçon, la mise en scène de l'entrevue, son regard, sa voix lointaine, la volubilité enivrante de son discours, le cliquetis de ses images, livrent l'imagination du malheureux à la peur du sphinx qui devient hallucinatoire; la déesse commence par faire perdre la tête aux imprudents et ensuite elle leur enlève la vie sous prétexte qu'ils ont perdu la tête. Arrive Œdipe. Le moment est favorable; Némésis en a assez d'être Némésis; elle est plus femme que jamais et devant ce magnifique gaillard elle capitule; naturellement elle joue le grand jeu, le magnétise, le terrorise, mais l'interrogatoire est au conditionnel et elle lui révèle la réponse à l'énigme. Aussi, lorsque, pressée par Anubis, elle reprend sa fonction au sérieux et pose la terrible devinette, Œdipe triomphe. Mais il dit « l'homme » tranquillement, naturellement, comme s'il avait vraiment trouvé la solution; avec un tranquille égoïsme masculin, il oublie complètement la femme à laquelle il doit tout; sa première pensée est qu'il a mérité la récompense promise au vainqueur du sphinx; il sera roi de Thèbes parce que le sauveur de la cité doit épouser la reine. Œdipe s'occupe des pièces à conviction. Il faut lui fabriquer un cadavre sensationnel, avec un corps de jeune fille et une tête de chacal... Némésis ne l'oubliera pas.

Après nous avoir présenté séparément Jocaste et Œdipe, le poète les réunit au troisième acte. Œdipe vient d'épouser Jocaste. Tirésias, aveugle, commence à prévoir l'avenir; ce n'est encore qu'un nuage sombre et lourd d'orages, mais il est là. Cette présence de l'avenir donne à tout cet acte une étonnante grandeur. Le jeune époux a un instant la sensation de ce futur voilé qui barre sa route en fixant les yeux sans regard du grand-prêtre. Jocaste le frôle continuellement en retrouvant son passé. Et Anubis déroule la sinistre prophétie comme une banderole autour de l'image royale.

Le quatrième acte est foudroyant. La machine infernale éclate. Le poète contemporain n'insiste pas : il glisse simplement dans le dénouement bien connu ce qui appartient à ses personnages. Pauvre, aveugle, inconnu ou méprisé, Œdipe continue sur la voie royale où sa vocation l'appelle; Antigone tient sa main, mais une ombre fidèle le conduit, celle de Jocaste, celle de sa mère qui est enfin pleinement, purement, exclusivement sa mère. En faveur de cette admirable idée, on pardonnera à Jean Cocteau « le monument aux morts du Sphinx » et quelques plaisanteries d'une actualité facile; on oubliera quelques propos discutables et parfois un certain gaspillage de fantaisie. En quittant la Comédie des Champs-Élysées, une fois le feu d'artifices éteint, l'esprit conserve le souvenir de spirales harmonieuses qui montent, et cette montée justifie peut-être la volonté profonde de l'œuvre.

La mise en scène de *La machine infernale* est un chef-d'œuvre. L'intelligence de Louis Jouvet donnant la réplique à l'intelligence de Jean Cocteau est une des joies les plus complètes que le théâtre puisse offrir. Les couleurs, les formes, les mouvements, les lumières mêmes accompagnent avec une rare exactitude cette poésie polytonique; la participation des choses au texte est parfaite; l'interprétation mérite de longs et chaleureux applaudissements.

Henri Gouhier.

Tite-Live et l'Histoire

C'est un vieil ami que Tite-Live ! Nous l'avons tous rencontré de bonne heure, sur les bancs du collège, devant la version latine. Oh ! sans doute cette amitié comme toutes les autres a ses exigences... Nous avons peiné sur telle page des *Décades*, connu les affres du contresens au baccalauréat, et les habiles eux-mêmes disputent toujours de quatre lignes, fort importantes il est vrai pour la connaissance de la constitution romaine (I, 43, 12), et desquelles l'érudit qui nous amène aujourd'hui au vieil historien (1) déclare sans barguigner : « Tive-Live sans doute se comprend lui-même, mais nous ne le comprenons pas. »

Mais enfin n'est-ce pas là que, presque tous, nous avons puisé le peu que nous savons de Rome et sa grandeur, là que nous avons musardé avec les vieilles légendes de la Ville naissante, là que nous avons approché le Temporiseur ou l'Africain ? Notre Annibal même reste celui de Tite-Live, à qui nous ajoutons peut-être l'image de Hérédia :

Le Chef borgne monté sur l'éléphant Gétule,

traduisant l'admirable vers de Juvénal, dans la satire X^e^ :

Cum Gaetula ducem portaret bellua luscum.

La gloire de l'historien romain demeure-t-elle fort vivante ? On n'oserait toutefois l'affirmer. Ferions-nous encore le voyage d'Italie pour la seule envie de le connaître, à la

(1) Henri Bornecque, professeur à la Faculté des Lettres de Lille. *Tite-Live.* 1 volume in-16 jésus, 220 pages, « Bibliothèque de la Revue des Cours et Conférences », Boivin, 1933. Prix : 18 fr.

manière de cet Ibère lointain qui, selon Pline le Jeune, vint de sa Cadix natale à Rome, aperçut Tive-Live et s'en retourna satisfait, ce qui déjà semblait un peu fort à saint Jérôme. Et si le roi Alphonse d'Aragon, jadis, trouva dans la lecture de notre historien la guérison d'une maladie « qui avait résisté non seulement aux secours des médecins, mais aux accords des musiciens les plus renommés », vous avouerez qu'il fut des temps heureux où toutes choses avaient des vertus curatives... La critique moderne, en tout cas, n'a pas respecté le vieil auteur. A Padoue, sa ville natale, il jouissait d'un mausolée splendide où l'on conservait ses ossements et sa vieille pierre tombale gravée. Mais les érudits modernes ont démontré que ces os n'étaient pas les siens et que l'inscription ne le concernait pas davantage. Tant d'impiété est symbolique : la critique ne laisse pas dormir Tive-Live. Beaufort, au XVIII[e] siècle, avec sa spirituelle *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'Histoire Romaine*, attache, si j'ose dire, un grelot qui ne s'arrêtera plus de tinter. On connait le brillant essai où le jeune Taine, à propos de Tive-Live et des historiens antiques, écrit un discours sur la science et l'art de l'histoire. « L'incertitude des cinq premiers siècles », à coup sûr, a grandi. M. Léon Homo résumait bien la question dans son *Italie primitive* (1), cherchant la juste mesure entre la naïve crédulité d'autrefois et l'hypercritique d'un Ettore Païs, — un peu à la manière prudente de Gaetano de Sanctis, le maître de l'*Histoire des Romains* (1907 et suiv.). Païs lui-même, d'ailleurs, dans sa contribution récente à l'*Histoire Générale* de M. Glotz, ne décerne point la palme à Polybe et finalement tire au Romain son coup de chapeau : « Tite-Live plein de maximes morales et politiques, persuadé que l'image des antiques vertus pourrait renouveler une société qui paraissait déjà pencher sur son déclin, ne mérite-t-il pas, malgré l'ingé-

(1) Un vol. in-8° écu, « l'Evolution de l'Humanité », t. XVI. Renaissance du Livre, 1925.

nuité de sa conception pédagogique, que nous nous inclinions avec respect devant lui? (1) »

Nous ne dirions plus avec Dante qu'il ne se trompe jamais (*Come Livio scrive chi non erra*), voilà tout!

Chose curieuse, nulle étude d'ensemble ne fut consacrée chez nous à Tite-Live depuis le livre de Taine. Or, l'essai est de 1855 et, comme disait M. Delaruelle dans son travail « sur les procédés de rédaction » de Tite-Live, dès 1903 : « Le sujet y est vu de haut et, depuis plus de cinquante ans qu'il a paru, la connaissance de l'histoire et de la littérature romaines a fait beaucoup de progrès. »

Aussi l'excellente mise au point de M. Henri Bornecque vient-elle tout à fait à son heure. On sait que l'auteur est un de nos bons latinistes. Particulièrement, il connaît bien la rhétorique ancienne : il a publié, dans la collection Guillaume Budé, l'*Orator* et les *Partitiones Oratoriae* de Cicéron. Ces études préliminaires lui permettent de montrer clairement l'influence des écoles de rhéteurs sur la manière d'écrire l'histoire des Romains en général et de Tive-Live en personne. Car après nous avoir dit ce qu'on sait, le peu que l'on sait, de l'homme lui-même, M. Bornecque fait apparaître dans quel milieu se forma et grandit l'écrivain. Hommage discret à Taine, son prédécesseur, M. Bornecque applique ici la fameuse « théorie des milieux », qui n'est pas sans convenir assez bien à Tite-Live : le Padouan, d'ailleurs doué, n'est point de ces génies fulgurants qui renversent les doctrines et échappent aux classifications.

A l'école des rhéteurs, Tite-Live conçut l'histoire comme le mise en œuvre oratoire d'une matière à discours. Il a le goût, mais non la passion de la vérité. Il ne voyage pas, — à la manière de Virgile qui sort de chez soi, — il n'a même jamais vu Trasimène. La Géographie lui demeure indifférente, ce qui d'ailleurs ne le distingue aucunement de ses devan-

(1) *Histoire Romaine*, t. I^er^, *Des Origines à l'achèvement de la conquête*. 1 vol. gr. in-8°, 663 pp., Les Presses Universitaires, 1926, pp. 16 à 18.

ciers, Thucydide compris. Quant au choix des sources, il ne se montre guère difficile et l'on ne peut que souscrire ici au jugement sévère de Stéphane Gsell : « Il est un guide fort peu sûr là où le texte de Polybe nous manque pour distinguer le bon grain de l'ivraie (1). »

Enfin, il n'hésite pas à donner parfois un coup de pouce patriotique, à montrer les choses sous le jour le plus favorable à son peuple. Tendance édifiante qui n'est pas sans mérite, peut-être, mais dont le mérite n'est pas précisément celui que nous demandons aujourd'hui à l'historien.

Quant à l'écrivain, M. Bornecque est plus à l'aise pour le louer. Il a bien raison de dire que « Tite-Live réalise à merveille l'idéal de Cicéron : instruire, plaire, émouvoir (*docere, delectare, movere*) ». De sorte que, malgré des réserves précises et dont le détail fait justement la nouveauté du livre, notre auteur rend des conclusions plutôt favorables à Tite-Live.

En tout cas, son ouvrage est fort vivant, très profitable et demeurera bien utile. On peut souhaiter que M. Henri Bornecque nous procure, dans l'indispensable collection Budé, l'édition de « l'Histoire Romaine », laquelle prendrait place à côté de Cornelius Nepos, Salluste, Tacite, Suétone et aussi d'Hérodote ou Xénophon, aujourd'hui parus. De son *Tite-Live*, je dirais volontiers, pour terminer, ce que Taine, écrivait de Beaufort, dans son essai : « Il laisse à la science l'air sérieux sans lui donner l'air maussade. »

André George.

P.-S. — Le dernier *Bulletin Guillaume Budé* (avril 1934) m'apprend, au moment de corriger les épreuves, que la *I*re *Décade* a été confiée à MM. J. Bayet et A. Baillet (travail très avancé), et que M. L. Pichard doit préparer la *III*e *Décade*. — A. G.

(1) *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, III, 151 (cf. Bornecque, *op. cit.*, p. 90).

Un artiste chrétien : Marek Szwarc

Mme Lucy Krohg vient d'exposer en sa galerie de la place Saint-Augustin deux Chemins de Croix, exécutés par le sculpteur Marek Szwarc dans une matière austère et forte.

La technique du cuivre martelé, qui fut en honneur au Moyen-Age et que l'art moderne a presque oubliée, est particulièrement apte à servir l'art sacré.

Le culte a toujours préféré le métal, or, argent ou cuivre, plus durable que le bois et plus vivant que la pierre.

Humble, mais chantant, le cuivre a ses vertus propres. S'il sait donner beaucoup, il n'exige pas moins de l'artiste. Il demande la simplification des formes, mais les achève par le jeu des lumières et la profondeur des patines, et les anime par les contrastes changeants des mats et des brillants.

Marek Szwarc connait sa matière, et sa matière le connaît.

De l'un à l'autre une vivante sympathie circule. Elle résiste, mais c'est pour mieux obéir, pour se soumettre à un commandement plus vrai et plus humain.

Le feu, le ciselet, le marteau, le maillet, jouent docilement et font surgir l'œuvre. L'union de l'homme à sa main n'est pas plus étroite que celle de l'artiste à ses instruments.

Tout art est difficile qui doit faire dire à un peu de matière quelque chose de la gloire de l'esprit.

L'art chrétien, je veux dire l'art du chrétien, doit réaliser un équilibre plus difficile encore pour garder le sens du péché et de la rédemption.

Mais de l'art sacré on exige bien davantage : qu'il soit

un art absolument intègre en s'oubliant complètement comme art.

Inséré dans la liturgie, il participe en quelque manière à son immutabilité, et pourtant, étant œuvre d'homme, il doit se renouveler avec la vie ou bien périr.

L'art est comme une préfigure naturelle de l'Incarnation.

Le peuple juif, réservé jalousement pour des noces divines, redoutait l'art profane comme une déchéance et une tentation. Mais la venue effective du Christ saurait rappeler l'art de cet exil.

La sainteté chrétienne s'entretient familièrement des choses du ciel et de la terre. Elle consonne aux voix divines et humaines. Tout ce qui est lui parle de Dieu. Mais non moins que l'ancienne Alliance, la nouvelle a ses lieux consacrés, consacrés par une plus prochaine et plus sainte présence, celle du Corps de Dieu.

Marek Szwarc est l'héritier des artisans du Temple : son âme frémit encore sourdement de l'horreur des idoles et du paganisme qui les habitait, tandis que sa main habile sent jouer la matière plastique entre ses doigts.

Avant de devenir chrétien, son art cherchait d'instinct la fonction liturgique en laquelle pouvaient seulement s'apaiser ce contraste et ces inquiétudes.

L'Église en s'ouvrant pour son âme s'est ouverte aussi pour son art. Tandis que la plupart des artistes chrétiens redoutent l'épreuve de l'art sacré, Marek Szwarc lui était d'avance accordé.

Transmuer le lyrisme en psaume, chanter avec la voix de tous, c'est bien l'épreuve suprême, l'application du précepte évangélique de se perdre pour se trouver.

Est-il besoin de dire qu'un tel art dépasse les plus beaux dons ?

Il lui faut appeler à l'aide, mendier par un très humble aveu d'impuissance la grâce d'achever cette œuvre plus qu'humaine...

Paris, 15 mars 1934. OLIVIER LACOMBE.

QUESTIONS MISSIONNAIRES ET COLONIALES

FRATER. *La confusion des valeurs.*

Il n'est pas trop tard pour protester contre cet article inadmissible paru dans l'*Illustration*.

OLIVIER LACOMBE. *Quelques aspects du problème de la culture et de l'humanisme en pays de Mission.*

Un problème essentiel : l'adaptation de la révélation chrétienne à la pensée des peuples que nous avons à évangéliser. Un spécialiste de la philosophie hindoue expose ici le cas particulier de l'Inde et en dégage des conclusions générales.

GUSTAVE LANGRAND. *Une enquête sur la traite des femmes et des enfants en Orient.*

Le Rapport au Conseil de la Société des Nations, en 1933.

H. C. E. ZACHARIAS. *Notes bibliographiques.*

Livres anglais.

J. FOLLIET. *Sun-Yat-Sen.*

BILLET

La confusion des valeurs

*La confusion des valeurs, l'ignorance de leur hiérarchie véritable, le perpétuel brouillamini des plans divers, voilà bien ce qui caractérise un article paru dans l'*Illustration *du 6 janvier 1934. Cet article, signé Georges Rémond, étudie la grandeur et le déclin de l'influence française en Extrême-Orient. Il prend une importance particulière de ce double fait que l'auteur semble être un homme intelligent, cultivé, bienveillant pour le catholicisme, et que la revue où figure sa prose jouit d'une immense diffusion et d'une renommée déjà fort ancienne.*

M. Rémond commence par faire — au passé — l'éloge des missions catholiques :

Nous avons possédé durant des siècles dans les missions catholiques le plus merveilleux intrument de propagande. Celles-ci ont porté dans le monde notre langue, nos manières, l'amour de notre pays, et les ont enseignés à des millions d'enfants. Cela paraissait tout naturel, puisque la France, « fille aînée de l'Église », se trouvait investie d'une mission spéciale à travers l'univers.

Une telle activité était contrôlée directement par le ministre ou par ses subordonnés immédiats, et ni Richelieu, ni Mazarin, ni le Père Joseph de la Tremblaye, n'eussent toléré que des missionnaires français allant aux terres lointaines ou en revenant se rendissent à Rome avant que de passer par Paris. Il existe des lettres et ordres exprès de Louis XIV à ce sujet.

La fâcheuse politique de la IIIe République à l'égard des Missions n'avait à peu près rien changé à cet état de choses.

De Constantinople à Ispahan et à Bagdad, de l'Abyssinie aux Indes, à la Chine et au Japon, ce n'étaient, et combien de fois ai-je pu le constater de mes yeux et de mes oreilles, aux jours de fête nationale, qu'hymnes à la France, Marseillaises, représentations patriotiques.

Cette propagande s'exerçait parfois par les moyens les plus naïfs et les plus pittoresques, mais qui portaient admirablement.

Je demandais un jour à une jeune persane, danseuse et poétesse, ce qui l'avait décidée à venir à Paris. « Mais, me dit-elle, ce sont les petites Sœurs, par qui j'ai été élevée là-bas, à force de me chanter la France et Paris. De leurs descriptions enthousiastes, ce que mon imagination d'enfant avait retenu par-dessus tout était le trait suivant : nous recevions aux jours de grande fête le consul et sa suite et les Européens de distinction, tous coiffés d'un chapeau extraordinaire qui nous semblait le signe visuel et palpable de la puissance et de la richesse et qui était le chapeau haut de forme. Or, les petites Sœurs nous dirent un jour que la France était un pays à la fois si riche et si puissant que même les cochers de fiacre y portaient des chapeaux hauts de forme, et, bien mieux, de couleurs variées. Cela emporta les dernières résistances de ma timidité. Je me sentis invinciblement attirée par ce « météore », comme l'a appelé un poète ignoré de nos petites Sœurs, et décidai de me rendre à Paris, la capitale des chapeaux hauts de forme.

On pourrait discuter la force probante de cette dernière anecdote — d'une poésie légèrement infantile — et se demander quel effet en produirait aujourd'hui, en 1934, la lecture devant un auditoire de nationalistes chinois, persans, turcs ou même indochinois... Mais ne chicanons pas. Laissons continuer notre moraliste qui, cette fois, parle au présent :

Malheureusement pour nous, il n'en est plus ainsi. L'Église a cessé de croire à la mission de peuples qui, d'ailleurs, avaient déclaré qu'ils n'y croyaient plus pour leur part et la déclinaient de toute façon. Elle semble même avoir aban-

donné la croyance en un prestige particulier des blancs dans le monde, puisqu'elle a maintenant sacré des évêques de toutes couleurs.

Il s'attachait au nom de Rome catholique comme l'idée magnifique d'une survivance de la Rome des Empereurs et d'une pérennité de la civilisation helléno-latine. Les premiers Pères, Jérôme, Ambroise, Augustin, l'avaient pensé. Les grands Papes de la Renaissance l'avaient proclamé ; Pie II (Aeneas Sylvius Piccolomini) avait écrit au sultan Mahomet II que « le christianisme était une leçon améliorée de la sagesse antique ».

Mais tout cela, et Rome, n'est plus.

L'Église estime aujourd'hui qu'il est plus conforme à ses origines et à sa mission de poursuivre, par dessus et au-delà de patries, une politique internationale et universelle.

Est-ce là, du point de vue humain, la plus grande des utopies et la plus fatale à notre civilisation ? Quoi qu'il en soit, nous avons perdu de ce fait, nous autres Français, l'une de nos plus grandes forces de rayonnement.

Passant il y a quelque temps à Pnom-Penh, je lisais dans un journal le discours d'adieu à ses élèves d'un très vieux Frère de la Doctrine Chrétienne. Il avait élevé je ne sais combien de générations de jeunes Cambodgiens, pétri des milliers de jeunes cerveaux. Très peu d'années auparavant, le nom de la France fût revenu à chaque lignes de son discours. Je ne l'y rencontrai pas une seule fois.

Il ne serait que trop facile de citer, et par centaines, des faits de ce genre.

Je sais ce qu'un tel changement a dû coûter au cœur des vieux missionnaires. Autrefois, hier encore, une église, une école catholique, ne contenaient que d'excellents Français ou amis de la France, persuadés de la mission civilisatrice de celle-ci et de la conformité d'une telle mission avec la volonté de Dieu. Une telle force, une telle communauté de pensée ont cessé d'être.

Soyons heureux : nous nous trouvons en face d'un grand exemple : un exemple de la manière dont il ne faut pas penser. Il est, en effet, difficile d'accumuler en moins de mots plus de contresens et de faux-sens religieux. C'est peu de dire que les plans de pensée se recoupent

indûment, au mépris de la perspective ; ils se mêlent comme un écheveau. C'est la négation de toute saine doctrine missionnaire.

L'Église n'a jamais cru à la prédestination, à la mission privilégiée d'un peuple, d'une race, fût-elle blanche, d'une civilisation, fût-elle européenne ; je défie qu'on nous apporte un texte officiel et approuvé contredisant cette affirmation. Quant aux amplifications rhétoriciennes de quelques journalistes ou de quelques orateurs sacrés, elles n'ont d'autre poids que l'autorité personnelle de qui les émit. Si la France a mérité le titre de Fille aînée de l'Église, c'est à cause des services qu'elle a rendus à la chrétienté, dans le cours de l'histoire, non en vertu de je ne sais quelle élection divine, comparable à celle d'Israël. Et, de ses services, la France a été payée au centuple par la bienfaisante influence du christianisme.

L'Église ne s'est jamais liée aux traditions gréco-latines. La chrétienté occidentale a réalisé un catholicisme particulier et concret, pénétré des souvenirs gréco-latins. L'Église, en tant que telle, s'est contentée d'absorber, d'utiliser ce qu'il y avait de spécifiquement humain dans la vieille civilisation. C'est là, précisément, ce que signifie la phrase de Pie II, si gauchement interprétée par M. Rémond.

L'Église n'a donc pas changé ; elle n'a pas substitué une politique nouvelle, une welt politik *quelconque, à sa politique traditionnelle. Elle marche dans le sillage qu'a creusé la barque du Pêcheur.*

C'est pourquoi la mission ne sert pas le temporel, la grandeur charnelle des nations. Elle s'ordonne au spirituel, à la grandeur immatérielle de l'Église. Elle ne porte pas aux peuples païens l'influence « civilisatrice » de la France, de l'Italie ou de l'Allemagne, pas même le reflet de la civilisation européenne, mais le corps, le sang, la vérité, l'Église visible et le salut du Christ.

Que si, du fait contingent que les missionnaires appartiennent à telle ou telle nation, il suit que la reconnais-

sance des convertis, dépassant l'individu, se tourne vers la collectivité nationale qu'il représente, c'est là une floraison de ce surcroît que Dieu accorde à tous ceux qui cherchent d'abord le royaume de Dieu et sa justice. Résultat légitime, intéressant d'un point de vue humain, dont les gouvernements ont le droit de se préoccuper, mais que les missionnaires ne doivent jamais rechercher pour lui-même.

M. Rémond et ceux qui lui ressemblent comprendront-ils ces conséquences logiques de la position chrétienne? Le passage suivant de son article m'en ferait douter :

Encore n'avons-nous pas su organiser la propagande d'un produit vraiment miraculeux comme notre vin, inférieurs en cela à ces jésuites du dix-septième siècle qui en adoucirent l'agonie de l'empereur Kang Hi, lui persuadant que c'était le sang de Jésus-Christ. Sang d'un dieu, en vérité et sans nul blasphème, et propre, noblement bu, à soulager et guérir tous les maux de la pauvre humanité, tant physiques que moraux; d'un dieu de France, tant les autres vins paraissent, auprès du nôtre, simples idoles et fausses divinités ; mais diffamé par nos propres médecins, adultéré, et qui cède aujourd'hui le pas, dans l'univers, à la bière, au cidre, au thé, aux eaux minérales, aux boissons prétendues hygiéniques et dont je n'ai que trop, croyez-le, éprouvé la malfaisance, à toute une limonaderie nauséabonde par les effets de laquelle le monde périra dans la tristesse, l'insipidité et la mélancolie.

*M. Rémond n'aime pas la limonade : c'est son droit. Il croit au « miracle » du vin. Nous, nous ne croyons à ce miracle que lorsque le vin se change au sang du Christ. C'est là tout ce qui nous sépare — et la faille n'est pas mince. Mais il fallait parler — ne fût-ce que pour donner une voix à tous les lecteurs de l'*Illustration *qui vénèrent un autre Dieu que la divinité vinicole de la France.*

FRATER.

Quelques aspects du problème de la culture et de l'humanisme en pays de Mission

Les pages qui suivent voudraient attirer l'attention du lecteur sur les problèmes immenses non moins qu'urgents posés par l'interférence des valeurs temporelles — dont les plus hautes sont les valeurs d'humanisme et de culture — et des valeurs spirituelles en pays de Mission. Problèmes aux échéances plus ou moins proches. Selon qu'il s'agira de prendre conscience de la manière dont peuvent et doivent s'accomplir dès maintenant les échanges culturels partout amorcés et destinés à s'amplifier entre l'Orient et l'Occident par exemple, ou de travailler à l'invention d'un nouvel humanisme chrétien, d'une nouvelle forme de chrétienté à l'édification desquels tous les hommes, au jour marqué par la divine Providence, seront appelés à collaborer.

Gardons-nous cependant et en tout cas d'oublier un seul instant l'inviolable hiérarchie des ordres et l'absolue « primauté du spirituel ». Redisons en même temps que notre christianisme nous oblige à observer toujours vis-à-vis de toute forme de développement humain, de toute culture, une attitude fraternellement aimante et respectueuse, mais aussi que nulle civilisation ne peut devenir chrétienne sans une refonte totale de ses perspectives (ce qui ne veut pas dire : perte de sa qualité la plus profondément originale) et sans que survienne *d'abord* en son

sein l'événement purement surnaturel et supra-culturel de la conversion des âmes auprès duquel tout le reste n'est que bien de surcroît.

Nous allons d'abord examiner sur un cas concret comment se pose le problème de la culture en pays de mission.

Le lecteur nous excusera de ne vouloir parler à ce sujet que de ce que nous connaissons un peu, plutôt que d'ouvrir devant lui une enquête plus vaste mais pour laquelle nous n'aurions pas le bénéfice d'une connaissance directe des faits. Indianiste, nous prendrons surtout nos exemples dans la civilisation indienne, qui mérite certainement à plus d'un titre d'être choisie. Il est vrai que, sauf convenances et vocations individuelles, il serait beaucoup plus topique d'entretenir des Catholiques français de l'Islam ou de l'Indochine, par exemple, à l'égard desquels leur incombent de très réelles responsabilités. Mais l'inconvénient n'est pas grave, puisqu'il s'agit seulement ici de prendre conscience de nécessités universelles et des méthodes propres à y satisfaire.

Nous verrons successivement ce qu'est la culture de l'Inde, quelles ont été ses réactions au contact de la civilisation occidentale, quels enseignements nous devons tirer de ce double fait.

Et en conclusion, nous examinerons quelles modalités est suceptible de revêtir notre action pour aider à la solution de ces problèmes.

Le problème de la culture dans les Indes

Nulle part le Chrétien ne se trouve plus en face d'une situation neuve. Partout le fait colonial, ou ses équiva-

lents, a déjà provoqué la rencontre de la civilisation occidentale et des autres civilisations. Si mêlé que puisse être un tel fait d'alliages trop humains, soyons principalement attentifs au dessein providentiel qui s'y révèle : celui d'un rassemblement progressif de la famille humaine et d'une réinvention de son unité. Il n'importe que l'heure présente rappelle plutôt la tour de Babel et les désordres qui précédèrent le Déluge. Il faut savoir lire partout les invitations divines afin d'y répondre pour notre faible part.

Le résultat le plus palpable de ces contacts est donc une crise profonde aux aspects multiples : sur le plan politique, c'est le nationalisme indigène dressé contre l'impérialisme colonial ; sur le plan social et culturel, un conflit aigu entre les traditions et le modernisme, représenté par l'assimilation des mœurs et des idéaux occidentaux souvent sous leur forme la plus extrême et la plus violente.

C'est un lieu commun d'affirmer que le nationalisme indigène est une transplantation pure et simple, une mauvaise copie des nationalismes européens, et au surplus une ingratitude : celle de l'enfant qui bat sa nourrice. C'est bien mal poser la question. Loin de nous la pensée de défendre les excès et les aveuglements d'un nationalisme quelconque ou la valeur inconditionnelle du principe des nationalités. De telles passions et de telles erreurs ont fait trop de mal en Europe pour qu'on ne soit en garde contre leur développement en Afrique ou en Asie. Mais ici comme là il ne saurait être question de rejeter avec le nationalisme, qui est une passion, le patriotisme, qui est une vertu, un aspect de la vertu de piété qui ressortit elle-même à la justice. Or il n'est guère contestable que l'état de sujétion politique où sont retenues les nations colonisées ou protégées et celles que liaient

hier encore des traités inégaux n'apparaisse à leurs yeux et ne soit en effet un *état de violence*. État de violence qui, à défaut de toute autre justification, reçoit par prescription du moins une manière de légitimité conditionnelle. Et cette condition est précisément qu'on le reconnaisse pour ce qu'il est, qu'on s'emploie avec la plus scrupuleuse justice à le faire tourner au bien de la nation assujettie et qu'on se dispose à le faire cesser dès qu'il n'aura plus de raison d'être. On conçoit sans peine qu'un patriotisme soumis à cette terrible épreuve de patience se montre très sensible et facilement nerveux. Que dire alors si cette violence, devenue pour un temps nécessaire, se dégrade en injustice actuelle? On ne saurait, d'autre part, sans fausser les choses, parler d'importation et de mimétisme dans un ordre de réalité aussi foncièrement humain. Bien sûr, les enseignements européens ont introduit dans les consciences collectives de ces sociétés des principes et des idéaux révolutionnaires, en même temps que la présence étrangère y marquait des plaies, y creusait des désirs. Mais ce n'est sans doute pas manquer à ce qu'un relativisme historique peut avoir de saines exigences que de chercher, sous l'accident visible qui amorce une évolution et lui donne, à raison même de son caractère brutal d'accident, des allures de révolution, que de chercher, dis-je, la continuité profonde et l'universalité des grandes lois sociologiques qui régissent le développement de l'homme. Et ces lois, ne l'oublions pas, sont de nature morale. Au nombre de celles-ci, il convient certainement de ranger la tendance vers une concentration de la substance sociale au sein d'une aire politique donnée et vers une prise de conscience de plus en plus profonde, et par tout le peuple, de cette unification dans la finalité d'un bien commun temporel concret. L'avance marquée dont bénéficient les nations européennes dans l'ordre des structures politiques

ne constitue cependant pas pour elles un privilège réservé, sans parler des infirmités et des reprises de la passion qui déparent ces fragiles et précieuses réussites dans le domaine de la morale et des institutions internationales. Il conviendrait d'assister aux immenses éclosions nationales qui partout se sont amorcées en Asie, en Afrique, avec une sympathie active et respectueuse, comme à l'annonce de grands approfondissements humains. Je ne me dissimule aucunement la part d'aventure, le risque de précipitation, le vertige des fausses grandeurs qui menacent tel ou tel de ces mouvements. Je n'ignore pas que les missions catholiques auront probablement à souffrir, souffrent déjà du discrédit et des amertumes que l'Europe a su se gagner partout où elle a touché. Il faut certes souffrir de ces confusions : mais le meilleur moyen de les dissiper n'est-il pas le très humble amour qui va favorisant partout la vie? Et puis notons encore qu'en raison des conditions inédites dans lesquelles elles se produisent et des traditions politiques particulières dont elles surgissent, ces expériences nationales, pour être l'effet de lois universelles, ont un côté de nouveauté et sont susceptibles d'enrichir de nuances et d'aspects originaux la notion et le sentiment du patriotisme, et donc le trésor commun de l'humanité.

Nous avons noté les difficultés spéciales que nos missions auront à surmonter durant la longue crise politique qui précède et suivra quelque temps l'instauration de nations modernes indépendantes parmi les peuples évangélisés. Nous avons dit qu'un vigilant amour, un désintéressement absolu de la part du missionnaire européen à l'égard de ses sentiments les plus chers, un exact et diligent esprit de justice, en viendront peu à peu à bout. Le développement des clergés indigènes et le patriotisme des chrétientés locales feront plus encore : et c'est une joie

de penser que, par la volonté de l'Église, la première condition est entrée dans l'ordre des faits, et que la seconde se produit tout spontanément. Quant à nous, il nous incombe de préparer les voies par une réforme de l'opinion publique dans nos pays, par une aide matérielle si possible, mais surtout morale, généreusement dispensée à ces chrétientés exotiques.

Dans le domaine social, la prédication de l'Évangile et l'implantation de la vie chrétienne rencontrent aussi d'épineuses difficultés. Nous prendrons cette fois pour exemple le problème des castes. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'en retracer l'histoire ou d'en expliquer la formation. On sait en gros ce qu'elles sont : la société indienne est divisée en quatre classes : les Brâhmanes, ou classe sacrée qui donne les prêtres et les clercs ; les Kshatriyas, la noblesse d'épée ; les Vaiçyas, bourgeois, marchands et paysans ; les Çudras, ouvriers, domestiques, etc... Chaque classe se subdivise en un nombre infini de castes, nombre changeant par suite des extinctions et des formations nouvelles. Groupes professionnels héréditaires ou groupe familial élargi, maintes hypothèses ont été proposées, qui, probablement, ont chacune leur part de vérité. Ce qu'il importe surtout de noter, c'est que la caste se caractérise par une loi rigoureuse d'endogamie et par des prescriptions alimentaires très strictes, surtout dans les hautes classes ; et que, d'autre part, l'institution et ses règles, bien que de nature civile pour l'essentiel, sont pourtant sous la protection et la sanction de la loi religieuse, ou, en d'autres termes, participent à l'ordre du sacré. Quand nos missionnaires vinrent s'installer aux Indes, ils se heurtèrent donc à cette grosse aporie : fallait-il envisager la caste plutôt selon nos conceptions, c'est-à-dire comme une institution civile et religieusement neutre et donc compatible, à la rigueur au moins,

avec la profession du Christianisme, ou fallait-il la considérer selon toutes les résonances concrètes des vues indiennes, y voir un fait religieux autant que social, de telle sorte que la conversion entraînât la perte de toute caste? Il n'était pas question aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles de réformer (1), moins encore d'abolir la caste. Les missionnaires avaient une idée trop haute de la transcendance du Christianisme pour penser que son sort fût lié à une question proprement temporelle. Ils admirent la première solution, ne voulant pas que leurs fidèles tombassent en dehors de toute organisation sociale de type hindou. Les nouvelles chrétientés eurent donc leurs castes. C'était pour le temps la sagesse même. Mais, hélas! toute chose humaine a son revers. L'Église, se montrant d'autant plus condescendante sur les points secondaires qu'elle est plus rigoureuse sur l'essentiel, et comptant, comme elle le fit dans nos sociétés antiques pour l'élimination de l'esclavage, sur l'effet d'une extension et d'un approfondissement progressifs de la conscience chrétienne, l'Église dut tolérer quelques conséquences du régime des castes à l'extrême rigueur tolérables, mais fort choquantes. C'est ainsi que la règle qui interdit aux membres des castes supérieures de prendre leurs repas avec des personnes de caste inférieure entra dans nos Sanctuaires et s'appliqua à la Table Sainte elle-même. Les Brahmes eurent des prêtres spécialement affectés à leur service spirituel, et dans l'église un emplacement séparé leur fut réservé. Ils ne communièrent pas avec les autres. De nos jours encore, dans le sud de l'Inde, où la tradition est beaucoup plus forte qu'ailleurs, cette situation dure toujours. Et l'on nous a rapporté ce fait

(1) Du moins dans le Sud, que nos missions ont évangélisé d'abord; le cas du Nord est différent.

tout récent : un missionnaire, blessé par cet usage, avait fait abattre le petit mur qui séparait les castes ; il a dû céder devant l'opposition énergique de ses ouailles, et rétablir la distinction. Mais dans la société indienne elle-même, depuis l'occupation anglaise, l'institution des castes a perdu de son prestige ; beaucoup de réformistes veulent l'abolir, ou du moins la ramener à plus de souplesse et de générosité. Et nos missionnaires s'entendent reprocher de n'avoir rien fait pour la disparition de ces abus, qu'ils ont cependant dû subir pour que les faibles ne soient pas scandalisés et par un souci très vif de ne pas faire peser leur pouvoir spirituel sur l'ordre temporel. Ces survivances disparaîtront. Je ne voudrais pas d'ailleurs vous laisser l'impression que la caste ait été une institution inhumaine et mauvaise. Elle a eu sa raison d'être, mais elle a fait son temps. Ne pensez pas non plus que les Chrétiens attachés à la caste soient nécessairement des chrétiens superficiels. Notre société, depuis si longtemps baptisée, n'est-elle pas pleine de contradictions analogues ? Elle a pourtant compté d'excellents chrétiens qui ne se sont guère doutés de ces déficiences.

L'on voit sur cet exemple particulier les complexités redoutables auxquelles ont affaire nos missionnaires, combien leur rôle en ces domaines frontières est délicat et difficile. Nous allons constater que dans l'ordre de la culture et de la pensée il ne l'est pas moins.

Plus encore que les faits politiques ou sociaux, la culture et la pensée d'un peuple sont comme imbibées de tonalités religieuses. La chose, déjà valable pour nos sociétés occidentales où pourtant la différenciation des ordres et des valeurs est plus poussée qu'elle ne l'a jamais été dans l'histoire, est encore beaucoup plus vraie en Orient. Ce n'est pas que la religion se confonde pour ces peuples avec les autres aspects majeurs du développe-

ment humain, mais plutôt, au moins en ce qui concerne l'Inde, parce que leur puissance de discrimination intellectuelle ne s'exerce pas dans le même sens que pour nous. L'Inde n'a jamais distingué nature et surnaturel, c'est-à-dire un ordre créé comportant relative complétude dans la ligne de l'essence et une participation gratuite à la Vie intime de Dieu, inaccessible aux forces propres de la nature, mais survenant en elle sans violence. Elle a choisi d'opérer le clivage primordial de la vie spirituelle d'une manière plus pratique et dynamique que spéculative et ontologique : elle distingue un usage de la vie et de l'esprit qui va dans le sens de la servitude — et parce qu'il est pour nous spontané et chronologiquement premier, c'est là ce qu'elle appelle *nature* (*prakriti*), et d'autre part un usage de ces mêmes énergies dans le sens du salut, à contre-courant de la nature : la grâce, dans les écoles et les communautés où il lui est fait une place authentique, est la cause principale de ce renversement, de cette « conversion » et des progrès sur la voie salutaire; elle n'a pas à être ce qu'est pour nous la grâce sanctifiante, c'est-à-dire un principe radical de la vie divine en nous, infusé d'en haut jusqu'aux profondeurs substantielles de notre être, parce que l'âme est conçue par l'Inde comme étant d'emblée capable de Dieu. Autour de cette intuition, à plus d'un égard centrale, sa conception de l'universalité des choses s'ordonne et s'anime. Le lecteur nous permettra d'en esquisser les traits principaux pour lui permettre de mieux apprécier sur ce cas concret et singulier comment se présente le problème de l'invention chrétienne d'un humanisme nouveau. L'image que l'on se fait en général des religions et des philosophies de l'Inde s'exprime par ce seul mot : panthéisme. Je dois dire que cette représentation correspond mal à la réalité. Qu'il y ait dans beaucoup d'entre elles

quelque chose comme un moment panthéistique, cela n'est pas douteux. Mais il s'en faut que ce moment soit toujours le plus élevé et le plus important. Il y a un théisme indien ; il a joué un très grand rôle dans l'évolution de la piété hindoue, et s'est montré fort conscient des exigences profondes de sa nature : Dieu est conçu par lui comme Personnalité transcendante, le Salut des âmes est une immortalité personnelle dans une intime communion avec Dieu, communion de connaissance et d'amour, qui implique, du côté de l'homme, purification et volonté sainte, du côté de Dieu, le don de Sa grâce. Il enseigne même une doctrine des « descentes » divines — *avatâra* — émouvante préfigure de la Divine Incarnation. Mais ce théisme baigne dans une atmosphère générale dont panthéisme et polythéisme habitent les zones inférieures. Par condescendance et par fidélité à la tradition, une petite place est souvent laissée à l'un et à l'autre ; non pas toujours cependant : l'histoire de l'Inde compte de nombreuses *réformes*. Ce panthéisme résiduel, qui, répétons-le, n'affecte pas les sommets de la vie spirituelle, constitue une imperfection dans la formulation doctrinale du théisme, mais non pas un panthéisme vécu et peccamineux. Tel qu'il est, cependant, il empêche la notion de la liberté divine de prendre toute l'ampleur qui lui revient, et si l'affirmation en est aussi nette que possible dans l'ordre de la grâce, elle s'obscurcit lorsqu'on touche au problème de la création, dont la notion pure apparaît plutôt en ces systèmes comme une limite que comme clairement conçue, — pour autant du moins que nous sommes informés. Quant au polythéisme et au culte des idoles, il va sans dire que, quelles que soient les superstitions populaires, les âmes élevées ne leur accordent qu'une valeur symbolique. Il reste cependant que, dans les écrits de théologiens très orthodoxes, la touche de

panthéisme dont nous venons de parler alourdit, pour les premières étapes de la piété, le sens très humain et très miséricordieusement divin de la diversité des présences de Dieu, de ses approches sacramentelles, et tend à exténuer la rigueur du *noli me tangere* gardien de la transcendance et de la sainteté du Très-Haut. Piège trop facile au cœur idolâtre de l'homme et dont l'Inde a sous-estimé le danger, mais que les purs et les forts parmi ses enfants ont su tourner quand même, à force d'humilité, en touchante prière.

Le théisme n'est pas seul à composer le tableau de la pensée philosophique et religieuse de l'Inde. Je ne parlerais pas ici de la magie si elle n'était que basse pratique plus ou moins honteuse. Il va sans dire que le pur mouvement théiste ne peut que la répudier : l'incompatibilité de leurs exigences respectives est trop manifeste. Mais très tôt, à l'époque du ritualisme sacrificiel qui précéda l'avènement des Upanishads et du Bouddhisme, et beaucoup plus tard quand se constituèrent les écoles connues sous le nom de tantriques, la magie a connu des formes raffinées et sublimées et un essor considérable. Ce qu'elle exalte dans l'homme, c'est le sentiment de sa puissance créatrice par la maîtrise de techniques exactes, au sommet desquelles est la technique de l'intelligence même : le tantrisme bouddhique se jumelle en effet à l'une des doctrines philosophiques les plus hardies, et d'ailleurs les mieux charpentées, que l'Inde ait produites, un idéalisme absolu qui soutiendrait sans défaillir d'être comparé aux meilleurs systèmes européens de même nature. Prenant les choses d'un autre biais, et centré avant tout sur la prise de possession consciente et volontaire par l'homme de toutes les énergies de son individualité, vitalité et spiritualité, pour les utiliser à des fins de plus en plus hautes, depuis l'exercice de pouvoirs merveilleux jusqu'à

la conquête du parfait désintéressement dans la délivrance finale, le *yoga* tantôt a corroboré la tendance à l'exaltation de l'homme que nous soulignions il y a un instant, et tantôt, grâce à la multivalence de son ascèse et de sa discipline, s'est mis au service de la piété et de l'humble amour. Gardons-nous d'oublier enfin la grande synthèse hyperintellectualiste du Vedânta, toute brûlante du désir de l'identité avec l'Absolu : métaphysique courageuse, ennemie du panthéisme et jalouse de la gloire de l'Esprit pur, qui est aussi Être pur et pure Béatitude, elle va d'instinct aux affirmations les plus profondes et les plus décisives de la *philosophia perennis*. Et pourtant, faute d'une théorie authentique de la création, elle n'élimine définitivement le panthéisme qu'en niant — avec toutes sortes de nuances il est vrai — la réalité des choses et des personnalités créées. L'indistinction de la nature et du surnaturel prend chez elle des aspects contrastés : tantôt d'une sublimation vertigineuse du monde et pas seulement du monde des esprits, tantôt d'un effacement, et comme d'un renoncement de l'univers devant Celui qui lui donne d'apparaître. Et toute la doctrine baigne dans une limpidité pleine et dense, mais reposée et indifférenciée, et dans un sentiment d'infinitude non pas impersonnelle, ni personnelle, mais transpersonnelle.

Théiste ou panthéiste, aimante de magie créatrice ou absorbée dans la paix védântique, l'Inde est saturée de la présence du Sacré. Il ne serait pas faux de comparer, du point de vue de leur goût pour l'âme et de la tentation où elle l'entraînent, les séductions d'un certain Tantrisme et d'un certain Yoga à celles qu'exercent sur l'Europe la puissance technique que lui donne la science, à ceci près, cependant, qui est considérable : plus l'Europe est Europe et plus cette exaltation de l'homme se dépouille de tonalités sacrées, et plus l'Inde est l'Inde, plus cette exalta-

tion s'en imprègne ; seconde différence : alors que l'humanisme anthropocentrique de chez nous insiste sur la différence spécifique de l'homme, celui de l'Inde s'évade tout aussitôt dans une transposition du microcosme au macrocosme, puis, au-delà du monde, à l'absolu lui-même.

Pour le sens de la communion universelle de tous les êtres et avec tous les êtres, dans une sorte de pressentiment et de préperception de l'absolu, — il dispose l'âme indienne à éprouver comme une *violence*, en donnant au mot sa valeur métaphysique de contrainte imposée à une *essence*, toute activité et tout événement dépouillés d'une certaine transparence du Divin. En sorte que la notion devenue fameuse de *non-violence* (*ahimsâ*) postule non seulement la bonté et la bienfaisance, mais comme une reprise de toutes les activités de nature, traversées de conflits et de contradictions de toute sorte, sous un mode de transcendante et divine douceur qui en rachète et sauve la violence. Cette attitude ne s'étend pas à l'humanité seulement, mais à tout l'univers ; elle est renforcée par la doctrine de la *transmigration* qui fait voir derrière toute condition créée, si inférieure soit-elle et même infrahumaine, la présence d'un esprit qu'enchaînent momentanément à ce corps les mérites ou les démérites de ses existences passées ; en sorte que la condition humaine occupe sans doute une position privilégiée en raison des possibilités de salut qu'elle ouvre à l'exercice de notre liberté, mais en aucune façon incommensurable aux conditions animales. Tel est le sens profond des prescriptions multiples qui enjoignent aux Indes le respect scrupuleux de la vie sous toutes les formes.

Nous arrêterons à ce dernier trait une esquisse très imparfaite et pourtant déjà trop longue, mais qui nous permettra de conclure avec quelque précision.

Face à cette riche et fière civilisation, l'Occident a dressé la sienne au lendemain de la conquête anglaise. La rencontre fut douloureuse. L'un des plus notables parmi les représentants de cette culture déclarait naguère devant un auditoire de Sorbonne : « *The British did not appreciate our ancient civilization* : Les Anglais n'ont pas rendu justice à notre antique civilisation. » Si l'on interrogeait des Musulmans et des Chinois de marque, ils feraient des réponses analogues, et les Anglais ne seraient pas seuls à porter le poids de leurs regrets et de leurs reproches. Partout, et d'une manière d'autant plus violente et déchirante qu'il s'agissait du côté des vaincus d'une civilisation plus riche et plus évoluée, la confrontation avec la culture occidentale s'est faite par heurts, et les échanges par contrainte ou au moins par pression. Je suis, certes, le premier à reconnaître qu'il en a toujours été ainsi de l'histoire et que, les hommes étant ce qu'ils sont, les choses doivent presque fatalement être telles. Mais le *presque* qu'il nous faut ici introduire réserve précisément la part de la liberté et du bon vouloir, dont on n'a pas accoutumé d'abuser sur cette terre. Il semble que la politique scolaire des nations colonisatrices ait été trop peu éclairée, trop utilitaire, trop uniquement soucieuse de former de bons fonctionnaires et de bons sujets, pour atteindre aux délicates profondeurs où les échanges vraiment purs et vitaux peuvent seulement s'opérer. Sans doute la critique est facile et nous avons beau jeu de découvrir après coup, quand la science a travaillé et ameubli le terrain, ce que l'on aurait dû faire. Ne croit-on pas pourtant que les choses eussent pris une autre tournure si l'Occident avait été moins sûr de son incontestable et universelle supériorité et si une profonde charité avait anticipé sur l'œuvre du temps, précédé et conduit les enquêtes patientes seules capables

de déterminer dans le détail les mesures à adopter? Mais laissons le passé ; constatons comme un fait que l'éducation à l'occidentale en pays coloniaux a coupé leurs forces vives en deux faisceaux qui tantôt se rejoignent et tantôt se repoussent, rendant l'évolution de ces nations malaisée, heurtée, spasmodique. Une petite minorité agissante a adopté l'essentiel des idées occidentales : et l'on pense bien que c'est le rationalisme le moins nuancé qui a trouvé le plus facilement créance en des esprits sevrés des influences maternelles, je veux dire pleinement et adéquatement humaines, que peut seul dispenser une longue tradition. Condamnés à recevoir du dehors notre culture, et trop ignorants de la leur pour l'apprécier comme il conviendrait et la faire vivre en eux-mêmes, on imagine sans peine leur désarroi profond que compensent mal des enthousiasmes ardents pour les causes nouvelles : restauration de la liberté nationale, réforme radicale de la société, etc... Et l'on conçoit aussi en quelle défiance vis-à-vis du Christianisme les jettent de telles influences. A l'autre pôle, soit par inertie, soit par fidélité, soit par réaction, les forces conservatrices se raidissent et se fixent dans leur effort antagoniste. Et sans doute l'œuvre de Dieu se fera malgré tout, mais au prix de quelles souffrances! Il se trouve des esprits assez souples et équilibrés, en même temps que puissants, pour dominer cette situation contradictoire. L'Inde en particulier, où l'intelligence est par naissance d'une bonne trempe, en a produit et en produira plus d'un. Est-il excessif de regretter qu'une formation plus judicieuse n'ait pas multiplié leur nombre?

Pour nous, nous poserons ici en principe ce que vous me permettrez d'appeler *une loi des échanges purs*. Ni adoption massive d'une culture étrangère, ni sa répudiation pure et simple, ni d'ailleurs syncrétisme, qui est une faiblesse.

Certaines transpositions s'opèrent avec une relative facilité : par exemple celle des sciences spéculatives, parce que la science est par elle-même quelque chose de pur. De fait on compte quelques grands savants (1) orientaux, tel le physicien Venkata Raman, reçu l'an dernier Docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, et la qualité du travail scientifique moyen exécuté par des chercheurs non-européens est en progrès certain. Il semblerait qu'il dût en être de même — je veux dire que l'échange aille de soi — en matière de philosophie spéculative : mais ici l'exercice de l'intelligence dépend trop étroitement en fait des conditions concrètement humaines dans lesquelles il s'opère pour que les systèmes n'en soient pas affectés le plus souvent dans leur structure même ; et puis le vêtement linguistique dans lequel ils s'expriment ne se laisse pas réduire, malgré le rêve de Leibnitz, à une pure algèbre ; en sorte que la mesure exacte de la contribution apportée par chacun à l'édifice de la *philosophia perennis* est d'une évaluation difficile qui suppose une connaissance approfondie et aussi intérieure que possible de leur contenu, de leur constitution et de leur histoire. On aperçoit ici trois exigences majeures : de la part des philosophes occidentaux, une disposition active à recevoir sinon beaucoup de vérités absolument nouvelles — il en est peu à découvrir dans le domaine philosophique —, du moins des manières inédites pour eux de poser les problèmes, des perspectives sur l'univers métaphysique auxquelles ils ne sont pas accoutumés, des vues plus approfondies que les leurs sur certaines questions. Du côté des

(1) Au sens que le mot a chez nous évidemment. Car la Chine, l'Inde ou l'Islam ont aussi leurs sciences et leurs savants qui ne sont pas à dédaigner.

philosophes orientaux, une semblable humilité, l'acceptation de réviser, compléter leur propre doctrine ; et puis, mais déjà c'est la transcendance chrétienne qui se manifeste au cœur même de la recherche rationnelle, la reconnaissance d'une suprême juridiction de contrôle et de mesure appartenant à la sagesse de l'Église. Quant aux docteurs chrétiens, il leur faudra repenser jusqu'à ses dernières profondeurs le corps de vérité dont ils sont dépositaires, afin de pouvoir l'exprimer adéquatement en toute grande langue humaine et l'insérer vitalement en chaque civilisation. Il ne s'agit pas seulement de traduire saint Augustin et saint Thomas en sanskrit, mais plus encore de les repenser en sanskrit et en fonction du Vedânta et des autres grands systèmes indiens, sans altérer en rien cependant — et c'est ici qu'est toute la difficulté — l'essence pure de leurs doctrines. L'universalité de la Sagesse chrétienne doit nous permettre de concevoir la possibilité d'une telle entreprise et nous donner le courage de la mener à bien avec la grâce de Dieu.

Passerons-nous enfin à l'ordre pratique et à d'autres aspects plus concrets qui concourent aussi à former une civilisation ? Le problème de la communication entre les cultures se fait encore plus complexe et plus délicat, puisque nous allons dans le sens du singulier et de l'incommunicable ; pourtant, dans cette perspective même, des valeurs universelles sont encore incluses dont le commerce est indispensable à cet élargissement et approfondissement de l'humanisme qui nous préoccupe. Ici tel mouvement historique, grevé de lourdes et périlleuses erreurs, peut tout de même, en raison de l'inextricable implication du mal et du bien dans les choses humaines, comporter de précieux enseignements et apporter au bien commun de l'humanité des gains positifs. Tout ce que l'œuvre d'un Proust ou d'un Bergson représente chez

nous de féconde nouveauté dans la recherche des « profondeurs concrètes » de la biologie et de la psychologie, les courants indiens du Yoga et du Tantrisme l'ont, à grand risque spirituel, poussé jusqu'aux expériences les plus vertigineuses avec une persévérance et une ampleur dont on se fait malaisément l'idée. Nul doute qu'il y aura beaucoup à apprendre de tout cela. Le panthéisme, s'il est « vécu », est une erreur et un mal très pernicieux. Mais ne témoigne-t-il pas à sa manière contre un certain dualisme théorique et pratique dont notre Occident est loin d'être exempt et qui relègue Dieu dans une lointaine transcendance pour mieux laisser le monde à ses chères sollicitudes? Quant aux intuitions de l'âme indienne sur la non-violence et sur la communion en Dieu de toute créature, n'en connaissons-nous pas le visage chrétien? Saint François célébrant l'universelle fraternité des êtres dans la Paternité Divine est tout proche du cœur de l'Inde. L'Occident a peu développé cet aspect du Christianisme ; il appartient sans doute à l'Inde de le faire quand elle sera devenue chrétienne. Ne trouvez-vous pas que voici un bon exemple de ces *échanges purs* dont nous parlions plus haut? Jacques Maritain dans son dernier ouvrage, *Du régime temporel et de la liberté*, nous en propose un autre quand il demande pourquoi, moyennant les rectifications doctrinales nécessaires et une adaptation aux conjonctures européennes, la méthode de non-violence si génialement transposée par Gandhi du plan de la morale personnelle au plan de la morale et de l'action politiques, ne pourraient pas être employées chez nous au lieu de ou concurremment avec les méthodes de force légitime, si quelque jour une telle nécessité s'impose à nous. D'ailleurs la vie, la pensée et l'action de Mahatma Gandhi sont elles-mêmes, du point de vue indien, une admirable réussite de réforme *pure* des traditions natio-

nales au contact d'idéaux étrangers. Pas d'emprunt, pas même ici d'échange, mais un renouvellement, une réinvention des exigences morales les plus profondes du génie propre de l'Inde, sous la lumière vive et crue des critiques, des enseignements, des exemples de l'Occident.

Haussons-nous maintenant à l'ordre proprement religieux. Il ne s'agit plus d'Orient ou d'Occident, ni des mérites relatifs de leurs cultures. Il ne s'agit plus d'échanges, ni de collaboration pour faire éclore un nouvel humanisme universel. Le *fait* du Christ a été proposé à l'humanité : fait singulier inséré dans la contexture de l'espace et du temps, mais fait universel de par son caractère purement surnaturel et son immédiate origination divine. Le sens de l'absolue transcendance du Christianisme doit nous être plus intime et plus essentiel que la conscience de notre vie elle-même, et nous devons en éprouver d'autant plus profondément les exigences et la gratuité que nous méditons davantage sur la place tout à fait essentielle qu'occupent les préoccupations missionnaires dans les pensées de l'Église. Plus nous aurons pénétré cet abîme d'en haut, ces profondeurs des cieux ouverts, du cœur de Dieu ouvert par la lance, plus nous aurons d'amour pour nous pencher sur l'abîme d'en bas, je veux dire sur l'humilité de Dieu présent dans toute l'histoire humaine, sur la tendresse de toutes les *préparations évangéliques*, sur les aspirations des âmes *naturellement chrétiennes* et leurs dispositions éminentes à la vie contemplative, aux formes héroïques de la spiritualité, que relevait naguère S. S. Pie XI dans le patrimoine des nations de l'Orient. Ce que je vous disais tout à l'heure sur le théisme indien doit prendre maintenant sa signification véritable. On objectera que ce théisme n'est pas toujours pur parce qu'il montre souvent trop de condes-

cendance pour des restes de panthéisme et de polythéisme Je répondrai qu'il faut distinguer ici l'intention et son revêtement doctrinal et cultuel. Je crois pouvoir affirmer que l'intention profonde de ce théisme est vraiment pure et authentique et capable de racheter les imperfections du culte ou de la doctrine. Il reste que ces imperfections risquent d'être une occasion de chute pour beaucoup Mais il importe de se rendre compte que la transcendance du Christianisme n'est à aucun degré rehaussée par la constatation de ces déficiences : elle réside tout entière en ce caractère tout positif de révéler en pleine lumière la profondeur des mystères cachés en Dieu depuis le commencement, et suggérés dans l'histoire des hommes. Jésus n'est pas venu détruire, mais accomplir, accomplir toute promesse, explicite ou implicite. Et ces promesses sont aussi celles d'un nouvel humanisme chrétien qui nous sera donné par surcroît.

*
* *

Comment notre collaboration peut et doit s'insérer là où le temporel rejoint le spirituel.

L'action sociale temporelle ressortit de soi à une autorité temporelle, de même que l'action spirituelle et missionnaire relève de l'autorité spirituelle, de la hiérarchie ecclésiastique. Mais il n'échappe à personne qu'en pays de mission non moins que dans les contrées séculairement chrétiennes, d'une part le prêtre est amené à exercer un certain nombre de fonctions temporelles, et d'autre part les laïcs chrétiens sont appelés à une participation de l'aspostolat hiérarchique. Il importe de préciser l'ordre et la nature de ces interférences, et l'on s'a

percevra vite que l'intérêt de telles définitions n'est pas seulement théorique.

Le missionnaire catholique apporte aux âmes qu'il vient évangéliser un message purement surnaturel et strictement universel ; il n'est l'envoyé d'aucune culture et, à plus forte raison, d'aucune nation particulières ; il n'a même pas *mission*, à prendre les choses de manière tout à fait essentielle, de répandre *la culture*, c'est-à-dire les caractères généraux et communs de tout développement humain authentique sur le plan temporel. Ces principes sont absolument certains, et les plus récents enseignements de l'Église les ont rappelés avec force.

C'est, d'autre part, un fait que le missionnaire est presque toujours amené à doubler son activité spirituelle de prêcheur et de prêtre d'une autre sorte d'activité : il ouvre des écoles où n'est pas seulement enseigné le catéchisme, des dispensaires, des hôpitaux, etc..., toutes œuvres dont la nature n'est pas directement spirituelle.

La raison d'être la plus profonde, la racine métaphysique de la distinction du spirituel et du temporel solennellement proclamée par l'Évangile, est la persistance jusque dans le domaine tout intérieur de la vie morale et dont la charité est le lien et le sens, jusque sous les vertus morales infuses elles-mêmes, des vertus naturelles acquises. C'est la loi de notre monde de faire ainsi converger vers une fin purement surnaturelle des énergies relevant d'ordres essentiellement distincts, et de requérir pour l'œuvre de notre salut et de notre participation à la Vie Divine une collaboration de la nature à titre de condition constante. Il suffit de joindre à cette première loi deux autres constatations non moins solidement fondées, savoir la solidarité nécessaire de tous les aspects majeurs de l'activité humaine, spéculatifs et pratiques, artistiques et moraux, économiques et libéraux, et d'au-

tre part le caractère foncièrement *social* du développement de l'homme, pour justifier l'existence et le déploiement d'un ordre temporel non certes coupé et retranché des perspectives surnaturelles, mais jouissant d'une féconde indépendance et constitué sous une fin qui lui soit propre, le *bien commun temporel.* Il va sans dire que cette fin n'est pas une fin ultime, mais seulement intermédiaire et rapportée elle-même à la vie *éternelle.*

Si donc le missionnaire en vient, sans sortir de son rôle strict d'envoyé de l'Église, à exercer des activités dont la matière ne soit pas purement spirituelle, ce ne pourra être qu'à l'un des titres suivants : ou bien pour suppléer à une déficience du milieu social qu'il évangélise, déficience telle qu'elle mette en péril prochain par défaut des conditions les plus indispensables l'œuvre même d'évangélisation ; ou bien au titre d'*œuvres de miséricorde*, dans le sens très particulier que la tradition chrétienne donne à ces mots, c'est-à-dire en témoignage d'amour pour le Christ souffrant, pour le Verbe incarné mystiquement présent, selon qu'Il nous l'a enseigné, en toute misère, en tout besoin, en toute indigence de nos frères : c'est là ce que l'on appelle aussi *apostolat indirect.* Bien entendu ces deux titres peuvent coïncider dans une même œuvre. Ce qui leur est également essentiel c'est, tout en respectant scrupuleusement les exigences propres de ces activités, de les envisager à titre d'instrument du Bien surnaturel à manifester et communiquer, et non comme engagées dans un organisme temporel autonome, comme finalisées par un bien commun temporel. S'agit-il, par exemple, du soin des malades, le zèle le plus attentif et le plus éclairé se dépensera pour eux ; on ne leur demandera pas de prouver leur gratitude par une conversion ; on se préoccupera seulement de leur faire connaître qu'on les aime jusqu'aux moelles de leur plus indivi-

duelle humanité en faisant tout le possible pour les guérir, et l'on priera Dieu de laisser transparaître dans le geste bienfaisant du serviteur l'intention salvatrice du Maître. S'agit-il d'enseignement, l'œuvre ici est mixte : elle relève de l'autorité spirituelle en tant qu'elle conditionne par l'enseignement des grandes vérités métaphysiques et la formation des vertus morales acquises l'orientation surnaturelle des âmes elles-mêmes. Elle relève de l'autorité temporelle en tant justement qu'elle est un des points vitaux de tout l'ordre temporel. Mais tandis que l'État promeut les institutions scolaires afin de former de bons citoyens, étant entendu d'ailleurs qu'un État chrétien ne forme de bons citoyens qu'afin de les voir devenir, sous une motion plus haute que la sienne, de bons Chrétiens, le missionnaire enseignant, lui, n'ordonne pas immédiatement son activité à la formation de bons citoyens mais aux fins surnaturelles que nous avons dites. Toutefois, parce que son œuvre est bonne et complète, elle engendre en effet de bons citoyens. Moyennant cette distinction, délicate sans doute mais non point oiseuse ou captieuse, de la fin de l'action et de la fin de l'agent, la plus grande ouverture est acquise aux collaborations fécondes et justes entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle, que celle-ci soit aux mains d'un pouvoir indigène indépendant ou d'un gouvernement colonial, en *même temps que la pureté surnaturelle du message ecclésial* est jalousement sauvegardée, réserve et séparation particulièrement urgente et nécessaire lorsque le sentiment national et la domination étrangère ou de fortes traditions culturelles se heurtent sur le champ même où le semeur évangélique répand la Bonne Nouvelle...

Mais les circonstances peuvent faire aussi que l'Église ait à sortir des limites de sa mission et doive assumer des

fonctions proprement temporelles. Soit que la barbarie des temps l'oblige à prendre en mains le soin de toute la culture, ainsi qu'il advint en Occident après la chute de l'Empire Romain, soit que la confiance de l'État chrétien lui délègue la charge entière de l'éducation et de l'assistance publique, comme au Moyen-Age et sous l'Ancien Régime, soit que l'œuvre missionnaire se continue en État théocratique, à la manière des admirables missions des Jésuites au Paraguay, soit qu'une vocation exceptionnelle conduise tel missionnaire européen à pousser le précepte de saint Paul — *omnibus omnia factus sum* — jusqu'à l'adoption non seulement des usages mais de la nationalité même du peuple qu'il enseigne, et de la sorte l'insère, au même titre que le clergé indigène et en tant même que citoyen, dans l'ordre temporel de sa nouvelle patrie, sans préjudice, bien entendu, de la distinction des deux pouvoirs, valable en tout temps et en tout lieu depuis l'avènement du Christianisme, pour l'une quelconque de ces raisons la clause de réserve que nous soulignions tout à l'heure peut se détendre ou s'abolir, et les préoccupations temporelles que l'homme d'Église entretient avec une intention immédiatement surnaturelle (c'est là, nous le savons, le domaine et la fonction propre du diacre, et le diaconat est un ordre sacré) s'élargir en préoccupations directement civiques.

Si nous prenons maintenant les choses en sens inverse en partant du *laïcat* chrétien, selon l'expression de S. S. Pie XI, la doctrine même du devoir d'état, qui nous assigne à chacun une place définie dans l'ordre temporel et nous enjoint de satisfaire d'autant plus scrupuleusement à ses exigences que nous voudrons être plus véritablement chrétiens, permet de définir le cas le plus simple d'une situation concrète où l'exercice de sa profession pose au laïc chrétien le problème d'une collaboration à

l'œuvre missionnaire, celui où il choisit d'aller servir dans les cadres d'une administration coloniale établie en pays de mission. Il est bien clair qu'il ne s'agit pas ici d'apostolat direct : la règle de neutralité qui vaut en France pour tant de domaines, en raison des divisions philosophiques et religieuses de notre pays, vaut à plus forte raison, quoique sous des modalités différentes, en des contrées qui n'ont jamais été chrétiennes. Mais la question ne se ramène pas non plus au témoignage personnel que tout chrétien doit rendre par l'exemple de sa vie et le rayonnement de sa foi et de ses vertus. Dans l'ordre professionnel lui-même, en lui laissant l'intégrité de sa nature, mais non sans le surélever et l'orienter par toutes nos dispositions intérieures, et non pas seulement pour notre propre perfection, vers sa fin ultime surnaturelle, ce qui est le situer autant qu'il dépend de nous dans la ligne authentique du bien commun temporel, il y a lieu de nuancer notre activité selon les vœux d'un humanisme assez authentique pour mériter d'être la préfigure d'un futur humanisme chrétien.

Mais l'Église peut, quand elle le juge bon, appeler ses fidèles à participer formellement à l'œuvre apostolique de la hiérarchie sacerdotale ; le sacrement de confirmation les y habilite radicalement, la vocation intérieure les y détermine, la mission visible de l'autorité spirituelle sanctionne ces dispositions. Notre temps voit se développer et s'organiser puissamment un tel mode de participation des laïcs à l'apostolat surnaturel sous le nom d'Action Catholique. La chose n'est pourtant pas nouvelle. Elle florissait dans la primitive Église, et les missions l'ont dès longtemps connue sous forme d'auxiliaires choisis par le prêtre parmi ses meilleures ouailles pour faire fonction de catéchistes, d'éducateurs, etc... Ce qu'il importe ici de souligner c'est que l'Action Catholique appartient

à l'ordre spirituel et non pas à l'ordre temporel. L'apostolat qu'elle exerce peut être direct (par exemple celui de la J.O.C. et des institutions symétriques J.A.C., J.E.C., au moins par certains de leurs aspects) ou indirect (par exemple celui des Équipes sociales de Robert Garric) : les œuvres temporelles auxquelles elle s'applique sont toujours assumées dans une finalité proprement spirituelle, et nous avons dit tout ce que comporte une telle surordination. Les missions, comme nos vieux pays chrétiens, éprouvent le besoin de faire seconder leurs efforts par l'Action Catholique. Action Catholique indigène partout où la chose est possible, Action Catholique missionnaire quand il le faut. Des œuvres se sont fondées en Belgique, en France, ailleurs, pour répondre à ces nécessités nouvelles. Elles préparent des jeunes gens et des jeunes filles pour cet apostolat aux mille nuances, surtout pour l'enseignement et l'assistance sociale dont il importe de décharger le prêtre afin qu'il puisse vaquer librement à son ministère sacerdotal. Ces œuvres se définissent d'ailleurs sur plusieurs plans et envisagent de promouvoir sur le plan social et temporel l'entente entre les hommes ; elles forment à cette fin ceux de leurs membres qui s'y jugent plus aptes, pour un exercice proprement temporel de leurs professions respectives en pays de mission : médecins, ingénieurs, etc., iront remplir en ces contrées leurs devoirs de famille, professionnels et, si les circonstances le permettent, civiques, de façon pleinement chrétienne, apportant à ces frères lointains le simple mais fort témoignage de leur fidélité à Jésus, par l'exemple et l'amitié. Elles visent enfin à entrer en contact en Europe même avec les Orientaux, ou Africains, ou autres représentants de races et de peuples non chrétiens qui la traversent ou y séjournent comme travailleurs, négociants, étudiants surtout, et souhaitent pratiquer de mieux

en mieux à leur égard les devoirs de l'hospitalité tels que les conçoit la grande tradition chrétienne, c'est-à-dire comme un hommage au Christ voyageur lui-même (1).

O. LACOMBE.

(1) Parmi toutes les œuvres existantes, la jeune Association *Ad Lucem* nous paraît, avec la Ligue Missionnaire des Etudiants de France siégeant à Paris, 5, rue Monsieur, et dont Mgr Boucher est l'Aumônier général, être appelée à jouer un rôle central de coordination en même temps que de formation. Elle a une sœur aînée dans l'institution belge de l'A. U. C. A. M. (82, rue de Paris à Louvain) qui poursuit des fins analogues. *Ad Lucem per Caritatem* est donc la devise de l'*Association pour l'Union fraternelle entre les Races* (je crois que le mot *hommes* remplacera celui de *races*, et cela vaudra mieux en effet). Son siège est à Lille, 18-20, rue de Toul. Son président est S. Em. le cardinal Liénart; ses Vice-Présidents : M. Etienne Gilson et le R. P. Delos; son Aumônier général : M. l'abbé Robert Prévost. Elle comporte un Institut de formation, un Office de documentation et d'information au service des pays de missions (office *Caritas*), un Secrétariat pour les étudiants orientaux en relation avec *Pax Romana* et dont est chargé M. l'abbé Paul Catrice. L'œuvre va s'étendre de plus en plus dans toute la France, il faut le souhaiter. Signalons encore l'A. C. J. S. (*Associatio catholica Juventutis Sinensis*), qui a trois centres importants, à Paris, à Lyon et à Louvain. Fondée par le R. P. Lebbe maintenant rentré en Chine, elle groupe les nombreux étudiants chinois catholiques qui se forment en Belgique et en France. Ici l'initiative appartient moins aux Européens qu'aux Chinois eux-mêmes, et ceux-ci sont catholiques : il importe, certes, de ne pas les ignorer et de leur donner toute notre fraternelle sympathie. Le Foyer International des Etudiants dirigé par M. l'abbé Piquart de la Vaquerie, a son siège à Paris tout près de la Cité Universitaire : c'est un lieu de rencontre et d'amitié qui a déjà fait ses preuves. Les Equipes sociales projettent deux antennes parmi les Orientaux et Africains résidant à Paris : l'un est en contact avec les étudiants annamites, l'autre avec les ouvriers Nord-Africains. Une équipe analogue vient d'être fondée à Lyon. Enfin l'A. M. I. N. A. (Assistance morale aux indigènes Nord-Africains), organe de liaison nord-africaine et française paraissant tous les deux mois (23, rue des Consuls, à Alger), a pour but principal d'étudier au mieux les questions de l'Afrique du Nord aux différents points de vue historique, géographique, économique, ethnographique, linguistique, moral et religieux.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une enquête sur la traite des femmes et des enfants en Orient (1)

Le 10 décembre 1932, était présenté au Conseil de la Société des Nations un rapport, sur « la traite des femmes et des enfants en Orient », rédigé par une Commission d'Enquête spéciale. Le Conseil en avait nommé les membres, et le *Bureau of Social Hygiene* de New-York les avait généreusement dotés de 125.000 dollars en vue des voyages d'études.

Les trois membres de cette Commission (M. Bascon Johnson, directeur juridique de l'Association américaine d'Hygiène sociale, Mme le Docteur Abma Sundquist [Suède], médecin, et M. Carol Pindor [Pologne], conseiller de Légation) parcoururent donc d'octobre 1930 à mars 1932 le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient, recueillant les réponses aux questionnaires précédemment envoyés aux autorités intéressées de chaque pays et complétant ces réponses par des visites et des enquêtes dans les différentes villes où ils passaient.

La documentation réunie leur vint surtout des différentes organisations policières et des autorités municipales ou gouvernementales; ce sont là des sources sûres sans doute et précises qui ont permis aux rapporteurs l'établissement de statistiques intéressantes; mais ces documents, nécessairement incomplets, font que les chiffres cités dans ce travail sont

(1) Société des Nations, *Commission d'enquête sur la traite des femmes et des enfants en Orient.* Rapport au Conseil, Genève 1933; 1 vol., in-8°, 587 pp. Prix : 20 fr. suisses.

certainement inférieurs à la réalité, surtout en ce qui concerne le nombre des victimes de la traite, les « hors la loi » qui vivent de ce commerce prenant en effet leurs dispositions pour agir en secret et dépister les recherches dont ils sont l'objet.

Mais on trouve là toutefois des données assez nettes du problème que soulève l'exploitation honteuse de la femme dans les régions citées. Et l'on ne peut dès lors manquer de prêter attention à un mal qui fit en 1931-32

15.000 victimes indiennes;
30.000 victimes chinoises;
51.000 victimes japonaises;

et plusieurs milliers d'Indonésiennes, sans compter les Annamites, les Russes, etc...

Ce tableau assez exact et détaillé n'a pas que l'intérêt des statistiques : il marque un pas en avant vers la coopération internationale pour la lutte contre la traite des femmes et des enfants, car les auteurs du rapport prient la S.D.N. de bien vouloir réaliser plus pleinement cette coopération acceptée par l'accord de 1904 mais encore imparfaite; les rapporteurs ne se font pas faute d'en noter les déficiences. C'est ainsi qu'ils signalent l'absence en Chine d'une autorité centrale pour cette question (1); la même remarque est faite au sujet de la Perse et l'on trouve aussi un blâme assez général pour les autorités compétentes d'Orient, trop intermittentes dans leur action, à l'exception des bureaux de Grande-Bretagne, de Hong-Kong et de ceux des Détroits.

On trouve encore des suggestions intéressantes et qui pourraient avoir une certaine efficacité dans la lutte contre le fléau social comme celle qui prône l'emploi à plus grande échelle de femmes fonctionnaires dans les organisations policières et celle qui demande la coordination plus grande et la collaboration plus étroite des autorités centrales de

(1) Après cette remarque faite à Genève, le représentant chinois à la S.D.N. a fait connaître l'intention qu'avait son gouvernement de remédier à cette déficience.

Hong-Kong, Macao et Canton, lieux d'escale de la plupart des traitants, accompagnés alors de leurs recrues chinoises.

Enfin le rapport montre nettement les lacunes béantes que laissent les organisations policières dans certaines régions particulièrement fréquentées par les « commerçants » qu'elles devraient poursuivre (l'archipel de Rhia, par exemple, dans les Indes néerlandaises), et l'on doit aussi regretter, avec les enquêteurs de Genève, l'existence *légale* des maisons de tolérance, « le plus sûr marché des traitants, rouage essentiel et point d'aboutissement de leurs organisations commerciales ». ... Ces maisons servent en effet d'entrepôts pour la victime en voyage; celle-ci y est logée sans frais et peut même « rapporter » en attendant qu'une décision soit prise sur son affectation définitive. (Les maisons de Hong-Kong et de Macao sont les meilleures exemples de ce genre d'entrepôts servant aux jeunes chinoises en l'occurrence.) Il semble que la suppression de ces lieux serait le remède le plus efficace et c'est là une conclusion salutaire qui fait honneur à ceux qui ont pu voir de près la triste réalité.

Gustave Langrand.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

« Quand on veut comprendre un art », disait Taine dans son *Voyage en Italie*, « il faut regarder l'âme du public auquel il s'adressait ». Et l'art hindou n'est-il pas si longtemps — et encore si souvent! — resté incompréhensible pour l'Européen moyen, parce que ledit Européen l'a regardé, comme s'il s'adressait à un public dont l'âme artistique s'inspirait du naturalisme grec, du sensualisme de la Renaissance, et du matérialisme de notre époque technologique? Mais l'art hindou ne connaît rien de toutes ces inspirations : il est hindou, autant qu'il exprime la spiritualité de la religion hindoue. Pour celui qui ne connaît pas cette religion, l'art par lequel elle s'exprime restera inconnu : et quand je dis « connaître l'Hindouisme », je ne veux pas dire le connaître d'une façon savante, académique, extrinsèque — mais le comprendre intimement, par une sympathie qui s'enthousiasme aux vérités qu'elle découvre, qui souffre des erreurs et des égarements qu'elle trouvera aussi, mais qu'elle saura expliquer avec la délicatesse psychologique de l'intuition.

Jusqu'à maintenant un auteur a manqué, pour guider l'Européen qui désire entreprendre l'étude générale de l'art hindou, vu des points de vue philosophiques et religieux, qui l'expliquent : félicitons-nous donc qu'un critique d'art bien connu, Hindou authentique, le dr. Mulk Raj Anand, vienne de combler cette lacune en nous présentant son volume *The Hindu View of Art*, qui a bien mérité une introduction sur « Art et Réalité » due à la plume du célèbre artiste catholique anglais Eric Gill (1). En effet la moitié du

(1) Publié à Londres par G. Allen a Union en 1933, 245 pages et 14 photogravures hors texte. 8 s. 6 d.

livre donne au lecteur une vue générale du plan religieux et philosophique, sur lequel l'art hindou est né : et ce n'est qu'ensuite que M. Mulk Raj Anand discute l'esthétique hindoue et nous indique les théories et pratiques traditionnelles, qui guident encore les artistes.

Ce petit volume est ainsi une des meilleures introductions pas seulement à l'art hindou, mais aussi à la compréhension de l'Hindouisme en général, tel qu'il se présente de nos jours à un Hindou cultivé : c'est une occasion de voir par les yeux d'une civilisation si différente de la nôtre; occasion assez rare pour qu'on ne la néglige pas.

*
* *

M. Hoyland, qui vient de publier une petite vie (1) du grand homme d'État indien Gokhalé, est un « Quaker » qui a été professeur dans une des universités indiennes de 1912 à 1928. Sa sympathie et son respect pour le sujet de son étude sont évidents et incontestables : l'auteur mérite d'autant plus notre reconnaissance que, jusqu'à maintenant presque rien n'a été publié sur cette vie. Pourtant cet illustre Indien a été le pionnier, le premier *leader* du « risorgimento » politique de son pays; fondateur de la célèbre « Société des Serviteurs de l'Inde » — qui devait « spiritualiser la vie publique de l'Inde » —; champion de son peuple, à Simba et à Londres, auprès de l'autorité britannique qui l'estimait et le redoutait comme aucun autre Indien, parce qu'il la battait sur le champ constitutionnel et parlementaire avec ses propres armes et ses propres méthodes, se basant sur des faits minutieusement assurés et lumineusement exposés, s'exprimant toujours avec la courtoisie du parfait gentilhomme, qui n'impute pas à l'adversaire de bas motifs et dont la modération même du langage porte infiniment plus que les invectives et les exagérations d'un démagogue.

(1) *Gopal Krishna Gokhale : his life and speches*, par John S. Hoyland. Calcutta, Y. M. C. A., 1933. 200 pages, 1 frontispice.

Sa mort en 1915 à l'âge de quarante-neuf ans a été une des pertes les plus désastreuses pour l'Inde : M. Gandhi, qui vénérait Gokhalé comme son maître avec une piété religieuse et que Gokhalé aurait bien voulu former comme son successeur, ne se serait certainement pas livré aux imprudences et aux égarements extrémistes, si son maître avait pu rester au gouvernail d'une Inde d'après-guerre, qui avait bien plus besoin d'un homme d'Etat comme Gokhalé, que d'un prophète comme Gandhi. Ensemble, ces deux hommes se seraient complétés à merveille : seul, hélas ! M. Gandhi a d'autant retardé l'émancipation de sa patrie que Gakhalé l'aurait avancé.

Le livre de M. Hoyland est très méritoire, par le récit des faits extérieurs de la vie de Gokhalé, qu'il rend abordables au monde non-indien, pour lequel le nom même de son héros est inconnu : on regrette toujours que la tâche bien plus intéressante et... difficile d'une étude psychologique de l'évolution intellectuelle et spirituelle d'un Gokhalé reste encore à remplir : étude qui jetterait un flot de lumière sur le gaspillage des talents et des génies humains que l'assujétissement à une minorité de la majorité du genre humain empêche d'aboutir à leur plein développement.

H. C. E. Zacharias.

*
* *

Sun-Yat-Sen (1)

Un curieux petit livre, au titre assez trompeur, car les réflexions et les considérations y tiennent beaucoup plus de place que les souvenirs proprement dits. Certaines de ces

(1) *Sun-Yat-Sen* : Souvenirs d'un révolutionnaire chinois. Éditions de la Nouvelle Revue critique, Paris. (Avec une préface de H. C. Chen, secrétaire du Kuo-Ming-Tang, pour l'Europe).

considérations sont d'ailleurs très intéressantes, autant par leur contenu que par ce qu'elles révèlent de la psychologie de leur auteur. Il y a, notamment, un parallèle entre la cuisine chinoise et les autres cuisines nationales qui est — sans jeu de mots — des plus savoureux. Sun-Yat-Sen met en relation la qualité des civilisations et la qualité des cuisines par lesquelles elles s'expriment sur le plan gastronomique. Il donne la palme à la cuisine chinoise, la plus raffinée et la plus nutritive (c'est un peu l'avis de tous les voyageurs, notamment de ceux qui ont goûté à la cuisine cantonaise); immédiatement au-dessous, vient la cuisine française. Après tout, ce critère gastronomique vaut bien le critère linguistique de Gobineau !...

Mais on trouve des « essais » plus profonds, dans les souvenirs du grand révolutionnaire, notamment un résumé très clair de la fameuse doctrine du Triple démisme ou des Trois Principes.

Toutes ces considérations, toutes celles qui les accompagnent — notamment deux curieux chapitres consacrés à la réfutation de ce proverbe chinois que la connaissance est aisée et l'action difficile — témoignent d'une vaste culture, à la fois chinoise et européenne, ainsi que d'un tranquille bon sens. Il y aurait peu à faire pour baptiser cette pensée chinoise — d'autant moins que Sun-Yat-Sen semble avoir subi profondément des influences chrétiennes.

Joseph Folliet.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).